

RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN
PAIX-TRAVAIL-PATRIE

UNIVERSITÉ DE YAOUNDÉ I

FACULTÉ DES ARTS, LETTRES ET
SCIENCES HUMAINES

CENTRE DE RECHERCHE ET DE
FORMATION DOCTORALE EN ARTS,
LANGUES ET CULTURES

CENTRE DE RECHERCHE ET DE
FORMATION DOCTORALE EN
LANGUE ET LITTÉRATURE

DÉPARTEMENT D'ÉTUDES
BILINGUES



REPUBLIC OF CAMEROON
PEACE-WORK-FATHERLAND

UNIVERSITY OF YAOUNDE I

FACULTY OF ARTS, LETTERS AND
SOCIAL SCIENCES

POST GRADUATE SCHOOL FOR
ARTS, LANGUAGES AND
CULTURES

DOCTORAL RESEARCH UNIT FOR
LANGUAGES AND LITERATURES

DEPARTMENT OF BILINGUAL
STUDIES

**L'ACCORD DU PARTICIPE PASSÉ EN FRANÇAIS CHEZ
LES ÉTUDIANTS BILINGUES ANGLOPHONES DE
L'UNIVERSITÉ DE YAOUNDÉ I**

Mémoire soutenu le 26 juin 2024 en vue de l'obtention du diplôme de Master en Études
Bilingues

Option : Langue

Par

FADIMATOU MOUSSA

Licenciée es Études Bilingues



Jury

Président : Valentine UBANAKO (Pr)

Rapporteur : VESSAH NGOU Donald (MC)

Membre : Simplicite KENGNE (CC)

Mars 2024

À mes parents, Mr et Mme Moussa, et à tous les membres de ma famille, qui ont contribué au succès de mon éducation.

REMERCIEMENTS

Nous rendons gloire au tout-puissant Allah de nous avoir donné la volonté, le courage et la persévérance pour accomplir le présent travail.

Nous remercions notre Directeur de recherche, le Pr Vessah Donald, pour avoir accepté d'encadrer ce mémoire, ainsi que pour ses conseils, ses encouragements, les bienfaits de son orientation.

Nos remerciements vont aussi à l'égard de nos enseignants, qui n'ont ménagé aucun effort pour nous aider à mener à bien notre formation. Un grand merci au chef de Département Pr Valentine Ubanako.

Nous exprimons également notre gratitude à notre grand frère, Haimatai, qui a pris l'initiative de ce chemin tout en nous épaulant tout au long de notre cursus, et qui a toujours été là pour nous.

Nous n'oublions pas nos sœurs, qui ont veillé, de loin ou de près, à l'aboutissement de ce travail.

Nous pensons également à notre petit frère, Makabai, qui nous a soutenu moralement, ainsi que nos tantes : Eko'o Corine Nadège et Mbarga Mbarga Huguette Magloire, qui nous ont tenu la main sans hésitation.

Nous songeons aussi à nos amis, qui nous ont déstressé et motivé quand nous en avons vraiment besoin.

Merci à tous ceux qui, de près ou de loin, ont participé à la réalisation de ce travail.

RESUMÉ

L'objectif de cette étude est d'examiner la connaissance grammaticale française des étudiants bilingues anglophones de l'Université de Yaoundé I, en utilisant le cadre théorique de l'interlangue de Larry sekinler (1970) et de la grammaire générative de Noam Chomsky (1950). Cette étude explore cinq différents types d'accords du participe passé à partir de données recueillies en 2023 auprès de 70 étudiants des trois niveaux concernés. L'analyse statistique des données recueillies au cours de cette recherche indique que les apprenants interrogés ne maîtrisent pas encore totalement les règles grammaticales de base qui se dégagent de ces différents types d'accords en français. bien plus, le décodage a également révélé un faible taux d'accord correct, étant donné que certains étudiants maîtrisent légèrement la règle d'accord du participe passé avec l'auxiliaire être et avec les deux auxiliaires. Notre analyse montre que ces erreurs sont dues à la complexité des règles de l'accord du participe passé en français. Au regard des résultats statistiques répertoriés, les apprenants bilingues anglophones doivent faire la pratique régulière et intense de l'accord du participe passé. Ils doivent s'engager à l'étude des règles grammaticales spécifiques afin d'améliorer leur compétence. Pour avoir de l'équilibre entre la langue de départ et la langue cible, les étudiants sont appelés à mémoriser les exceptions courantes de chaque type d'accord, de pratiquer des exercices ciblés en permanence dans le but de renforcer leur compréhension et de manier vivement la langue cible.

Mots clés : Accord, participe passé, étudiants anglophones

ABSTRACT

The aim of this study is to examine the knowledge of the central point of French grammar of Bilingual English students at the University of Yaoundé I, using the theoretical framework of Larry sekinler's interlanguage (1970) and Noam Chomsky's generative grammar (1950). This study explores five different types of past participle agreement based on data collected in 2023 from 70 students at the three levels concerned. Statistical analysis of the data collected in the course of this research indicates that the learners surveyed have not yet fully mastered the basic grammatical rules that emerge from these different types of agreement in French. However, decoding also revealed a low rate of correct agreement, given that some students have a slight mastery of the rule for agreement of the past participle with the two auxiliaries both. Our analysis shows that these errors are due to the complexity of the rules of past participle agreement in French. In view of the statistical results, bilingual English learners need to practice past participle agreement regularly and intensively. They must commit to studying specific grammatical rules in order to improve their skills, to achieve a balance between the source language and the target language. Students are required to store the common exceptions to each type of agreement, to practice targeted exercises on an ongoing basis with the aim of reinforcing their understanding and handling of the target language.

Key words: Agreement, past participle, English-speaking students.

SOMMAIRE

DÉDICACE	i
REMERCIEMENTS	ii
RESUMÉ	iii
ABSTRACT	iv
LISTE DES TABLEAUX	vi
LISTE DES GRAPHISMES	viii
LES ABRÉVIATIONS UTILISÉES	x
INTRODUCTION GÉNÉRALE	1
PREMIÈRE PARTIE : LE CADRE THÉORIQUE ET MÉTHODOLOGIQUE DE L'ÉTUDE	5
CHAPITRE 1 : LA REVUE DE LA LITTÉRATURE ET LE CADRE THÉORIQUE	6
CHAPITRE II : LA MÉTHODOLOGIE ET LE CORPUS DE LA RECHERCHE	20
DEUXIÈME PARTIE : GÉNÉRALITÉS ET ANALYSE DES DONNÉES	28
CHAPITRE III : LES GÉNÉRALITÉS SUR L'ACCORD DU PARTICIPE PASSÉ EN ANGLAIS ET EN FRANÇAIS	29
CHAPITRE IV : LE TRAITEMENT DES DONNÉES	63
CONCLUSION GÉNÉRALE	105
GLOSSAIRE	107
BIBLIOGRAPHIE	109
ANNEXES	117
TABLE DES MATIÈRES	121

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1: Contextes syntaxiques où le CD précède le pp avoir selon Riegel et Coll, (2009 : 502-503).....	9
Tableau 2 : Niveau II.....	21
Tableau 3: Niveau III.	22
Tableau 4 : Niveau IV.	22
Tableau 5 : Répartition des filles et des garçons de chaque niveau.	23
Tableau 6 : La compilation de sexe avec le pourcentage de tous les niveaux confondus.....	23
Tableau 7: Répartition des informateurs selon leurs niveaux d'étude.	64
Tableau 8: Répartition des informateurs selon leur sexe.	65
Tableau 9: Répartition des informateurs selon leur âge avec leur sexe respectif et niveau d'étude.	66
Tableau 10: Récapitulation de l'accord erroné et correct du participe passé avec l'auxiliaire être du niveau II.....	68
Tableau 11 : Récapitulation de l'emploi de l'accord erroné et correct du participe passé employé avec l'auxiliaire être du niveau III.	70
Tableau 12: Récapitulation de l'emploi de l'accord erroné et correct du participe passé employé avec l'auxiliaire être du niveau IV.	72
Tableau 13: Récapitulation de l'accord erroné et correct du participe passé des trois niveaux confondus de l'emploi erroné.....	73
Tableau 14: Récapitulation de l'accord du participe passé employé avec l'auxiliaire avoir du niveau II de l'emploi erroné et correct.	76
Tableau 15: Récapitulation de l'emploi erroné et correct de l'accord du participe passé avec auxiliaire avoir du niveau III.	78
Tableau 16: Récapitulation de l'emploi erroné et correct de l'accord du participe passé employé avec l'auxiliaire avoir du niveau IV.	80
Tableau 17: Récapitulation des emplois de l'accord du participe passé employé avec l'auxiliaire avoir des trois niveaux confondus.....	81

Tableau 18: Récapitulation de l'emploi erroné et correct de l'accord du participe passé employé avec les verbes pronominaux du niveau II.	83
Tableau 19: Récapitulation des emplois erroné et correct de l'accord du participe passé employé avec les verbes pronominaux du niveau III.	85
Tableau 20: Récapitulation des emplois erroné et correct de l'accord du participe passé employé avec les verbes pronominaux du niveau IV.	87
Tableau 21: Récapitulation des emplois erronés et corrects de l'accord du participe passé employé avec les verbes pronominaux des trois niveaux en question	88
Tableau 22: Récapitulation des emplois erronés et corrects de l'accord du participe passé suivi d'un infinitif des informateurs du niveau II.	90
Tableau 23: Récapitulation des emplois erronés et corrects de l'accord du participe passé suivi d'un infinitif des informateurs de niveau III	92
Tableau 24: Récapitulation des emplois erronés et corrects de l'accord du participe passé suivi d'un infinitif des informateurs du niveau IV	94
Tableau 25: Récapitulation de l'accord du participe passé suivi d'un infinitif de tous les niveaux confondus.	95
Tableau 26: Récapitulation des emplois erronés et corrects de l'accord du participe passé employé avec les deux auxiliaires du niveau II.....	97
Tableau 27: Récapitulation des emplois erronés et corrects de l'accord du participe passé employé avec les deux auxiliaires de niveau III.	99
Tableau 28: Récapitulation des emplois erronés et corrects de l'accord du participe passé employé avec les deux auxiliaires du niveau IV.	101
Tableau 29: Récapitulation de taux des emplois de l'accord du participe passé avec les deux auxiliaires de tous les niveaux confondus.	103

LISTE DES GRAPHISMES

graphisme 1: Total de l'emploi erroné et correct de l'accord du participe passé employé avec l'auxiliaire être du niveau ii.	69
graphisme 2: Total de l'emploi erroné et correct de l'accord du participe passé employé avec l'auxiliaire être du niveau iii.	71
graphisme 3 : Total de l'emploi erroné et correct de l'accord du participe passé employé avec l'auxiliaire être du niveau iv.....	73
graphisme 4: Total des taux des emplois de l'accord du participe passé employé avec l'auxiliaire être de tous les niveaux confondus.....	74
graphisme 5 : Total de l'emploi erroné et correct de l'accord du participe passé employé avec l'auxiliaire avoir du niveau ii.	77
graphisme 6 : Total de l'emploi erroné et correct de l'accord du participe passé employé avec l'auxiliaire avoir du niveau iii.	79
graphisme 7: Total de l'emploi erroné et correct de l'accord du participe passé employé avec l'auxiliaire avoir du niveau iv.	80
graphisme 8: Total des emplois de l'accord du participe passé employé avec l'auxiliaire avoir de trois niveaux confondus.	81
graphisme 9 : Total des emplois de l'accord du participe passé employé avec les verbes pronominaux du niveau ii.....	84
graphisme 10: Total des emplois de l'accord du participe passé employé avec les verbes pronominaux du niveau iii.....	86
graphisme 11 : Total des emplois de l'accord du participe passé employé avec les verbes pronominaux de trois niveaux confondus.	89

graphisme 12 : Total des emplois erronés et corrects de l'accord du participe passé suivi de l'infinitif des étudiants bilingues de l'université de niveau ii.	91
graphisme 13: Total des emplois erronés et corrects de l'accord du participe passé suivi d'un infinitif de niveau iii.	93
graphisme 14: Total des emplois erronés et corrects de l'accord du participe passé suivi d'un infinitif de niveau iv.	95
graphisme 15 : Total des emplois erronés et corrects de l'accord du participe passé suivi de l'infinitif de tous les niveaux impliqués.	96
graphisme 16: Total des emplois erronés et corrects de l'accord du participe passé employé avec les deux auxiliaires « être et avoir » du niveau ii.	98
graphisme 17 : Total des emplois erronés et corrects de l'accord du participe passé employé avec les deux auxiliaires du niveau iii.	100
graphisme 18 : Total des emplois erronés et corrects de l'accord du participe passé employé avec les deux auxiliaires du niveau iv	102
graphisme 19: Total des emplois erronés et corrects de l'accord du participe passé employé avec les deux auxiliaires de tous les niveaux confondus.	103

LES ABRÉVIATIONS UTILISÉES

ADJ : Adjectif

ATT : Attribut

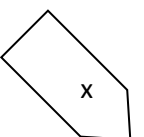
COD : Complément D'objet Direct

PP : Participe Passé

FLM : Français Langue Maternelle

FLE : Français Langue Étrangère

FLS : Français Langue Seconde



INTRODUCTION GÉNÉRALE

Le français est une langue romane appartenant à la famille des langues Indo-Européennes, reconnue pour sa richesse et sa diversité. Il possède un vaste lexique et une grammaire sophistiquée. La langue française est également une langue officielle dans de nombreuses organisations internationales telles que les nations unies, l'union européenne en général et le Cameroun en particulier.

Le français bénéficie ainsi d'un statut particulier au Cameroun. En effet, les camerounais possèdent tout d'abord une variété de langues locales autrement appelées langues maternelles ou nationales, dont le dénombrement total est d'environ 280 langues d'après le classement de M. Ngalassou (1989). À travers les données de ce dernier, le statut sociolinguistique du Cameroun relève du multilinguisme élevé. Toutefois, le chercheur Mbondji Mouelle (2007) accentue que, la communication entre résident anglophone et francophone n'est pas toujours aisée, lors de ses enquêtes et réflexions menées sur le statut du français chez les citoyens anglophones en milieu francophones urbain au Cameroun.

En se basant sur la place que le français occupe en dehors du territoire français, de nombreux contributeurs importants l'ont classé en trois grandes catégories à savoir : FLM, FLE et FLS. D'après ces linguistes, le sigle FLM désigne le français Langue Maternelle, et fait référence à la langue qu'une personne a acquise en premier lieu et qui est souvent associée à son identité culturelle. De ce qui est du FLE, cet item est utilisé pour la première fois par André Rabouliet en couverture de la revue : les *cahiers pédagogiques* en mai 1957. Ce sigle renvoie tout simplement au Français Langue Étrangère. Il s'agit de ce fait, de l'enseignement du français à des personnes dont la langue leur est étrangère. Le terme FLS quant à lui fut évoqué pour la première fois par Jean Pierre Cuq en (1991). Selon lui, cet item se définit comme : « le français parlé à l'étranger avec un statut particulier ». Ce sigle signifie tout simplement Français Langue Seconde. Il s'agit à cet effet, de l'utilisation du français dans les anciens protectorats français. C'est alors une langue, qui principalement léguée en héritage colonial se trouve utilisée dans tous les domaines de l'administration du pays.

Discernons le sigle FLS du FLE. Le FLS est enseigné aux apprenants francophones tandis que le FLE est enseigné aux apprenants non francophones. Ces différents sigles sont employés

dans le but d'apporter une différenciation entre les contextes d'apprentissage du français en fonction du statut de la langue dans le quotidien de l'apprenant. Cependant, notre étude s'intéresse uniquement au sigle FLE, étant donné que notre champ d'expérimentation met en exergue les étudiants anglophones qui apprennent la langue française.

En clair, l'apprentissage d'une langue est un défi à surmonter, car les obstacles se créent durant le processus. En revanche, pour un bon apprentissage du français, les apprenants doivent avoir une bonne maîtrise de certaines règles régissant la langue française du point de vue syntaxique, sémantique, culturel et socioculturel ; ce qui permet d'éviter les fautes d'accord en général et du participe passé en particulier.

Toutefois, un constat est donc fait dans l'utilisation du français par les étudiants bilingues anglophones de l'Université de Yaoundé I. Ces derniers s'expriment très bien oralement en français, mais ont de nombreuses lacunes à l'écrit. Ces lacunes ont été observées lors de la collecte des données auprès de ces étudiants. Parmi les problèmes auxquels ils sont confrontés, figure l'accord du participe passé d'une manière générale et plus précisément du participe passé employé avec l'auxiliaire être, l'auxiliaire avoir, les verbes pronominaux, suivi d'un infinitif et les deux auxiliaires. Sachant que, l'acquisition d'une langue requiert la maîtrise et le développement de quatre compétences linguistiques (l'écoute, la parole, la lecture et l'écriture), Ces compétences permettent aux apprenants du français de manier correctement leur langue cible, car la compilation de celles-ci permet une communication efficace, nuancée et fluide de la langue donnée. Cette assertion se lie avec l'affirmation de Chomsky lorsqu'il dit : « une personne qui a acquise la connaissance d'une langue a intériorisé un système de règles, qui relie les sons et significations d'une manière particulière. ». Ces compétences sont indissociables, parce qu'elles interagissent et se renforcent mutuellement, l'absence d'une de ces compétences causera la maîtrise incomplète de la langue. Cependant, la carence au niveau de la compétence écrite fait l'objet de notre étude qui se projette sur les difficultés que les étudiants bilingues anglophones de l'Université de Yaoundé I en général et ceux de licences, 2,3 et Master 1 en particulier rencontrent lors de la manipulation de l'accord du participe passé.

Le problème majeur de notre étude est celui de la complexité des règles de l'accord du participe passé en français. Cette interrogation principale soulève d'autres interrogations qui nous permettent de constituer notre problématique ainsi qui suit : Quelles sont les causes de la non

maîtrise des règles de l'accord du participe passé ? Quels sont les différents cas d'accord du participe passé français sur lesquels les étudiants bilingues anglophones butent le plus ?

Suite à toutes ces interrogations, le thème de notre étude met en exergue des concepts à partir desquels nous pouvons formuler des hypothèses générales et secondaires. Selon le dictionnaire Larousse, l'hypothèse se définit comme : « Une Proposition visant à fournir une explication vraisemblable d'un ensemble de faits, et qui doit être soumise au contrôle de l'expérience ou vérifiée dans ses conséquences. » Les hypothèses secondaires sont définies par **Gardon Mace** et **François Pétry** (2000) comme : « Le Résultat de la formulation du problème et le point de départ de la vérification ».

Ainsi, nous avons émis comme hypothèse générale la non-maitrise de l'accord du participe passé employé avec l'auxiliaire être, l'auxiliaire avoir, les verbes pronominaux, suivi d'un infinitif et les deux auxiliaires par les étudiants bilingues anglophones. Cette hypothèse peut s'expliquer par le fait que, les règles de l'accord du participe passé n'existent pas en anglais qui est leur première langue. En d'autres termes, la langue anglaise interfère sur l'apprentissage du français. Pour mieux appréhender le sens de cette hypothèse générale, nous allons évoquer deux hypothèses secondaires :

H1 - Les apprenants bilingues anglophones trouvent les règles de la grammaire française complexes et difficiles à mémoriser par rapport à la grammaire anglaise

H2 - Certains étudiants bilingues anglophones pourraient avoir des difficultés à distinguer les exceptions et les cas particuliers liés à l'accord du participe passé en français.

Notre choix est motivé par le rapport syntaxique entre les mots dans la phrase. La grammaire française est l'une des matières les plus denses pour les apprenants du français comme langue étrangère puisque, selon eux, « c'est trop de règles à intérioriser ». L'objectif vise l'analyse des difficultés spécifiques que rencontrent les étudiants bilingues anglophones lorsqu'ils font usage de l'accord du participe passé en français, et la proposition de l'existence de ces difficultés. L'enjeu de ce travail est la capacité à comprendre que, la langue française est un système régi par des règles, lesquelles lorsque bien appréhendées et maîtrisées permettent aux apprenants de mieux se faire comprendre et de comprendre l'autre lors d'un acte de communication.

En outre, sur le plan méthodologique, nous avons choisi le cadre universitaire comme terrain d'expérimentation et plus précisément le département d'études bilingues. Notre étude a

ciblé les étudiants bilingues anglophones du niveau II, III et Master I de ce département. En ce qui concerne la collecte de données, nous avons effectué une descente sur le terrain afin d'avoir accès aux données nécessaires, que nous avons obtenues grâce à un questionnaire de deux rubriques et d'un texte. La première porte sur les informations générales des participants, c'est-à-dire des informations sociolinguistiques. La deuxième est axée sur la connaissance grammaticale des participants mettant en exergue les règles de l'accord du participe passé pour la proposition de phrases types, pour lesquelles il fallait réaliser des accords.

Dans ce travail nous apporterons des réponses aux questions suivantes :

- Quelles sont les principales difficultés rencontrées par les apprenants anglophones dans l'emploi de l'accord du participe passé en français ?
- Quelles peuvent être les causes de ces difficultés ?
- Les apprenants bilingues anglophones accorderaient-ils plus d'importance à l'orale qu'à l'écrit ?

Pour conduire cet exercice de manière cohérente et lisible, nous l'avons subdivisé en deux grandes parties. La première partie parle du cadre théorique et méthodologique de l'étude, qui nous permet de mettre en évidence la spécificité de notre sujet et sa démarche. La deuxième partie, quant à elle axe sur les généralités et l'analyse des données.

PREMIÈRE PARTIE : LE CADRE THÉORIQUE ET MÉTHODOLOGIQUE DE L'ÉTUDE

La première partie de notre travail est basée sur le cadre théorique et méthodologique de l'étude. Elle est structurée en deux chapitres. Le premier représente la revue de la littérature et le cadre théorique. Il est question pour nous de mettre en évidence la spécificité de notre sujet par rapport aux travaux antérieurs dans la revue de la littérature, et le terme scientifique, qui nous permet de mieux expliquer notre thème de recherche. Dans le chapitre deux, nous mettons en exergue le cadre méthodologique de notre étude.

CHAPITRE 1 : LA REVUE DE LA LITTÉRATURE ET LE CADRE THÉORIQUE

Nous explorons dans ce premier chapitre certains travaux bien-fondés qui ont été élaborés bien avant nous sur le concept de l'accord du participe passé. Nous les élaborons à partir des différents documents couvrant notre thème de recherche. Et ensuite, l'échelon se tourne vers le cadre théorique qui nous permet d'analyser le sujet en question.

I.1 LA REVUE DE LITTÉRATURE

La revue de la littérature est un exercice qui présente et évalue la documentation sur un sujet dans le but de le situer par rapport aux recherches antérieures ou à l'information existante. Elle peut être également considérée comme l'état des connaissances sur un sujet donné. Elle nous permet de justifier que l'étude dont nous menons a certainement déjà été faite par d'autres chercheurs. De ce fait, cela se justifie par l'affirmation de **Fragnière (1986 :23)** « nul n'est le premier à aborder un sujet ».

Ainsi donc, comme dans toute bonne activité intellectuelle, il est très important de mentionner que nous ne sommes pas les premiers à avoir abordé le thème : « Les Difficultés dans de l'accord du participe passé chez étudiants bilingues anglophones ». De ce fait, il sera judicieux pour nous de parcourir certains de ces travaux antérieurs pour cadrer et mettre en exergue l'authenticité de notre recherche. Pour la bonne conduite de ce travail, plusieurs documents ont été consultés.

Claire Lefebvre (1986) dans son article intitulé : « L'Accord du participe passé en français : accord = cas » exploite une piste de recherche basée sur l'idée que l'accord du participe passé en français opère à partir de la trace du NP qu'il gouverne. Cette auteure s'est appuyée sur les idées dont les jalons ont été posés en partie dans les travaux de Burzio, Emonds et Mc A'Nulty. La présente analyse se situe dans le cadre théorique général de gouvernement et liage de Chomsky (1981). Pour la réalisation de cet article, elle a pris pour acquis l'analyse des verbes ergatifs proposée par Burzio (1981) et l'analyse des adjectifs « ergatifs » proposée par Mc A'Nulty (1983).

En plus, Nitchou Marguerite (1997) dans sa recherche : « Enseignement du français en classe anglophones : le cas de la Form I et de la Form V de deux établissements scolaires de la ville de Buea », nous présente les difficultés rencontrées par les apprenants anglophones lors de leur communication. Elle axe sa recherche sur les difficultés que les apprenants ont à acquérir les règles grammaticales dans une approche communicative. Pour elle, la maîtrise des règles de grammaire n'est pas le seul aspect à considérer pour une bonne communication.

Selon Christian Baylon et Paul Fabre (1995) dans leur ouvrage : « Difficultés fondamentales rencontrées par les apprenants anglophones et même francophones », « l'usage du français connaît un certain nombre de servitudes générales qui troublent les locuteurs ». Pour ces derniers, l'enseignement de la grammaire repose sur une didactique entretenue par deux réalisations de la langue : l'oral et l'écrit. Pour eux, il n'y a pas de contradiction entre la langue parlée et la langue écrite.

Ntoubou Ela (1995) quant à elle, a également abordé la question sur l'acquisition du langage. Dans sa recherche, elle s'est intéressée au problème du genre grammatical en français mais plus particulièrement à sa pratique. Selon elle, les apprenants du sous-système anglophone ont du mal à pratiquer dans leur communication quotidienne, le genre français. Pour résoudre ce problème, elle propose de faire asseoir et d'appliquer les notions élémentaires du genre dès la classe de Form II.

Bessler (1999) conçoit l'accord d'une manière globale comme : « *Un Processus qui consiste à prendre une partie du contenu sémantique d'élément et à l'exprimer par le biais d'une marque flexionnelle sur un autre élément [et qui] est l'aspect du rapport entre la forme et le sens [...]* » (Bessler, 1999 : 3).

Dans la relation d'accord, on retrouve un donneur et un récepteur ou, selon les termes de Bessler (1999), un contrôleur (appelé autrement source) est une cible de l'accord. Nous nous focalisons donc sur la définition la plus formelle de l'accord proposée par Bessler (1999 :5) qui est comme suit : « *Un élément X s'accorde avec un élément Y si X et Y sont dans une certaine configuration syntaxique et que X manifeste morphologiquement un (des) trait(s) morphosyntaxique(s) de Y.* »

Nous émettons l'affirmation de Bessler selon laquelle le phénomène d'accord traduit principalement une relation syntaxique entre les éléments accordés. De la définition proposée par Bessler, nous nous mettons donc à décrire de façon globale, le phénomène de l'accord.

À travers le participe passé, nous obtenons une multitude formations de temps composés des modes tels qu'énuméré ci-après :

- Le mode indicatif, celui-ci nous permet d'obtenir le participe passé à travers ses temps composés tels que le passé composé, le plus que parfait, passé antérieur, le futur antérieur ;
- Le mode conditionnel nous présente sa formation du participe passé, son temps passé ;
- Le mode subjonctif forme son participe passé par ses temps passés tels que : le passé, le plus-que-parfait ;
- Le mode impératif quant à lui utilise son passé lors de la formation du participe passé ;
- Le mode infinitif pour la formation du participe passé utilise son passé ;
- Le mode gérondif utilise son passé pour former le participe passé.

L'affirmation de Bessler nous a apportée de l'éclairage sur les différents modes et leurs temps composés que l'accord utilise lors de sa formation.

D'après le constat fait par Grevisse et Goosse (2011 :808) dans leur ouvrage *Le Bon usage*, le participe passé employé avec les verbes du premier, ainsi que le verbe naître a pour désinence « é ». Quant aux verbes du deuxième groupe, leur terminaison est sans autre que « i ». Et les verbes du troisième irrégulier en « ir » prennent parfois une terminaison « u », ce qui est courant avec ceux qui sont formés en « oir » et en « re ». Selon Grevisse et Goosse (2011 : 953a) dans leur ouvrage *Le bon usage*, les verbes pronominaux sont conjugués avec l'auxiliaire être, mais ces derniers peuvent aussi être accompagnés d'un complément d'objet

Nous adoptons la formule de la règle générale citée dans Boivin et Pinsonneault (2008 :109) : « *Le participe passé employé avec l'auxiliaire avoir reçoit ses traits d'accord du noyau de son GN complément direct, si ce CD précède le participe passé. Dans tous les autres cas, le participe passé reste invariable* ».

Nous pouvons aussi l'appuyer avec l'exemple du tableau de Riegel et Coll (2009) ci-après, la règle adoptée par Boivin et Pinsonneault citée plus haut.

**Tableau 1: Contextes syntaxiques où le CD précède le pp avoir selon Riegel et Coll,
(2009 : 502-503)**

Le CD est :	Exemples
Un pronom relatif	Les voyages <u>que</u> j'ai faits. Les bêtises <u>qu'</u> il a faites.
Un pronom personnel conjoint antéposé au verbe	Qu'as-tu fait de cette lettre ? Je <u>l'</u> ai remise à qui de droit. Les preuves, il les a toutes détruites. Ce n'est pas lui qui <u>l'</u> a écrite, cette lettre.
Un syntagme ou un pronom détaché en tête de phrase par extraction	C'est <u>toute une ville</u> que le séisme a détruite.
Un constituant objet d'une interrogation partielle et antéposé au verbe	Combien de <u>femmes</u> Don Juan a-t-il séduites ?

Nous constatons à travers cet exemple que le participe passé avec l'auxiliaire avoir antéposé au CD se forme de plusieurs manières.

Maloon Offord (2006) dans son livre intitulé : « A Student grammar of french » fait l'usage d'une étude comparative et contrastive sur l'accord de l'adjectif qualificatif en français et en anglais. Dans son livre, il met l'accent sur la nécessité de maîtriser le genre de chaque nom en français afin de ne pas compromettre les règles de l'accord. Cette insistance est dû au fait que le genre de la grammaire est un aspect primordial de la syntaxe française.

Dans l'ouvrage de Le Bellec Christel (2009), l'accord du participe passé avec l'auxiliaire avoir fait l'objet des exceptions dans sa formulation. Pour savoir comment accorder, nous nous sommes basé sur la formule de la règle présentée dans Boivin et Pinsonneault (2008 : 109), il y a accord si et seulement si le CD est antéposé. Dans ce cas, il y aura bel et bien l'accord. Selon Le Bellec Christel, le système régissant l'accord du participe passé est du type accord verbe-argument, et la règle d'accord en soit se résume ainsi : « *Le participe passé s'accorde avec le*

sujet ou avec l'objet direct de la même façon que le verbe s'accorde avec son sujet, mais à condition que cet élément soit topical. »

Louis-Nicolas Bescherelle dans son manuel intitulé : *Essentiel : tout en un sur la langue française. (309-310)* a subdivisé les verbes pronominaux en cinq différents types. Nous les avons regroupés en deux catégories : les verbes essentiellement pronominaux et les verbes occasionnellement pronominaux. Les verbes essentiellement pronominaux sont les verbes qui n'existent sans un pronom « se », et ils ne se construisent qu'avec un pronom personnel conjoint ; parce qu'il est impérativement impossible de le conjuguer uniquement avec le pronom personnel. Ils s'accordent en genre et en nombre avec le pronom ou le groupe nominal qui occupe la fonction du sujet. Les verbes occasionnellement pronominaux sont subdivisés comme suit :

Les verbes pronominaux réfléchis ; le verbe pronominal réciproque ; les verbes pronominaux au sens passif ; les verbes pronominaux de sens successif : C'est ainsi qu'il les a classés dans son manuel.

Les verbes occasionnellement pronominaux

➤ **Les verbes pronominaux réfléchis**

Lorsque nous parlons d'un verbe pronominal au sens réfléchi, nous devons savoir qu'on l'appelle réfléchi quand l'action exercée sur le sujet est accomplie par lui-même.

➤ **Le verbe pronominal réciproque**

Le verbe pronominal est dit réciproque quand les sujets agissent les uns sur les autres réciproquement, mais l'action exercée sur le sujet ne s'accomplit pas sur eux-mêmes. Ils indiquent également que le sujet est nécessairement au pluriel.

➤ **Les verbes pronominaux au sens passif**

Les phrases employées avec les verbes pronominaux de sens passif subissent l'action évoquée par le verbe sans toutefois exercer cette action. Ces verbes se rapprochent ou s'emploient de la même manière que la forme passive proprement dite puisque la part d'activité du sujet est pour ainsi dire nulle.

➤ **Les verbes pronominaux de sens successif :**

Les verbes pronominaux successifs sont en quelque sorte les verbes pronominaux au sens réciproque.

Louis-Nicolas Bescherelle démontre dans son travail les difficultés que les élèves éprouvent lorsqu'ils utilisent l'accord du participe passé avec les verbes pronominaux surviennent à cause de la multitude cas d'usage.

L'approche de Laurie E. Rozakis (2003), dans son manuel intitulé « The Complete Idiot's Guide to Grammar and Style » second edition, quant à elle (2003 :68) résume les différents temps composés qui permettent d'obtenir la formation et l'utilisation du participe passé en anglais. Ces temps sont au nombre de quatre et se structurent comme suit :

- Present perfect / Le passé composé ;
- past perfect/ le plus-que-parfait ;
- future perfect/ le futur antérieur ;
- conditional / le conditionnel.

Notre étude s'appuie aussi sur cette forme vue que nous avons présenté le processus d'obtention du participe passé en anglais dans toutes ses formes.

L'analyse de Rodrigue Medang Mbira (2011) dans son mémoire intitulé « Analyse des erreurs de sur généralisation chez les apprenants de la classe de 5^{ème}, se focalise uniquement sur les erreurs en rapport avec le participe passé qui portent confusion entre l'infinitif en « er » et le participe passé en « é ». Par contre, notre étude s'appuie non seulement sur ce point annoncé supra, mais également sur les autres types de l'accord du participe passé.

Marc Occeli (2007) a analysé « Le Traitement des erreurs d'accord du participe passé par les apprenants Anglophones en français ». Dans sa recherche, elle a mis en évidence les erreurs que les apprenants anglophones commettent lorsqu'ils accordent le participe passé avec les verbes « avoir » et « être ». Tandis que notre étude va au-delà de ces deux points évalués par Marc Occeli.

Abderezak ZEBIRI (2010) dans son mémoire intitulé « Difficultés de l'accord des verbes à l'écrit : étude morphosyntaxique (cas des élèves de la 1ere année secondaires/ Lettres) lycée de Ksar-EI-Abtal. Sétif », se base sur l'identification des carences morphologiques et syntaxiques liées aux lacunes qui touchent les règles de l'orthographe et qui relèvent de la conjugaison. Son objectif visé est celui de chercher les causalités complexes qui sont à l'origine des difficultés l'accord des verbes à l'écrit chez les élèves de IAS/ lettres dans un village situé dans une région rurale. Au terme de son analyse, Abderezak ZEBIRI a trouvé que les difficultés sont dues à la

complexité du système verbal français d'une part et à la diversité des temps en français d'autre part.

Marie-Josée Daviau (2013) dans son mémoire « Le Participe passé employé avec l'auxiliaire avoir et précédé du pronom CD EN : Accord ou non-accord ? », porte son intérêt sur l'accord du participe passé employé avec l'auxiliaire avoir. Elle a étudié les différents cas qui s'emploient avec l'auxiliaire avoir tout en ressortant les difficultés rencontrées par ces étudiants universitaires. La théorie qui lui a permis d'effectuer cette analyse est celle de la théorie de la grammaire traditionnelle et moderne.

Maud Dubois, Alain Kamber et Carine Skrupien Dekens (2013) dans leur article intitulé « Être et avoir été : l'accord du participe passé par les apprenants de FLE », se donnent pour unique but de ressortir les difficultés des apprenants dans le cadre d'un enseignement des règles du participe passé non-simplifiées.

Quant à Leena-Mari Makinen (2019) dans son mémoire « La Maîtrise de l'accord du participe passé : étude contrastive entre francophones et apprenants de FLE finnophones » examine et compare la connaissance grammaticale des étudiants français avec celle des étudiants français finlandais sur l'accord du participe passé. Lors de sa recherche, elle a évoqué trois points qui différencient le finnois du français ; ces trois points sont pertinents dans la maîtrise de l'accord du participe passé. Il s'agit de nombre d'auxiliaires, du genre des mots et de la correspondance entre formes orales et écrites.

L'approche de Danièle Manesse (2014) a analysé « Les Erreurs d'accord du participe passé chez les apprenants américains de français langue seconde. Tout au long de son analyse, elle a fait un constat concernant les erreurs les plus fréquentes que les apprenants anglophones commettent lorsqu'ils accordent les participes passés avec le verbe « être ». En ce qui concerne notre étude, non seulement nous nous sommes focalisé sur l'accord du participe passé avec l'auxiliaire « être » mais aussi nous avons exploré les autres cas du participe passé.

L'analyse de Bruzio (1981) s'inscrit dans le cadre théorique général de la théorie Gouvernement et liage de (Chomsky,1981). Bruzio a mené une étude sur la sélection de l'auxiliaire en italien. Il s'est penché aussi sur le lien entre la sélection de l'auxiliaire et l'accord du participe passé. Ensuite, il a étendu ses observations à d'autres langues, dont le français. Bruzio (1981 :55) résume la règle d'accord du participe passé en ces termes : « A past participle agrees in gender and number with an element binding its direct object ». En se référant à

l'approche de Bruzio, l'élément qui lie l'objet direct d'un participe passé peut être un élément déplacé en position sujet, et c'est cet élément qui donne l'accord au participe passé. Le lien syntaxique entre ces deux termes ressemble à celui qui est responsable de l'accord, en français, entre le sujet et le verbe.

Laurent gajo (2013), dans son étude sur « Les Erreurs de l'accord du participe passé commises par les apprenants anglophones en français langue étrangère (FLE) fait le constat sur le type d'erreur que les apprenants anglophones butent le plus. Il a remarqué que ces apprenants commettent des erreurs lorsqu'ils accordent les phrases passives, et lorsqu'ils font usage de verbe « avoir » avec le complément d'objet direct (COD) précédé du verbe.

Marie-Christine Fougerousse (1999) mène une recherche sur « L'Enseignement de la grammaire en français langue étrangère (FLE) » dans la ville de paris. Sa recherche est basée sur trois points fondamentaux à savoir : la place de la grammaire, sa présentation et le matériel didactique utilisé.

Arianna Minoretti et Pietro Colombo (2017) dans leur analyse sur « Les Erreurs d'accord du participe passé dans la production orale d'apprenants de français langue étrangère » ont constaté que les apprenants non natifs du français produisent plus des erreurs d'accord avec le verbe « être » qu'avec le verbe « avoir »

Sabine Huot et Agnès Aublet-cuvelier (2018) ont examiné « Les Stratégies d'apprentissage chez les apprenants anglophones de français langue étrangère en ce qui concerne les accords verbaux ». Ils ont découvert que les apprenants ont tendance à utiliser des stratégies de régularisation pour compenser leurs erreurs d'accord.

L'analyse de Carolle Biyeme Nguema (2013) dans son mémoire intitulé « L'Accord du participe passé vu par les élèves de 3^e de Libreville : Analyse et propositions didactiques » nous a fait comprendre pourquoi elle s'est engagée dans cette recherche. Ainsi, nous avons pu décoder la raison pour laquelle elle a entrepris cette recherche. En effet, elle a constaté que l'accord du participe passé était l'une des grandes notions traitées en grammaire ou en orthographe qui cause le plus de problèmes d'assimilations chez les étudiants, les travailleurs, les enseignants et les élèves. Tout ceci parce que l'accord du participe passé à lui seul se trouve avec une multitude cas particuliers, et tous ayant des règles d'accords bien différentes. Cette auteure s'est penchée beaucoup plus sur la fonction du pronom réfléchi des verbaux pronominaux. Sa recherche nous montre que, les élèves qu'elle a examinés ne parviennent pas à distinguer le COD placé après le

verbe et c'est pour cela qu'ils confondent l'accord du participe passé par celui de l'accord du verbe avec son sujet. Carolle Biyeme Nguemaa exploré le champ de l'accord du participe passé avec les verbes pronominaux et s'est appesantie sur l'accord du participe avec les pronoms réfléchis. Pour son étude, elle s'est référée à l'approche de Louis-Nicolas Bescherelle dans son manuel intitulé : *Essentiel : tout en un sur la langue française. (309-310)* qui a subdivisé les verbes pronominaux en cinq différents types de verbes. Regroupé en deux catégories : les verbes essentiellement pronominaux et les verbes occasionnellement pronominaux. Ceci est aperçu dans les exemples tirés dans son manuel :

Les verbes essentiellement pronominaux sont des verbes qui n'existent sans un pronom « se », et ils ne se construisent qu'avec un pronom personnel conjoint ; parce qu'il est impérativement impossible de le conjuguer uniquement avec le pronom personnel. Ils s'accordent en genre et en nombre avec le pronom ou le groupe nominal qui occupe la fonction du sujet. Nous les illustrons avec la phrase ci-après qu'elle a extraite dans l'ouvrage de Bescherelle.

La rose du matin **s'évapore** très vite. Dans le manuel de Bescherelle : *Tout en un sur la langue française. (310)*

L'approche de Carolyn Gascoigne et Robert McCrae. (2002) sur « Les Erreurs d'accord du participe passé français commises par les apprenants anglophones ». Carolyn et Robert, se sont focalisés sur la construction des phrases passives et avec les verbes pronominaux. Leur constat s'est plus manifesté sur la manière dont les apprenants anglophones utilisent les phrases passives et les verbes pronominaux. Ces apprenants d'après ces auteurs commettent des erreurs lorsqu'ils font l'usage de l'accord du participe passé avec le passif et avec les verbes pronominaux. Pour notre étude, nous avons répertorié non seulement les erreurs commises au niveau des accords avec le passif et avec les verbes pronominaux, mais aussi au-delà de ces deux points.

L'approche d'Adèle. C. Goldberg (1995) sur « L'Apprentissage des formes verbales auxiliaires chez les locuteurs non natifs, en particulier les apprenants anglophones. Dans son travail, elle démontre après une analyse que les erreurs d'accord dans son emploi du participe passé sont causées dans certaines mesures par les problèmes d'acquisition de la grammaire des auxiliaires, Vu que ces apprenants ne maîtrisent pas l'emploi de chaque auxiliaire, c'est-à-dire quel auxiliaire employer avec ce verbe. Étant donné qu'il n'y a pas une règle précise qui explique

l'utilisation des auxiliaires. Dans sa recherche, Adèle s'est basée sur la grammaire des auxiliaires. Tandis que notre étude a touché les différents cas des accords du participe passé.

Danièle Manesse (2014) a analysé « Les Erreurs d'accord du participe passé chez les apprenants américains de français langue seconde. Tout au long de son analyse, elle a fait un constat concernant les erreurs les plus fréquentes que les apprenants anglophones commettent lorsqu'ils accordent les participes passés avec le verbe « être ». En ce qui concerne notre étude, nous nous sommes focalisé non seulement avec l'accord du participe passé avec l'auxiliaire « être » mais, nous avons exploré les autres cas du participe passé.

Ces différents travaux supra nous ont permis d'explorer le concept de l'accord du participe passé, à la seule différence que nous sommes allés au-delà du champ exploré par ces différents auteurs.

I.2. CADRE THÉORIQUE DE LA RECHERCHE

1.2.1. La théorie de l'interlangue

La théorie interlangue est un concept clé en linguistique appliquée et en acquisition des langues. Elle fut proposée par Larry Selinker dans les années 1970. Cette théorie se définit comme une langue mentale ou système linguistique autonome qui se situe entre la langue maternelle de l'apprenant et la langue cible qu'il est en train d'apprendre. Elle étudie le processus de développement de la compétence linguistique d'une personne lorsqu'elle apprend une langue étrangère. Selon cette théorie, les apprenants élaborent progressivement une grammaire intermédiaire qui représente leur connaissance linguistique actuelle, et qui peut inclure des erreurs et des simplifications par rapport à la langue cible. En d'autres termes, elle suggère que lorsqu'une personne apprend une nouvelle langue, elle crée une sorte de système linguistique intermédiaire, appelé interlangue, qui combine des éléments de la langue cible avec les éléments de la langue maternelle.

Nous l'avons évoquée en sachant qu'elle nous sera serviable dans l'assimilation de notre étude, vu qu'elle met en lumière le processus cherchant à expliquer les erreurs et les difficultés que rencontrent les apprenants lorsqu'ils essaient d'acquérir une nouvelle langue. La théorie interlangue est un stade de transition, où l'apprenant utilise ses connaissances linguistiques actuelles, ses hypothèses et ses règles pour communiquer dans la langue cible. Si nous nous penchons sur les difficultés spécifiques des étudiants bilingues anglophones en ce qui concerne

l'accord du participe passé en français, plusieurs aspects de la théorie interlangue peuvent être pris en compte.

I.2.1.1 Les principes de la théorie interlangue

Quelques principes de cette théorie :

- **Possession d'une langue intermédiaire**

L'apprenant possède une langue qui se situe entre la langue maternelle et la langue cible. Cette interlangue est constituée de règles linguistiques partiellement acquises, imparfaites et variables.

- **Le caractère dynamique.**

Selon Larry Selinker, l'interlangue est un système de règles linguistiques en constante évolution qui est construit par les apprenants lorsqu'ils essaient d'acquérir une nouvelle langue.

- **Le système autonome**

D'après Larry, l'interlangue est considérée comme un système autonome et distinct de la langue maternelle de l'apprenant et de la langue cible. Elle possède ses propres règles et structures, parfois différentes des deux langues.

- **La variabilité**

Selon lui, l'interlangue est caractérisée par une variabilité linguistique, ce qui signifie que les productions langagières des apprenants peuvent varier en fonction de divers facteurs tels que le contexte, la tâche ou même le niveau de maîtrise de la langue.

- **Simplification**

Les apprenants ont tendance à simplifier les règles complexes de la langue cible lorsqu'ils construisent leur interlangue. Ce facteur peut se traduire par des erreurs grammaticales ou des simplifications syntaxiques.

- **Stade de développement**

Larry Selinker a postulé que les apprenants passent par différents stades de développement dans la construction de leur interlangue. Ces stades peuvent varier d'un apprenant à un autre et ne suivent pas nécessairement un ordre linéaire.

I.2.2. La théorie générativisme ou grammaire générative

Pour la réalisation de notre recherche, nous nous sommes servis de la théorie de la grammaire générative. Cette théorie est un système de règles qui assigne une description structurale à des phrases, d'une manière explicite et bien définie. Elle se dit également d'un système de règles qui peut être répété afin de produire un nombre de structure assez large.

La grammaire générative est une théorie linguistique développée par Noam Chomsky dans les années 1950. Selon cette théorie, la capacité innée du cerveau humain à acquérir un langage se reflète dans la grammaire universelle qui est un ensemble de règles abstraites qui soutiennent tous les systèmes de langues humaines. D'après Chomsky, cette théorie est « la capacité de produire un nombre infini de phrases grammaticales en utilisant uniquement des moyens finis ».

Nous avons choisi cette théorie dans la mesure où nous savons qu'elle est la mieux adoptée pour comprendre notre thème, étant donné que cette théorie explique comment un être est doté d'une capacité qui lui permet non seulement d'acquérir de compétence dans sa première langue, mais de la pratiquer dans une autre langue vu que la structure et la règle sont utilisées de la même manière. Cependant, pour mieux assimiler et articuler une langue il suffit juste de comprendre et d'effectuer plus de pratique en suivant la règle de base grammaticale de cette langue. Toutefois, en nous servant de cette théorie, nous pouvons expliquer pourquoi les apprenants de français langue étrangère éprouvent des difficultés dans le maniement de cette langue. En nous basant sur le fait que, le générativisme en linguistique peut aider à expliquer pourquoi le problème de la non maîtrise de l'accord du participe passé survient ; ceci peut se réaliser en analysant la façon dont les apprenants assimilent les règles et les structures de la langue française. Selon cette théorie, la langue est un système complexe composé de règles et de structures qui sont générées mentalement par les locuteurs natifs. La grammaire générative ne se soucie pas trop de la pédagogie, de la façon d'apprendre une langue particulière, mais elle est considérée plutôt comme la science de toutes les langues. Cette théorie générativisme peut résoudre ce problème dans la mesure où elle éclaire l'utilisation d'une formule qui ne s'emploie que d'une manière controversée. Donc, si les apprenants de français langue seconde veulent comprendre le fonctionnement de l'accord du participe passé, il suffit qu'ils soient en mesure de former ses règles et ses structures mentalement afin de pouvoir les utiliser de façon appropriée, en appliquant la théorie de la grammaire générative de Chomsky. Cette théorie qui stipule que

chaque fonction d'un mot est étroitement liée à la place que ce mot occupe dans la phrase. Autrement dit, la grammaire générative traite la langue comme elle est sans toutefois la compliquer en disant qu'une fonction X peut remplir la fonction Z si nous compilons X et Z. Hors la grammaire générative exécute juste une règle unique dans son fonctionnement.

Pour mieux situer notre théorie choisie, il sera judicieux pour nous de présenter les principes que dégage cette dernière.

I.2.2.1. Les principes de la théorie générativisme

Comme principes nous avons :

- La notion de grammaticalité :

Selon Chomsky, la langue doit être comprise comme un système de règles qui permet de générer des phrases grammaticales et exclure les phrases non grammaticales.

- La syntaxe est essentiellement pour la grammaire

Selon Chomsky, la syntaxe est plus importante pour la grammaire que la sémantique ou la phonologie. Il s'est basé sur le fait que le composant syntaxique d'une grammaire générative correspond aux règles qui caractérisent les séquences bien formées d'unités syntaxiques minimales et qui assignent une information structurale de nature diverse à ces séquences. Aussi, la syntaxe établie la liste des relations grammaticales de base et la liste des opérations de transformation qui permettent de créer toutes les phrases.

- La langue est innée

D'après Chomsky, le cerveau humain est capable de comprendre la structure de la langue d'une manière innée, même si cette structure est complexe.

I.2.2.2. Les limites de cette théorie

Bien que cette théorie a eu un impact significatif sur la recherche en linguistique et a motivé de nombreux chercheurs, elle fait l'objet de dépression par ses limites.

La grammaire générative ne rend compte de toutes les langues :

Elle a été initialement développée pour l'étude de l'anglais, et on a des difficultés à appliquer ses concepts à des langues très différentes comme le japonais, le chinois...etc.

- **Les règles ne sont pas toujours simples**

La grammaire générative propose des règles formelles pour la construction des phrases, mais ces règles ne sont pas toujours simples et certaines sont même très complexes.

La syntaxe n'est pas tout : Chomsky a mis en avant l'idée que la syntaxe est essentielle pour la grammaire, mais d'autres linguistes ont constatés que la sémantique et la phonologie jouent également un rôle important dans la compréhension de la langue.

Pour cadrer notre thème, il est nécessaire pour nous d'aborder la notion de compétence et de performance que dégage cette théorie.

I.2.2.3. La notion de dichotomie compétence et performance

I.2.2.3.1. La compétence

Lorsque nous abordons la notion de compétence, nous faisons allusion à la connaissance intuitive et inconsciente que l'on possède de sa langue maternelle. Selon Chomsky, la compétence « est la connaissance que le locuteur-auditeur a de sa langue ». Autrement dit, la compétence correspondrait plus à la grammaire intériorisée par le sujet parlant et entendant. Selon Chomsky, cette compétence est innée et universelle, et que tous les êtres humains sont équipés pour acquérir n'importe quelle langue. Dès lors, les apprenants de français langue seconde sont dotés d'une compétence, étant donné qu'ils manient leur première langue. Aussi, tout être est né compétent.

I.2.2.3.2. La performance

Pour Chomsky, la performance est « l'emploi effectif de la langue dans des situations concrètes ». En d'autres termes, la performance correspond à l'utilisation réelle du langage dans une situation concrète. Ceci résume que, la performance se réfère plus à l'utilisation que fait le sujet de cette grammaire quand il communique, quand il parle ou écoute des éléments du langage.

En théorie, l'accord du participe passé en français suit des règles grammaticales précises en fonction du genre et du sujet.

CHAPITRE II : LA MÉTHODOLOGIE ET LE CORPUS DE LA RECHERCHE

II. 1 LA MÉTHODOLOGIE DE LA RECHERCHE

Notre étude cherche à recenser les différents types d'erreurs que les apprenants anglophones commettent lorsqu'ils utilisent l'accord du participe passé français. Nous tenons à réaliser une expérimentation afin de décrire l'usage relatif aux accords du participe passé chez l'ensemble des étudiants du département des études bilingues de l'université de Yaoundé I.

Dans ce chapitre, nous abordons d'abord la méthodologie qui nous a servi à bien mener notre champ de recherche tout en décrivant des raisons justifiant le choix du public visé. Ensuite, nous procédons à la présentation du corpus de notre recherche dans l'annexe.

II. 1.1 Le public visé

Nous avons choisi le cadre universitaire comme terrain d'expérimentation et plus précisément le département d'études bilingues dans la mesure où nous supposons que les étudiants de ce département suivent les cours qui sont dispensés en anglais et en français. Nous savons qu'ils reçoivent un enseignement explicite des règles de l'accord du participe passé français, étant donné qu'ils font la grammaire normative et les autres branches de la grammaire. Aussi, ils devaient déjà avoir reçu une notion de la grammaire française au cours de leur formation scolaire.

En plus, notre choix cadre avec la filière qu'ils ont choisie, vu que le bilinguisme vaudrait dire deux langues. De ce fait, pour parler et écrire correctement, il faut avoir bien assimilé les notions de base de la grammaire de ces langues.

En effet, notre étude cible les étudiants bilingues anglophones du département d'études bilingues et plus précisément le niveau II, III et Master I dans le but de savoir si les enseignements de français qu'ils reçoivent sont les mieux adaptés pour leur formation. Et de voir comment ces enseignements se manifestent dans leurs quotidiens. Il est question aussi d'évaluer la compétence de ces étudiants, vu que ces derniers sont appelés à rédiger un rapport de stage linguistique à la fin de leur formation du premier cycle universitaire.

Nous souhaitons que ces étudiants nous montrent leurs capacités en matière d'apprentissage d'une langue étrangère. Cependant, notre recherche veut simplement démontrer la non-maitrise de l'accord du participe passé français par les étudiants anglophones. Par suite de, nous avons construit notre corpus de façon à ce que les résultats concernant l'accord du participe passé ne soient pas le fruit du hasard, mais bien de l'intégration de ce cas au système plus large de l'accord du participe passé français.

Les étudiants ciblés de notre recherche sont du département d'études bilingues plus précisément les bilingues anglophones. Nous nous sommes focalisés sur trois niveaux différents pour mieux connaître leur compétence grammaticale. Et pour que cette délimitation du champ d'analyse nous permette de mieux exploiter notre recherche. Ces participants sont des étudiants bilingues de la deuxième, de la troisième et de la quatrième année qui ont obtenu le DCE OL.

Par ailleurs, nous avons voulu collaborer avec 150 étudiants mais malheureusement tous n'ont pas été disponibles. Nous avons pu donc entretenir avec 70 étudiants.

Pour mieux desceller leurs compétences grammaticales, nous avons décidé de procéder par pourcentages de filles et de garçons par niveau.

Par la suite, nous procédons à la compilation des niveaux selon le sexe avec le pourcentage de filles et de garçons d'une part, et d'autre part, nous présentons d'abord le pourcentage des filles et après celui des garçons.

Le premier sondage concerne la répartition des différents niveaux selon le sexe avec le pourcentage des filles et des garçons.

Le premier niveau choisi pour notre expérimentation est le niveau II. Ces derniers sont aux nombres de 30. D'où nous avons 21 filles et 9 garçons.

Tableau 2: Niveau II

Sexe	Filles	Garçons
Nombre	21	9
Pourcentage	70%	30%

Les étudiants de ce niveau reçoivent des cours bien variés. Pour notre étude, nous nous sommes intéressés sur l'unité BIL211 intitulé **Langue français**. Nous avons choisi cette unité

parce que nous savons qu'elle est la mieux adaptée pour notre recherche. En les évaluant nous pouvons recenser leurs compétences grammaticales française.

Le deuxième niveau pour la réalisation de notre expérience est le niveau III. Ces étudiants sont 25 au total, donc 18 filles et 7 garçons.

Tableau 3: Niveau III.

Sexe	Filles	Garçons
Nombre	18	7
Pourcentage	72%	28%

Nous nous sommes intéressés à ce niveau parce que ces étudiants reçoivent des enseignements bien approfondis du concept de l'accord du participe passé en français. En allant dans leur programme du premier semestre nous pouvons répertorier des notions sur l'accord du participe passé français dans l'unité intitulé **BIL311 : Commentaire Grammatical et stylistique/ Langue et Linguistique Française**. Leur second semestre est basé uniquement sur le programme sur le rapport de stage linguistique, où ces étudiants bilingues anglophones reçoivent les cours intenses en français. Ce programme les aidera dans leurs divers écrits.

Le troisième niveau choisi pour notre enquête est le niveau IV. Ces participants sont aux nombres de 15, donc 11 filles et 4 garçons.

Tableau 4 : Niveau IV.

Sexe	Filles	Garçons
Nombre	11	4
Pourcentage	73,33%	26,66%

Nous avons exploré ce niveau dans la mesure où nous savons que les étudiants de ce niveau ont déjà acquis une connaissance sur la notion de l'accord du participe passé français durant leurs années précédentes.

Le deuxième sondage concerne la compilation des niveaux. Dans cette section, nous avons le nombre total des participants, lequel nous avons subdivisé en deux tableaux.

Le premier tableau regroupe les filles et les garçons de chaque niveau. Nous montrerons dans ce cadre la répartition selon le sexe par niveau, avec le pourcentage des filles et des garçons par niveau.

Tableau 5 : répartition des filles et des garçons de chaque niveau.

Niveau	Niveau II		Niveau III		Niveau IV	
	Filles	Garçons	Filles	Garçons	Filles	Garçons
Nombre	21	9	18	7	11	4
Pourcentage	70%	30%	72%	28%	73,33%	26,66%

Tableau 6 : La compilation de sexe avec le pourcentage de tous les niveaux confondus.

Niveau	Niveau II	Niveau III	Niveau IV	Total	Pourcentage
Sexe	Filles	Filles	Filles	92	61,33%
	Garçons	Garçons	Garçons	58	38,66%

Le champ d'expérimentation de notre recherche a touché trois différents niveaux du département d'études bilingues de l'université de Yaoundé I plus précisément les étudiants bilingues anglophones.

La procédure d'évaluation des compétences grammaticales de français de ces étudiants, nous permettra de bien discerner les différentes erreurs que ces derniers commettent lorsqu'ils sont appelés à utiliser l'accord du participe passé français dans les divers écrits.

II.1.2 Les outils de la collecte de données

Pour notre collecte de données, nous avons choisi le questionnaire comme outil. Ce questionnaire est constitué de deux rubriques : les informations générales sur les informateurs concernés d'une part, des phrases qui vont nous permettre de recueillir des informations permettant d'évaluer leurs connaissances grammaticales propres aux règles d'accord du participe passé français, d'autre part. Voici comment chaque partie de ce questionnaire a été élaboré puis utilisé dans notre processus expérimental.

II. 1.2.1 Information générale (Données sociodémographiques)

En vue de bien cerner les caractéristiques servant à décrire l'échantillon et de prévoir les variables à contrôler lors du traitement de données, nous avons conçu un questionnaire sociodémographique qui a été remis à chacun de ces scripteurs. Ce questionnaire tenant en une page, comporte trois grandes questions. Les items de ces questions portent sur le sexe des participants, leur âge et leur niveau d'étude. Cet exercice consistait à cocher une case de chaque question qui comporte l'information qui leur semble correcte. Cependant, après la présentation des données sociodémographiques, nous avons épinglé notre thème avec des informations spécifiques qui canalisent notre sujet de recherche. La réalisation de ces items se produira en dessous de cette partie évoquée.

II. 1.2.2 Les connaissances générales

Pour la deuxième rubrique du questionnaire, nous avons recueilli un corpus pour étudier et déployer les différents concepts qui découlent des accords du participe passé français. Le test proposé est un fragment de phrases que ces étudiants sont appelés à remplir en utilisant la bonne forme de l'accord du participe passé français.

Le but de cet exercice est de ressortir les différents types d'erreurs que ces étudiants bilingues commettent lorsqu'ils sont appelés à utiliser l'accord du participe passé français dans leurs divers écrits.

Ici, nous avons évoqué la complexité de l'accord dans certaines de ces formes d'emploi. Ainsi, ces étudiants ont comme unique tâche de compléter des phrases avec la forme du participe passé français qui convienne.

Cet exercice nous permettra de savoir si ces étudiants bilingues anglophones maîtrisent bien les règles qui découlent de l'accord du participe passé français. Cette tâche soumise à ces étudiants est un ensemble de phrases construites avec les différentes formes de l'accord du participe passé. Les verbes sont mis entre parenthèses, suivit des pointillés. Ces pointillés sont des espaces vides où ces étudiants sont appelés à remplir avec le participe passé du verbe qui leur semblent le plus probable et correct.

Cet exercice est élaboré de telle sorte que les phrases remplissent les modalités évoquant les différents cas de l'accord du participe passé. Nous avons formulé trente (30) phrases dans lesquelles les différents types de l'accord sont évoqués. Ces phrases dégagent l'accord du

participe passé dans presque tous leurs différents types d'emplois. Ainsi, nous avons les phrases construites avec le participe passé employé avec l'auxiliaire avoir. Dans cet emploi, les deux principales règles que dégage ce type d'accord sont évoquées. Autrement dit, nous avons construit des phrases avec l'auxiliaire avoir de tel sorte que ses différents emplois apparaissent. Nous avons l'absence de l'accord du participe passé avec son sujet ou son complément d'objet lorsqu'il est question d'emploi de l'auxiliaire avoir, et l'accord se réalise lorsque le complément d'objet direct est antéposé à cet auxiliaire.

Aussi, nous avons évoqué les phrases employées avec l'auxiliaire être. Ici, l'auxiliaire être est présenté comme sa nature l'indique. En d'autres termes, la règle de l'accord du participe passé employé avec l'auxiliaire être reste globalement le plus simple et le plus facile à cerner. De plus, il est le plus maîtriser dans sa formulation que les autres accords. Sa règle est moins complexée que les autres règles de l'accord, car son participe s'accord en genre et en nombre avec le sujet qui lui est conféré. Comme source nous pouvons citer (Grevisse et Goosse 2011 : 939).

En plus de ces deux auxiliaires exploités, nous avons également construit des phrases avec le participe passé employé avec des verbes pronominaux. En ce qui concerne cet accord, nous avons exploré tous les différentes pistes que ce type d'accord dégage. Autrement dit, nous avons pris la peine de classifier ces verbes pronominaux dans nos phrases en respectant la catégorisation : Les verbes occasionnellement et les verbes essentiellement pronominaux. Dans nos différentes phrases, nous avons évoqué les verbes occasionnellement pronominaux tels que les accords avec les verbes pronominaux réfléchis, les verbes pronominaux réciproques de même qu'au sens passif et successif.

Dans notre analyse, nous avons également introduit dans nos différentes phrases la forme de l'accord du participe passé suivi d'un infinitif. Retenons que dans la langue française, le participe passé suivi d'un infinitif s'accorde si et seulement si son complément direct est aussi le sujet sous-entendu de l'infinitif. Il ne s'accorde pas si le complément direct a plutôt la fonction de complément direct de l'infinitif. Autrement dit, lorsqu'il occupe la fonction de complément direct de l'infinitif, il ne s'accorde pas.

Retenons également que, lorsqu'un participe passé est employé avec l'auxiliaire avoir et suivi d'un infinitif, il s'accorde si et seulement si le pronom complément direct tels que « le » ;

« la » ; « les » ; « que » antépose au participe et qu'il est le sujet sous-entendu du verbe à l'infinitif.

En formulant nos phrases, nous avons respecté cette règle qui se dégage de cet accord suivi d'un infinitif.

Pour aller loin dans l'accord du participe passé, nous avons aussi exploité l'accord employé avec deux fonctions de l'adjectif qualificatif. Ces fonctions sont entre autre la fonction épithète et la fonction attribut.

- L'accord du participe passé avec épithète.

Dans ce type d'accord, nous avons épinglé dans nos diverses phrases les différents issus que cet accord déploie. Lorsque le participe passé a pour fonction épithète, il peut être employé seul ou non. S'il arrive qu'il est employé seul, nous nous retrouvons dans un emploi sans auxiliaire avoir ou sans auxiliaire être. Bénédicte Delaunay et Nathalie Pierret ont mentionné dans leur ouvrage intitulé Le Bescherelle : la grammaire pour tous. « Le Participe passé peut être employé seul (c'est –à-dire sans l'auxiliaire avoir ou être) et joue le rôle d'un adjectif ». Pour soutenir notre affirmation, nous avons utilisé comme support l'ouvrage de ces deux auteurs cités supra.

« Les Adjectifs qualificatifs en fonction d'épithète se placent généralement après le nom qu'ils déterminent. Il convient cependant de remarquer que certains se placent obligatoirement après le nom, d'autres normalement avant, d'autres, enfin, tantôt avant, tantôt après ».

- L'accord du participé avec attribut.

Ici, nous avons construit des phrases où l'adjectif qualificatif en fonction attribut s'accorde en genre et nombre avec le sujet ou l'objet qui lui est rapporté. Notons également que l'adjectif qualificatif en fonction d'attribut a des verbes spécifiques avec lesquels il se forme. Ces verbes sont des verbes d'états. Ils portent les marques du temps et des personnes du groupe verbal.

Cette démarche de la méthodologie et du corpus présente pour nous une grande aide dans la réalisation de notre recherche. En effet, cette démarche nous a permis de mener et d'exploiter notre champ de recherche d'une manière cohérente et compréhensive, Étant donné que ce chapitre montre comment nous avons mené et réalisé notre enquête durant la rédaction de notre recherche. Nous nous sommes donc servis de cette démarche pour mieux outiller le déroulement de nos données dans le but de faciliter la compréhension de la lecture. Par ailleurs, la transposition du corpus nous a conduit à une bonne fin.

En somme, notre travail constituait dans cette première partie de présenter en chapitre un, la revue de la littérature et le cadre théorique. Il était question pour nous de mettre en évidence la spécificité de notre sujet par rapport aux travaux antérieurs, et le terme scientifique, qui nous a permis de mieux exploiter notre thème de recherche. Dans le chapitre deux, nous avons évoqué le cadre méthodologique. Cette section constituait à décrire les raisons justifiant le choix du public visé, la démarche adoptée pour obtenir nos données. Nous allons de ce part explorer la deuxième partie de notre travail.

DEUXIÈME PARTIE : GÉNÉRALITÉS ET ANALYSE DES DONNÉES

La deuxième partie de cette réflexion est constituée de deux chapitres également. Le premier chapitre aborde le concept de généralités des accords du participe passé en anglais et en français dans le but d'élucider les concepts évoquant la notion de l'accord du participe passé de ces deux langues. Le chapitre deux traite les données recueillies qui nous ont permis d'aboutir aux résultats que nous avons par la suite interprétés.

CHAPITRE III : LES GÉNÉRALITÉS SUR L'ACCORD DU PARTICIPE PASSÉ EN ANGLAIS ET EN FRANÇAIS

Toute langue fait appel à un accord du participe passé, vu qu'elle fait l'usage de la déclinaison grammaticale. Ainsi, le français tout comme l'anglais manipule cette forme, mais avec une différence au niveau de la formation et de l'emploi. En grammaire, le participe passé des verbes est une partie essentielle, étant donné que la manipulation et la maîtrise parfaite d'une langue repose sur sa base grammaticale. Ce troisième chapitre présente de manière globale les différentes variations de l'accord du participe passé en anglais et en français sur lesquels nous sommes appuyés pour réaliser notre étude.

III.1 LES GÉNÉRALITÉS SUR L'ACCORD DU PARTICIPE PASSÉ EN ANGLAIS

Comme toute autre langue, l'anglais fait l'usage de l'accord du participe passé, mais avec une différence dans l'emploi.

En anglais, le participe passé se termine généralement en « ed » ; « t » ou « en » selon sa catégorie verbale. Pour obtenir le participe passé en anglais, nous faisons usage de trois formes distinctes. Nous allons illustrer par les exemples tirés de l'ouvrage de Laurie Rozakis intitulé The Complete Idiot's Guide to Grammar and Style (2003), et de nos propres exemples. Nous sommes servis de la 2^e édition du livre.

- Nous l'utilisons pour conjuguer un verbe dans un temps composé
- Nous l'employons pour former une phrase à la voix passive
- Et en fin nous le manipulons pour utiliser un verbe en tant qu'adjectif.

Dans cette partie, nous avons les différents temps composés qui nous permettent d'obtenir le participe passé en anglais. Ces temps composés se forment généralement avec l'auxiliaire en mettant le verbe principal à la forme du participe passé.

III.1.1. Le passé composé / present perfect

Le passé composé en anglais present perfect se forme avec l'auxiliaire « to have » conjugué au présent de l'indicatif et le participe passé du verbe.

Examples:

- a. I **have been** here for days. (67) ;
- b. You **have worked** for him for many years;
- c. I **have written** the letter;
- d. We **have burped** for hours. (67);
- e. We **have eaten** rice and beans the previous day;
- f. Mary **has walked** along all the while;
- g. John and peter **have stolen** yams from their mother's pot;
- h. Johnathan **has fallen** in love with his friend;
- i. I **have been** snoring all week. (68);
- j. The lawyer **has defended** well his client;
- k. The singer **has sung** for his people all the week;
- l. John and his mother **have gone** to the farm;
- m. Sandra **has married** an all man;
- n. Teachers **have celebrated** the teacher's day greatly;
- o. Students **have resumed** classes one month ago;
- p. Dance **has brought** many problems in Johnathan life;
- q. My father and I **have left** home early in the morning;
- r. They **have had** a new Uniform;
- s. The indomitable lion **has qualified** for the African Cup of Nation of 2024;
- t. The Burundi **has lost** their qualification match against Cameroon;
- u. The robbers **have stolen** the headmaster's car last Saturday;
- v. David **has broken** his sister's chair yesterday.

III.1.2. Le plus-que-parfait / past perfect

Past perfect en français le plus-que-parfait se forme avec l'auxiliaire « had » au passé et associé au participe passé du verbe.

Exemples :

- a) The doctor felt my mother **had got** worse since last week;
- b) I **had loved** my lost book;
- c) The student **had finished** his work before the teacher came in class;

- d) John **had been** the best of his class since he was 8 years ago;
- e) Before going to school, my sister **had taken** her breakfast;
- f) I **had been** snoring when the house collapsed (68);
- g) Before starting the project, they **had discussed** their action plan;
- h) When John found his pen, he **had** already **bought** another one;
- i) I finally realized that, I **had forgotten** to take my phone;
- j) I **had been** sad before the new tofu arrived (68);
- k) Children **had gone** to the holiday;
- l) John said that: he **had** already **met** that famous actor;
- m) The lecturer **had left** when I arrived on the campus;
- n) I **had eaten** all the tofu before you returned (68);
- o) The students **had got** a good mark for their continuous assessment;
- p) The stubborn boy of our class **had gone** during French course;
- q) My grand-mother **had lost** her keys, so she couldn't get in;
- r) Students **had studied** for hours before the announcement of the exam;
- s) When Sheilla and I arrived at the cinema, the movie **had** already **started**;
- t) Before going to the market, my brother **had watched** his favorite film;
- u) When my teacher arrived home, I **had started** doing my exercises;
- v) The lecturer **had had** a new brown car from his birthday;
- w) The mother was exhausted because her baby **hadn't slept** all night;
- x) Anita told me that she **had** already **visited** this zoo;
- y) Before moving, Pascal **had lived** in this town for many years;
- z) Children **had left** their room before the arrival of their parents.

III.1.3. Le futur antérieur / future perfect

Le futur antérieur en anglais future perfect est un temps qui se construit d'une manière assez simple : sujet+ modal will +auxiliaire have+ participe passé du verbe principal.

Ces exemples ci-après généralisent sur la formation de phrases au future perfect.

Exemples:

- a. I **will have loved**;
- b. The sponge **will have not been** on the window for a week;

- c. The sponge **will have been** on the window for a week. (68);
- d. The garage manager **will have fixed** the car by noon;
- e. Student **will have met** many celebrities during their outing;
- f. The English bilingual students **will have become** fluent in the foreign language by the end of the academy year;
- g. We **will have achieved** our goals by the next month;
- h. My neighbor **will have learned** to play the piano by his next year birthday party;
- i. John's mother and his brother **will have earned** lot of money through their business;
- j. When we lunch next week, I **will have been** pumping iron for at least a week. (68);
- k. The **will have revised** all their lessons by the end of the week;
- l. The **will not revised** all their lessons by the end of the week;
- m. **Will they have revised** all their lessons by the end the of the week?
- n. **Won't they have revised** all their lessons before the end of the week;
- o. The student **will have left** the campus by the end of the Tomorrow;
- p. Sandra **will have finished** to do her exercises by the time her parents come back;
- q. My parent **will have celebrated** their ninth wedding anniversary next year;
- r. By the end of this week, uncle John **will have received** a promotion;
- s. The government **will have completed** their construction project by the end on the month;
- t. Aunt Sandra **will have published** her second book by the end of this year;
- u. The child **will not have finished** his milk by tomorrow;
- v. Laura will have graduated by the beginning of the next year;
- w. I will have traveled to several countries by next summer;

- x. Darina will have prepared dinner before her sister arrived;
- y. I will have fulfilled my dreams within few years;
- z. **Will** my daughter **have completed** her secondary school within three years.

III.1.4- Le conditionnel passé / past conditional

Pour conjuguer le conditionnel passé en anglais, nous devons associer la modalité **would+le présent simple du verbe avoir (to have)** ainsi que le participe passé du verbe principal.

Exemple:

- a. I **would have loved**, if you had had a good manner;
- b. If I have known, I **wouldn't have invited** you to that boring party;
- c. She **wouldn't had repeated** this class, if my classmate had taken my warning seriously;
- d. If Mary had known how to cook, she **could have registered** herself;
- e. If my father hadn't saved money, he **wouldn't have bought** many cars;
- f. If we had known it would rain, we **would have brought** an umbrella;
- g. If Maeve hadn't studied harder, she **wouldn't have gotten** grades;
- h. If the students had brought their books, they **wouldn't have been** outside;
- i. If you had studied harder, you **wouldn't have failed** your exam;
- j. If Johnny had followed instruction, he **wouldn't have been punished** by his parents;
- k. If our friend had come earlier, we **would have attended** the concert together;
- l. If the driver had taken that road, he **wouldn't have arrived** late;
- m. If the prince had asked princess Ukumma for married earlier, she **wouldn't have married** that old king;
- n. If the lecturer had informed us about the exam, we **wouldn't have had** a bad mark;

- o. If the delegate had passed the information earlier, the students **wouldn't have gone** home;
- p. The principal hadn't punished the student, if he **wouldn't have talked** in the hall;
- q. If it hadn't been colder, we **wouldn't have built** a fire;
- r. If she had practiced more, she **would have performed** better in the competition;
- s. If you had asked for help, we **would have assisted** you;
- t. If you had called me, I **would have answered** your questions;
- u. If the school bus had left earlier, it **wouldn't have been** stuck in traffic;
- v. If Maryam had listened to her mother's advice, she **wouldn't have repeated** that mistake;
- w. If we had won the America lottery, we **would have been** in America by now;
- x. If the children had known their parents were coming, they **would have prepared** breakfast;
- y. If Mary hadn't taken the shortcut, she **wouldn't have reached** on campus at time;
- z. If Fadimatou had studied in German, she **would have spoken** the German Language fluently.

III.1.5- La formation des verbes à la voix passive

Laurie Rozakis a mentionné dans son livre intitulé The Complete Idiot's Guide to Grammar and Style. (2003) “ a verb is passive when its action is performed upon the subject”.

Ici, lorsque nous voulons accorder les phrases à la voix passive, nous devons nous pencher sur la formule suivante : le verbe BE + past participle (participe passé). De ce fait, c'est le verbe BE qui se conjugue au temps voulu, et on ajoute le past participle (participe passé) par la suite.

Exemples :

- a) The school **was opened** in 1999;
- b) A tape **was played** by me at full volume (74);
- c) The next day, the men's room **was entered** by Harvey (74);
- d) The sign **was looked** at by him (74);
- e) Right below the sign, immediately above the soap dispenser, someone **had written** another sign (74);
- f) In the men's room at work, a sign **had been placed** by the boss directly above the sink (74);

Après les exemples extrait du livre de Laurie ROZOKIS intitulé : The complete Idiot's Guide to Grammar and Style. Nous pouvons dire que nous distinguons une multitude façon de former la voix passive avec des différents temps. D'où nous avons comme suite :

La formation de la voix passive avec le présent (present simple). Pour obtenir la voix passive, nous avons comme formule : sujet + am/is/are + past participle (par le verbe « be ») + complément (par le verbe principal).

Exemple :

- 1.
 - a. Active voice: they swipe the flow every day;
 - b. Passive voice: The flow is swiped every day by them;
- 2.
 - a. Active voice: Mary and John cook dinner for their family;
 - b. Passive voice: dinner **is cooked** for their family by them;
- 3.
 - a. Active Voice: lecturer explains the lesson to the students;
 - b. Passive voice: the lesson **is explained** to the students;
- 4.
 - a. Active voice: Johnathan decorates the room for the birthday party;
 - b. Passive voice: The room for the birthday party **is decorated** by Johnathan;
- 5.
 - a. Active voice: Sandra sends a text message to her boyfriend;

- b. Passive voice: A text message **is sent** to her boyfriend by Sandra;
- 6.**
- a. Active voice: we prepare breakfast every morning to everyone;
- b. Passive voice: Breakfast **is prepared** every morning to everyone by us;
- 7.**
- a. Active voice: She plants flowers in the garden;
- b. Passive voice: flowers **are planted** in the garden by she;
- 8.**
- a. Active Voice: The Teacher corrects the students' homework;
- b. Passive voice: The students' homework **is corrected** by the Teacher;
- 9.**
- a. Active Voice: Workers recycle paper and plastic;
- b. Passive voice: paper and plastic **are recycled** by workers;
- 10.**
- a. Active voice: The waiter serves customers in the restaurant;
- b. Passive voice: Customers in the restaurant **are served** by the waiter;
- 11.**
- a. Active voice: The employees organize events for their director;
- b. Passive voice: events for their director **are organized** by the employees;
- 12.**
- a. Active voice: Many people read the book;
- b. Passive voice: The book **is read** by many people;
- 13.**
- a. Active voice: My aunt bakes the cake;
- b. Passive voice: The cake **is baked** by my aunt;
- 14.**
- a. Active voice: Hundreds of students visit the treasure house;
- b. Passive voice: The treasure house is visited by hundreds of students;
- 15.**
- a. Active voice: My cousin washes the dishes;
- b. Passive voice: The dishes are washed by my cousin.

La formation de la voix passive avec le (present continuous). Sa formule se présente comme ci-dessous :

Sujet +am /is/are +being+ le participe passé (par le verbe principal) + complément (par le verbe to « be ».)

1.

- a. Active voice: government is building a new bridge;
- b. Passive voice: A new bridge is being built by government;

2.

- a. Active voice: My brother and I are fixing the car;
- b. Passive voice: The car is being fixed by us;

3.

- a. Active voice: John is cooking rice and beans;
- b. Passive voice: rice and beans are being cooked by John;

4.

- a. Active voice: My father is teaching form V;
- b. Passive voice: Form V is being taught by my father;

5.

- a. Active Voice: Maryam is drinking juice;
- b. Passive Voice: Juice is being drunk by Maryam;

6.

- a. Active Voice: The Company is manufacturing the medicine;
- b. Passive voice: The medicine is being manufactured by the company;

7.

- a. Active voice: My father is building our house;
- b. Passive voice: Our house is being built by my father;

8.

- a. Active voice: The student is giving a speech;
- b. Passive voice: A speech is being given by the student;

9.

- a. Active voice: A painter is painting the walls;
- b. Passive voice: The walls are being painted by a painter;

10.

- a. Active voice: I am writing a letter;
- b. Passive voice: A letter is being written by me;

11.

- a. Active Voice: She is watching a film;
- b. Passive Voice: A film is being watched by her;

12.

- a. Active voice: he is learning English;
- b. Passive voice: English is being learned by him;

13.

- a. Active voice: We are planting flowers in the garden;
- b. Passive voice: Flowers in the garden are being planted by us;

14.

- a. Active voice: Children are organizing events for parents;
- b. Passive voice: events for parents are being organized by children;

15.

- a. Active voice: The waiter is serving players in the stadium;
- b. Passive voice: players are being served in the stadium by the waiter.

Nous avons également la formation de la voix passive qui s'effectue avec le prétérit simple (past simple) qui se formule comme suite : sujet + was / were+ Participe passé (par le verbe principal) + complément (par le verbe « be »).

Exemples :

1.

- a. Active Voice: Russia won the friendly match;
- b. Passive Voice: The friendly match was won by Russia;

2.

- a. Active Voice : Maeva sang a song ;
- b. Passive voice: A song was sung by Maeva;

- 3.**
 - a. Active voice: Peter painted the rooms;
 - b. Passive voice: the rooms were painted by Peter;
- 4.**
 - a. Active voice: A writer published books;
 - b. Passive voice: Books were published by a writer;
- 5.**
 - a. Active voice: The cat chased a mouse:
 - b. Passive voice: A mouse was chased by the cat;
- 6.**
 - a. Active voice: A thief stole a computer;
 - b. Passive voice: A computer was stolen by a thief;
- 7.**
 - a. voice: Our grandmother told the stories;
 - b. Active Passive voice: The stories were told by our grandmother;
- 8.**
 - a. Active voice: The director of Eneo signed the documents;
 - b. Passive voice: The documents were signed by the director of Eneo;
- 9.**
 - a. Active voice: My boyfriend sent the gift;
 - b. Passive voice: The gift was sent by my boyfriend;
- 10.**
 - a. Active voice: The children took the bag;
 - b. Passive voice: The bag was taken by the children;
- 11.**
 - a. Active voice: My uncle built the fence;
 - b. Passive voice: The fence was built by my uncle;
- 12.**
 - a. Active voice: Students performed a good presentation;
 - b. Passive voice: A good presentation was performed by students;

- a. Active voice: My mother paid my lodging house;
- b. Passive voice: My lodging house was paid by my mother;

13.

- a. Active voice: Aunt Solange bought a new car;
- b. Passive voice: A new car was bought by aunt Solange;

14.

- a. Active voice: Johnathan washed the cars every week;
- b. Passive voice: The cars were washed every week by Johnathan.

La formation de la voix passive s'effectue aussi avec le prétérit continu (past continuous).
Sa formule se présente comme suit : sujet+ was/were+ being+ past participle (par le verbe principal) + complément (par le verbe « be »).

Exemples :

1.

- a. Active voice: The scientist was conducting experiments;
- b. Passive voice: Experiments were being conducted by the scientist;

2.

- a. Active voice: Children were performing a dance;
- b. Passive voice: A dance was being performed by children;

3.

- a. Active Voice: Students were cleaning the staff;
- b. Passive voice: The staff was being cleaned by students;

4.

- a. Active voice: My sister was cooking dinner every Monday;
- b. Passive voice: Dinner was being cooked every Monday by my sister;

5.

- a. Active voice: She was printing documents;
- b. Passive voice: Documents were being printed by her;

6.

- a. Active voice: A boxer was doing hard training;
- b. Passive voice: Hard training was being done by a boxer;

7.

- a. Active voice: Players were playing friendly match;
- b. Passive voice: Friendly match was being played by players;

8.

- a. Active voice: My father was planting flowers in the garden;
- b. Passive voice: Flowers in the garden were being planted by my father;

9.

- a. Active voice: My brother-in-law was fixing cars;
- b. Passive voice: Cars were being fixed by my brother-in-law;

10.

- a. Active voice: Fire was destroying forest;
- b. Passive voice: forest was being destroyed by fire;

11.

- a. Active voice: The choir was singing nice songs;
- b. Passive voice: nice songs were being sung by the choir;

12.

- a. Active voice: The servants were serving the royal family;
- b. Passive voice: The royal family was being served by the servants;

13.

- a. Active voice: the child was crying last night;
- b. Passive voice: last night cries were being made by the child;

14.

- a. Active voice: Athletes was throwing ball;
- b. Passive voice: Ball was being thrown by athletes;

15.

- a. Active voice: student was knocking the door;
- Passive voice. The door was being knocked by the student.

La voix passive se forme également avec le plus-que-parfait (past perfect). Ce temps se forme comme suit : sujet + had been + past participle.

Examples :

1.

- a. Active voice: the children had organized the party;
- b. Passive voice: The party had been organized by the children;

2.

- a. Active voice: my sister had cooked the dinner;
- b. Passive voice: The dinner had been cooked by my sister;

3.

- a. Active voice: A writer had published new books;
- b. Passive voice: New books had been published by a writer;

4.

- a. Active voice: Johnathan had printed the homework;
- b. Passive voice: The homework had been printed by Johnathan;

5.

- a. Active voice: I had watched the movies all a week;
- b. Passive voice: The movies had been watched all a week by me;

6.

- a. Active voice: She had prepared breakfast for all family;
- b. Passive voice: Breakfast had been prepared for all family by her;

7.

- a. Active voice: He had done the exercises;
- b. Passive voice: The exercises had been done by him;

8.

- a. Active voice: we had eaten our brother's food;
- b. Passive voice: Our brother's food had been eaten by us;

9.

- a. Active voice: Uncle peter had bought new cars;
- b. Passive voice: New cars had been bought by Uncle peter;

10.

- a. Active voice: My aunt had sung a good song;

b. Passive voice: A good song had been sung by my aunt;

11.

a. Active voice: A student had brought blade in the classroom;

b. Passive voice: blade had been brought in the classroom by a student;

12.

a. Active voice: the mechanist had fixed the school bus;

b. Passive voice: The school bus had been fixed by the mechanist;

12.

a. Active voice: John had eaten chicken the previous day;

b. Passive voice: Chicken had been eaten the previous day by John;

13.

a. Active voice: students had performed a good presentation;

b. Passive voice: A good presentation had been performed by students;

14.

a. Active voice: The workers had conducted the work;

b. Passive voice: The work had been conducted by the workers.

III.1.6. L'utilisation de verbe en tant qu'un adjectif

Les adjectifs en anglais ne s'accordent pas, car ils sont invariables, et ils ne prennent ni les marques du féminin ni les marques du pluriel, puisqu'ils apportent avant tout une information qualitative en rapport avec les noms qu'ils accompagnent.

Notons également qu'en anglais, nous avons deux catégories de verbes qui nous permettent de former le participe passé. Nous avons les verbes réguliers « regular verbs » et les verbes irréguliers « irregular verbs ».

➤ Regular verbs

Ici, les verbes réguliers sont généralement formés avec un -ed ou -d postposé au morphème. Aussi, nous pouvons trouver des cas où le participe passé des verbes réguliers est identique à la forme « past simple form ».

Regular verbs	Past simple	Past participle
To love	Loved	Loved
To save	Saved	Saved
To knock	Knocked	Knocked
To hope	Hoped	Hoped
To develop	Developed	Developed
To live	Lived	Lived
To walk	Walked	Walked
To talk	Talked	Talked
To start	Started	Started
To propose	Proposed	Proposed
To jump	Jumped	Jumped
To enjoy	Enjoyed	Enjoyed
To love	Loved	Loved
To achieve	Achieved	Achieved
To move	Moved	Moved
To complete	Completed	Completed
To perform	Performed	Performed
To conclude	Concluded	Concluded
To fixe	Fixed	Fixed

Nous avons des exceptions dans le cas où, le verbe à l'infinitif se termine par une voyelle y précédé d'une consonne. Dans ce cas, on va supprimer la lettre y pour la remplacer par les terminaisons -ied. Comme exemple :

Regular verbs	Past participle (cas d'exceptions)
To marry	Married
To satisfy	Satisfied
To verify	Verified
To identify	Identified
To justify	Justified
To carry	Carried

➤ **Les verbes irréguliers / irregular verbs**

Les verbes irréguliers en anglais n'utilisent pas un modèle spécifique dans leur formation du participe passé comme celui du participe passé des verbes réguliers / « regular verbs ». Cet accord devient peu compliqué vu sa variabilité.

Nous illustrons cela avec quelques exemples établis dans le tableau ci-après :

Irregular verbs	Past simple	Past participle
To speak	Spoke	Spoken
To do	Did	Done
To see	saw	Seen
To bring	Brought	Brought
To sleep	Slept	Slept
To take	Took	Taken
To break	Broke	Broken
To know	Knew	Known
To buy	Bought	Bought
To choose	Chose	Choose
To give	Gave	Given
To throw	Threw	Thrown
To awake	Awoke	Awoken
To be	Was / were	Been
To begin	Began	Begun
To forbid	Forbad	Forbidden
To blow	Blew	Blown
To build	Built	Built
To ring	Rang	Rung
To send	Sent	Sent
To drink	Drank	Drunk

To catch	Caught	Caught
To think	Taught	Taught

Pour conclure, nous pouvons dire que le participe passé en anglais se forme de différentes façons.

III.2 : LES GÉNÉRALITÉS SUR L'ACCORD DU PARTICIPE PASSÉ EN FRANÇAIS

Au regard des règles d'usage du participe passé, nous présentons les règles données dans les grammaires normatives : Le bon usage de Grevisse et Goosse (2011) et La grammaire méthodique du français de Regal et al (2005). Aussi, nous nous appuyons sur l'approche de Bessler (1999).

Bessler (1999) conçoit l'accord d'une manière globale comme :

« Un processus qui consiste à prendre une partie du contenu sémantique d'élément et à l'exprimer par le biais d'une marque flexionnelle sur un autre élément [et qui] est l'aspect du rapport entre la forme et le sens [...] » (Bessler, 1999 : 3). »

Dans la relation d'accord, on retrouve un donneur et un récepteur ou, selon les termes de Bessler (1999), un contrôleur (appelé autrement source) est une cible de l'accord. Nous nous focalisons sur la définition la plus formelle de l'accord proposée par Bessler (1999 :5) qui est comme suite :

« Un élément X s'accorde avec un élément Y si X et Y sont dans une certaine configuration syntaxique et que X manifeste morphologiquement un (des) trait(s) morphosyntaxique(s) de Y. »

Nous nous focalisons sur l'affirmation de Bessler selon laquelle le phénomène de l'accord traduit principalement une relation syntaxique entre les éléments accordés. De la définition proposée par Bessler, nous nous mettons donc à décrire de façon globale, le phénomène de l'accord.

À travers le participe passé, nous obtenons une multitude formations de temps composés des modes tels qu'énumérés ci-après :

- Le mode indicatif : celui-ci nous permet d’obtenir le participe passé à travers ses temps composés tels que *le passé composé, le plus que parfait, passé antérieur, le futur antérieur* ;
- Le mode conditionnel nous présente sa formation du participe passé son temps passé ;
- Le mode subjonctif forme son participe passé par ses temps passés tels que : *le passé, le plus-que-parfait* ;
- Le mode impératif quant à lui utilise son passé lors de la formation du participe passé ;
- Le mode infinitif pour la formation du participe passé utilise son passé ;
- Le mode gérondif utilise son passé pour former le participe passé ;

Le plus souvent, la construction du participe passé se fait en ajoutant au radical du verbe à l’infinitif les terminaisons, mais cela se fait selon le groupe du verbe.

D’après le constat fait par Grevisse et Goosse (2011 :808) dans leur ouvrage Le bon usage, le participe passé employé avec les verbes du premier groupe et le verbe naître, a pour désinence « é ». Quant aux verbes du deuxième groupe, leur terminaison n’est que « i », les verbes du troisième irrégulier en « ir » prennent parfois une terminaison « u » de même que ceux qui sont formés en « oir » et en « re ». (Ibid.)

Nous illustrons dans le tableau ci-dessous, les exemples rédigés par nous-mêmes

Groupes	Premier groupe « er »	Deuxième groupe « ir »	Troisième groupe « ir » ; « re »
Terminaisons	« é »	« i »	La terminaison est variable « i » ; « u » ; « s » ; « t »
Exemples	Chanter : chanté	Frémir : frémi	Accueillir : accueilli
	Danser : dansé	Choisir : choisi	Cueillir : cueilli
	Parler : parlé	Grandir : grandi	Endormir : endormi
	Rouler : roulé	Obéir : obéi	Pouvoir : pu
	Collecter : collecté	Abolir : aboli	Croire : cru
	Compiler : compilé	Bâtir : bâti	Prendre : pris
	Composer : composé	Définir : défini	Acquérir : acquis
	Achever : achevé	Franchir : franchi	Admettre : admis

Donner : donné	Gravir : gravi	Mourir : mort
Durer : duré	Munir : muni	Satisfaire : satisfait
Parler : parlé	Réfléchir : réfléchi	Recevoir : reçu
Compléter : complété	Investir : investi	Contenir : contenu
Expliquer : expliqué	Réussir : réussi	Savoir : su
Compter : compté	Maigrir : maigri	Falloir : fallu
Achever : achevé	Réagir : réagi	Vouloir : voulu
Chanter : chanté	Vieillir : vieilli	Connaître : connu
Informier : informé	Rougir : rougi	Construire : construit
Soulager : soulagé	Remplir : rempli	Dire : dit
Envoyer : envoyé	Accomplir : accompli	Défaire : défait

En outre, étant donné que le participe passé s'accorde en genre et en nombre, il possède une forme masculine et féminine. Nous illustrons par les exemples ci-après :

1. a. Les filles du département des études bilingues sont arrivées en retard ;
b. Les garçons du département des études bilingues sont arrivés en retard ;
c. Les étudiants du département des études bilingues sont arrivés en retard ;
2. a. Paul est tombé sur l'arbre ;
b. Anita est tombée sur l'arbre ;
3. a. ils sont allés à l'école ;
b. Elles sont allées à l'école ;
4. a. Éva et sa mère sont parties au champ ;
b. Paul et son père sont partis au champ ;
5. a. Liza et sa cousine sont rentées du voyage ;
b. Paul et son cousin sont rentrés du voyage ;
6. a. Audrey est venue avec son cousin passer les vacances chez leur tante ;
b. Pierre est venu avec son cousin visiter la capitale ;
7. a. Pierre et sa cousine sont venus ;
b. Audrey et sa cousine sont venues ;
8. a. Mariana est sortie de l'école un peu tard ;
b. Joseph est sorti tard de l'école ;

9. a. Joseph et Mariana sont sortis tard de l'école ;
- b. Mariana et son amie sont sorties tard de l'école ;

Il est également important de noter qu'un participe passé sans auxiliaire peut avoir une valeur de préposition ou celle de l'adjectif. Cependant, son accord en genre et en nombre devient invariable ou variable selon son emploi. Nous illustrons cela par l'exemple ci-dessus tiré de l'article de Achille Fossi et Aubin Djomegni Intitulé :« Analyse de l'accord du participe passé en français écrit par les étudiant (e)s anglophones du programme bilingue »

- La lettre **adressée** à madame le doyen de la faculté des arts, lettres et sciences humaines. (40)

Prenons le cas du participe passé employé comme préposition. Lorsqu'il est antéposé à un *nom* ou à un *pronom* auquel il se rapporte, son accord devient invariable. Pour l'apercevoir dans une phrase, il suffit de le remplacer par une autre préposition.

Nous pouvons illustrer cela comme suite :

- Les boutiques de la Commune de Yaoundé IV s'ouvrent tous les jours, excepté les Mardis.
- Vu les conditions de vie dans laquelle nous nous trouvons, les jeunes préfèrent encore effectuer le voyage clandestin.
- Les enfants peuvent manger tout ce qui est sur la table y compris le trippes.
- Nous avons cours tous les jours exceptés les dimanches.

III.2.1: Mode d'emploi du participe passé

Dans cette partie, nous allons déployer les différents types de constructions d'accord du participe passé.

III.2.2.1 Complexité de l'accord du participe passé

Ici, nous explorons le champ de l'accord du participe passé tout en énumérant les différents cas par leurs noms.

III.2.2.1.1 L'accord du participe passé avec l'auxiliaire avoir

Nous allons voir comment l'accord du participe passé employé avec l'auxiliaire avoir se formule de deux manières ; d'une part nous aborderons la règle principale et d'autre part nous présenterons la variabilité.

III.2.2.1.1.1 Règle principale

Nous entamons avec la formulation de l'accord du participe passé employé avec l'auxiliaire avoir en utilisant sa règle principale. Les éléments communs de ces règles sont comme ci-après : le participe passé est un receveur de l'accord qui varie en genre et en nombre avec le sujet auquel il se rapporte. Cependant, sa règle principale nous démontre le contraire. Pour que l'accord se réalise, le complément d'objet doit antéposer le participe passé, mais pour sa règle générale, il n'y a aucun accord qui s'effectue avec l'auxiliaire avec avoir.

Pour notre illustration, nous adoptons la formule de la règle générale citée dans Boivin et Pinsonneault (2008 :109) :

« Le participe passé employé avec l'auxiliaire avoir reçoit ses traits d'accord du noyau de son GN complément direct, si ce CD précède le participe passé. Dans tous les autres cas, le participe passé reste invariable ».

Grevisse et Goosse (2011 : 942) constatent également que, l'accord ne se réalise ni avec le sujet ni avec les composants du COD, qu'ils soient précédés ou suivis du verbe.

Nous observerons cela dans les phrases ci-après :

1. Elle a tourné les talons ;
2. Elle lui a donné un cadeau ;
3. Les élèves ont fini leurs devoirs ;
4. Ils auraient réussi, s'ils avaient bien étudié leurs leçons ;
5. Mes cousins ont ramassé les mangues cet après-midi ;
6. Cette jeune fille a perdu ses gants ;
7. Marie a cassé la fenêtre ;
8. Marie et Sandrine ont vendu les fruits au marché ;
9. Les professeurs ont corrigé les copies collectivement.

D'après ces exemples mentionnés supra, nous pouvons dire que l'accord du participe passé avec l'auxiliaire ne s'effectue pas en genre et en nombre même si le sujet ou le pronom sujet auquel il se rapporte est au féminin.

III.2.2.1.1.2 L'accord du participe passé avec l'auxiliaire avoir dans sa variabilité

L'accord du participe passé avec l'auxiliaire avoir fait l'objet des exceptions dans sa formulation. Comme nous l'avons évoqué supra en nous basant sur la formule de la règle présentée dans Boivin et Pinsonneault (2008 : 109), il y a accord si et seulement si le CD est antéposé. Nous le soutenons avec l'approche de Le Bellec (2009 : 1-2), selon cette approche, le système régissant l'accord du participe passé est du type accord verbe-argument, et la règle d'accord en soit se résume ainsi :

« Le Participe passé s'accorde avec le sujet ou avec l'objet direct de la même façon que le verbe s'accorde avec son sujet, mais à condition que cet élément soit topical. »

Comme exemples nous avons :

1. Cette femme, nous l'avons amenée au dispensaire.
2. La pomme que j'ai mangée appartenait à ma sœur.
3. Ces hommes ont été arrêtés par la police à la frontière.
4. C'est cette jeune fille que nous avons vue avant-hier au centre-ville.
5. Quelles œuvres avez-vous lues en classe de terminale ?

Nous pouvons aussi l'appuyer avec l'exemple du tableau de Riegel et Coll (2009) ci-après et la règle adoptée par Boivin et Pinsonneault citée plus haut.

Tableau : contextes syntaxiques où le CD précède le pp avec l’auxiliaire avoir selon Riegel et Coll, (2009 : 502-503)

Le CD est :	Exemples
Un pronom relatif	Les voyages <u>que</u> j’ai faits. Les bêtises <u>qu’</u> il a faites.
Un pronom personnel conjoint antéposé au verbe	Qu’as-tu fait de cette lettre ? Je <u>l’</u> ai remise à de droit. Les preuves, il les a toutes détruites. Ce n’est pas lui qui <u>l’</u> a écrite, cette lettre.
Un syntagme ou un pronom détaché en tête de phrase par extraction	C’est <u>toute une ville</u> que le séisme a détruite.
Un constituant objet d’une interrogation partielle et antéposé au verbe	Combien de <u>femmes</u> Don Juan a-t-il séduites ?

Cette portion d’exemples de Riegel et Coll, nous présente la multitude formation du participe passé avec l’auxiliaire avoir antéposé au CD. Alors, il est judicieux pour nous dire que, pour effectuer une bonne réalisation de l’accord du participe passé avec l’auxiliaire avoir, il nous faut avoir bien conceptualisé des notions grammaticales précises et savoir les mobiliser au bon moment en situation d’écriture, vu la complexité qu’il dégage.

III.2.2.2 Accord du participe passé avec l’auxiliaire être

L’accord du participe passé employé avec l’auxiliaire être reste globalement le plus simple et le plus facile à maîtriser dans sa formulation que les autres accords. Sa règle est moins complexe que les autres règles de l’accord du participe passé. Il s’accorde en genre et en nombre avec le sujet auquel il se rapporte. Comme source nous pouvons citer (Grevisse et Goosse 2011 : 939).

Exemples :

1. Elle est entrée dans la salle de bains.
2. Les professeurs sont partis tôt du campus. (Le participe passé *partis* se met au masculin pluriel comme le sujet « les professeurs »).
3. Les mangues seront vendues à bon prix pendant la saison
4. Paul et olivier étaient partis au marigot.

5. Les joueurs de basketball sont entrés tard au stade.
6. Les arbitres sont appelés à bien faire leur travail.
7. Adrien et Audrey sont restés ensemble pour visiter le musée.
8. Ces images seront diffusées dans trois semaines.
9. Mélanie et son père seront partis en vacances en Belgique.
10. Nathan et André sont allés en promenade avec leurs chiens.
11. Martine et Julie sont rentrées du marché le plutôt que prévu.
12. Elles sont arrivées en retard. (Le participe passé *arrivées* se met au féminin pluriel comme le pronom personnel « elles »)

Dans cette portion, nous pouvons retenir que, l'emploi du participe passé avec l'auxiliaire être se démarque plus facilement, vu sa simplicité.

Il est important pour nous de savoir : lorsque le participe passé employé avec l'auxiliaire être a comme sujet un pronom personnel de la première ou de la deuxième personne, il nous faut impérativement définir son genre pour mieux l'accorder correctement.

Suivons l'exemple dans les phrases ci-après :

1. a. Nous sommes arrivés tôt au campus.
b. Nous sommes arrivées tôt au campus.
2. a. Je suis allé au travail
b. Je suis allée au travail
3. a. Tu es tombée sur un caillot
b. Tu es tombé sur un caillot
4. a. Vous êtes rentrés du travail en moto
b. Vous êtes rentrées du travail en moto

Lorsque nous employons l'accord du participe passé avec l'auxiliaire être, et qu'il a comme sujet un pronom personnel de la première ou de la deuxième personne, nous devons bien définir leur genre pour sa bonne utilisation. Nous pouvons le constater dans les phrases supra.

Dans les phrases 1.b. « arrivées » ; 2.b. « allée » ; 3.a. « tombée » ; 4.a. « rentrées ». Ces participes passés ont pris la forme féminine à cause du pronom personnel sujet qui représente le sexe féminin.

III.2.2.3 L'accord du participe passé avec les verbes pronominaux

Lorsque nous produisons des phrases pronominales, nous devons tenir compte de sa règle de l'accord. Selon Grevisse et Goosse (2011 : 953a) dans leur ouvrage *Le bon usage*, ils expliquent comment les verbes pronominaux sont conjugués avec l'auxiliaire être, mais ces derniers peuvent aussi être accompagnés d'un complément d'objet.

Toutefois, un verbe pronominal est un verbe qui prend deux pronoms personnels. Le pronom personnel proprement dit et le pronom réfléchi tel que « me » ; « te » ; « se » ; « nous » ; « vous ». L'accord avec les verbes pronominaux se réalise de plusieurs façons :

Bescherelle dans son manuel intitulé : *Essentiel : tout en un sur la langue française. (309-310)* a subdivisé les verbes pronominaux en cinq différents types de verbes. Où nous les avons regroupés en deux catégories : les verbes essentiellement pronominaux et les verbes occasionnellement pronominaux. Nous le voyons dans les exemples ci-après. Ces exemples seront tirés dans le manuel évoqué et par nous-mêmes.

III. 2.2.3.1 L'accord du participe passé avec les verbes essentiellement pronominaux

Les verbes essentiellement pronominaux sont les verbes qui n'existent pas sans un pronom « se », et ils ne se construisent qu'avec un pronom personnel conjoint, parce qu'il est impérativement impossible de le conjuguer uniquement avec le pronom personnel. Ils s'accordent en genre et en nombre avec le pronom ou le groupe nominal qui occupe la fonction du sujet. Nous les illustrons avec ces phrases ci-après :

- a) Les enfants **se sont enfuis** hier chez les grands-parents.
- b) Sandra **s'est évanouie** pendant le cours d'anglais.
- c) Les filles Du département d'études bilingues **se sont absentes** du dernier contrôle continu.
- d) La rose du matin s'évapore très vite. Dans le manuel de Bescherelle : *Tout en un sur la langue française. (310)*
- e) Les vigiles se sont bien reposés après la cérémonie.

III.2.2.3.2. Les verbes occasionnellement pronominaux

a. Les verbes pronominaux réfléchis

Lorsque nous parlons d'un verbe pronominal au sens réfléchi, nous devons savoir qu'on l'appelle réfléchi quand l'action exercée sur le sujet est accomplie par lui-même. Exemples :

- ✓ Paul **se cherche** un boulot ;
- ✓ Audrey **s'achète** des nouveaux habits.
- ✓ Elle **s'est inscrite** à un cours de natation.

b. Le verbe pronominal réciproque

Le verbe pronominal est dit réciproque quand les sujets agissent les uns sur les autres réciproquement, mais l'action exercée sur le sujet ne s'accomplie pas sur eux-mêmes. Ils indiquent également que le sujet est nécessairement au pluriel.

- i. Les hommes **se sont querellés** pendant la cérémonie d'ouverture de la CAN.
- ii. Les professeurs **se sont parlés** tout au long du trajet.
- iii. Les vrais amis **se sont appelés** durant tous les vacances.
- iv. Les bien-aimés les messages toute la nuit.
- v. Les deux amies **se sont rencontrées** à la piscine.

c. Les verbes pronominaux au sens passif

Les phrases employées avec les verbes pronominaux de sens passif subissent l'action évoquée par le verbe sans toutefois exercer cette action. Ces verbes se rapprochent ou s'emploient de la même manière que la forme passive proprement dite. Puisque la part d'activité du sujet est pour ainsi dire nulle. Comme exemple, nous avons :

- a) La tour Eiffel **est vue** de loin.
- b) L'anglais **est parlé** partout dans le monde
- c) Un roman policier **est lu** facilement.

d. Les verbes pronominaux de sens successif

Les verbes pronominaux successifs sont en quelle que sorte les verbes pronominaux au sens réciproque, c'est-à-dire, les sujets agissent les uns sur les autres réciproquement comme les verbes pronominaux au sens réciproque le font.

- Patric et Pierre **se sont embrassés**.

Dans cette phrase nous voyons l'action qui s'effectue entre ces deux personnes. Patric a embrassé Pierre et Pierre a embrassé Patric réciproquement.

III.2.2.4 L'accord du participe passé suivis d'un infinitif

Dans la langue française, le participe passé suivi d'un infinitif s'accorde si et seulement si son complément direct est aussi le sujet sous-entendu de l'infinitif. Au cas contraire, il ne s'accorde pas. En d'autres termes, si le complément direct a plutôt la fonction de complément direct de l'infinitif. Il ne s'accorde pas.

Retenons également que, lorsqu'un participe passé est employé avec l'auxiliaire avoir et suivi d'un infinitif, il s'accorde si et seulement si le pronom complément direct tels que « le », « la », « les », « que » antéposé au participe et qu'il est le sujet sous-entendu du verbe à l'infinitif.

Exemples :

- i. Les enfants que **j'ai vus** prendre le taxi reviendront dans quelques jours.
- ii. Ces femmes, je les **ai entendues** parler de leurs maris.

III.2.2.5. L'accord du participe passé avec les adjectifs épithètes et attributs

Dans cette partie, nous retenons qu'un participe passé utilisé avec les adjectifs qualificatifs joue une fonction dichotomie bien différente dans l'emploi. Nous avons les fonctions telles que : attribut et épithète.

III.2.2.5.1 Le participe passé en fonction d'épithète.

Lorsque le participe passé a pour fonction épithète, il peut être employé seul ou non. S'il arrive qu'il est employé seul, nous nous retrouvons dans un emploi sans auxiliaire avoir ou être. Bénédicte Delaunay et Nathalie Pierret ont mentionné dans leur ouvrage intitulé *Le Bescherelle : la grammaire pour tous*, « Le participe passé peut être employé seul (c'est –à-dire sans l'auxiliaire avoir ou être) et joue le rôle d'un adjectif ».

« Les Adjectifs qualificatifs en fonction d'épithète se placent généralement après le nom qu'ils déterminent. Il convient cependant de remarquer que certains

se placent obligatoirement après le nom, d'autres normalement avant, d'autres, enfin, tantôt avant, tantôt après ».

III.2.2.5.1.1 Adjectif épithète employé seul

a) Les adjectifs de couleur

Certains adjectifs de couleur s'accordent en genre et en nombre avec le nom auquel ils se rapportent. Sauf les adjectifs marron et orange couleur.

Exemples :

- i. Il y avait des roses **rouges** dans toutes les pièces. (31)
- ii. Mon père avait choisi des tissus **orange** pour l'anniversaire de leur mariage.

b) Les adjectifs de couleurs composés

Nous apercevons l'invariabilité de ces termes lorsqu'une couleur est exprimée par deux mots ou plus.

Exemples :

- i. Les voitures **rouge-bleu** sont définies comme un design ;
- ii. Des chemises **vert pomme**. (49) ;
- iii. Ils portaient tous des chemises **rose pale** (49).

III.2.2.5.1.2 Place de deux ou plusieurs adjectifs épithètes

D'après Bénédicte Delaunay et Nathalie Pierret, l'adjectif qualificatif épithète est employé par deux ou plusieurs mots ont deux différent cas d'emploi.

Premier cas :

« Les deux adjectifs se placent normalement après le nom. Dans ce cas, ils sont le plus souvent coordonnés. »

Exemples :

- i) Il a choisi un homme **juste** et **sensible**. (32) ;
- ii) Il portait souvent des chemises **jaune** et **rouge** (32) ;
- iii) Un homme **beau** et **fort**.

Deuxième cas :

« Les deux adjectifs se qualificatifs se distribuent l'un avant, l'autre après le nom. Dans ce cas, ils ne sont pas coordonnés ».

Exemple :

i) Une **belle** chemise **jaune** (32) ;

ii) Un **gros** canapé **marron**.

Notons également que l'adjectif qualificatif en fonction d'épithète s'accorde en genre et en nombre avec le nom qu'il détermine.

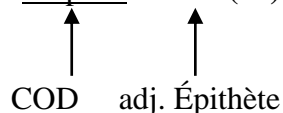
Exemples :

i) J'adore les somptueuses maisons blanches

ii) Il fait partie aussi du groupe nominal d'après Bénédicte et Nathalie Pierret.

Exemple :

Cet enfant adore les plats sucrés (52)

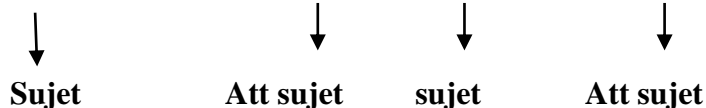


III.2.2.5.2 Le participe passé en fonction d'accord attribut

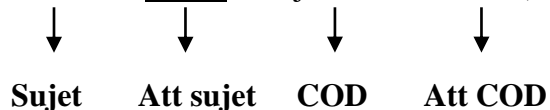
L'adjectif qualificatif en fonction attribut s'accorde en genre et nombre avec le sujet ou l'objet qui lui est rapporté.

i) Cette petite fille deviendra **grande**

ii) L'homme paraissait **fatigué**, sa démarche était **lourde**. (15)



iii) Le vase est **beau**, mais je le trouve **cher**. (16)



Notons également que les adjectifs qualificatifs en fonction d'attribut ont des verbes spécifiques avec lesquels il se forme. Ces verbes sont généralement appelés verbes d'état. Ils portent les marques de temps et de personnes du groupe verbal.

Exemples :

- Paul reste le plus **intelligent** de sa classe.
- Marie reste la plus **intelligente** sa classe.

Aussi, il peut occuper la fonction d'attribut du sujet

Exemples :

- Son père est **le maçon du village** (23)
- Il devient **lui-même** (23)
- Mon idée était **d'agir** au plus vite. (23)

Notons aussi que, dans une phrase, l'adjectif qualificatif du groupe verbal est un élément obligatoire de la phrase. Ici, le groupe verbal est un constituant de l'élément de type verbal et de l'adjectif attribut : alors, ils sont indissociables.

Exemples :

- Cette femme est courageuse.

↑
Groupe verbal

- Cet enfant est sensible. (16)

↑
Groupe verbal

- Soudain, l'homme devint nerveux (16)

↑
Groupe verbal

Si nous supprimons les éléments verbaux de « est » et « devint », ces phrases n'auront pas de sens.

III.3 : LES SIMILITUDES ET DIVERGENCES ENTRE L'ACCORD DU PARTICIPE PASSÉ EN ANGLAIS ET L'ACCORD DU PARTICIPE PASSÉ EN FRANÇAIS.

III.3.1 Les similitudes entre l'accord du participe passé en anglais et l'accord du participe passé en français.

Dans cette partie, nous présentons les similitudes entre l'accord du participe passé en anglais et l'accord du participe passé en français. Nous avons constaté que le participe passé des verbes réguliers en anglais est toujours postposé par un suffixe **-ed** pour former le participe passé. Ceci est pareil pour le français où il existe des verbes réguliers qui se conjuguent en suivant un style spécifique.

Comme exemples, nous avons les phrases ci-après de l'ouvrage de Laurie Rozakis intitulé The Complete Idiot's Guide to Grammar and Style. Et des exemples que nous avons constitués :

- a) The sign **was looked** at by him. (74);
- b) You **have worked** for him for many years;
- c) We **have burped** for hours. (67);
- d) Mary **has walked** along all the while;

En français : le verbe avoir par exemple

Le participe passé de ce verbe « eu » est invariable. Sa forme du participe passé ne change pas. Il va de me même pour la forme du participe passé des verbes réguliers en anglais qui est toujours postposé par un suffixe « ed ».

- a) Les enfants ont **eu** des nouveaux jouets.
- b) Il **eut eu** des difficultés avant de trouver un travail.
- c) Mohamed **aura eu** le temps de se préparer avant la date de la compétition.
- d) Sandra **avait** toujours **eu** une bonne note dans sa salle de classe avant l'arrivée son amie.
- e) Les femmes **ont mangé** du riz.
- f) La chanteuse américaine **aura eu** l'opportunité de rencontrer ses fans après le concert.
- g) Laura **eut eu** des meilleures notes si elle avait bien pris ses cours
- h) Les élèves **sont arrivés** à l'heure aujourd'hui.

i) Marie et sa sœur **sont allées** au marché.

En français, nous savons que les verbes du premier groupe forment leur participe passé en « é » et celui du deuxième groupe en « i » Ceci s'applique à la règle générale, mais pour les noms féminins / pluriels ils prennent « ées » et les noms masculins « és » de même que l'anglais avec ses verbes réguliers qui forment le participe passé en-ed.

Aussi, en anglais, le participe passé des verbes irréguliers a des formes qu'on doit apprendre par cœur, tout comme les verbes du troisième groupe en français pour la formation de leur participe passé.

Nous pouvons continuer dans la même lancée en prenant appui sur le participe passé en tant qu'adjectif.

D'après tout ce qui a été dit supra, l'anglais tout comme le français convergent au niveau de certaines règles grammaticales de base. Cependant, malgré que les langues aient des différences grammaticales significatives, il en existe quand-même des points de convergences dans les règles grammaticales de base.

III.3.2 Les divergences entre l'accord du participe passé en anglais et l'accord du participe passé en français.

En anglais, le participe passé ne s'accorde pas en genre et en nombre avec le sujet ou l'objet direct, mais il utilise l'auxiliaire « has » ; « have » ou bien « had » pour former son participe passé aux temps composés.

Exemples :

- a) John **had been** the best of his class since he was 8 years ago.
- b) I **had been** snoring when the house collapsed (68)
- c) I **had been** sad before the new tofu arrived (68)

L'anglais utilise le participe passé "been" pour former le temps composé sans au préalable accorder le sujet « John », « i »

Par contre en français, le participe passé s'accorde en genre et en nombre avec le sujet ou l'objet direct s'il est employé avec l'auxiliaire être, mais si celui-ci est employé avec l'auxiliaire avoir l'accord a lieu si et seulement s'il est antéposé au verbe.

Exemples :

- a) Les femmes **ont mangé** du riz.
- b) Les élèves **sont arrivés** à l'heure aujourd'hui.
- c) Marie et sa sœur **sont allées** au marché
- d) Les mangues **ont été cueillies** hier.
- e) Les enfants **ont acheté** les mangues hier au marché.
- f) Les mangues que les enfants **ont ramassées** hier sont toutes pourries.

Aussi, l'accord du participe passé en anglais est moins complexe par rapport à celui du français. L'anglais a moins de règles de l'accord du participe passé que le français. Le français possède une multitude de règles d'accord grammatical.

En somme, il était question pour nous de globaliser les différentes variantes de l'accord du participe passé en anglais et en français. Nous avons recensé des différences et des similitudes entre l'accord du participe passé en anglais et l'accord du participe passé en français. Nous avons noté que le participe passé en français met beaucoup plus d'accent sur le genre et le nombre des sujets pendant que l'anglais ne connaît pas ce fonctionnement.

CHAPITRE IV : LE TRAITEMENT DES DONNÉES

Ce chapitre présente le résultat obtenu après l'enquête menée. Cette étude nous permet d'analyser les données cueillies tout en tenant compte des caractéristiques générales de notre échantillon. Ce chapitre joue le rôle de catalyseur, car, il nous permet de ressortir les éléments principaux qui nous aident à déployer notre problématique portant sur les difficultés liées à l'accord du participe passé que rencontrent les apprenants de français langue seconde. Nous commençons par présenter le questionnaire issu de ce chapitre. La première rubrique du questionnaire porte sur les informations générales des participants, c'est-à-dire des informations sociodémographiques, qui se structurent par niveau et de façon globale. La deuxième rubrique quant à elle axe sur la connaissance grammaticale de ces étudiants mettant en exergue les règles de l'accord du participe passé français pour la proposition de phrases types pour lesquelles il fallait réaliser des accords. Puis, nous exposons les différents items recueillis tout en les regroupant en cinq catégories relatives à leur système d'accord. Enfin, nous proposons des explications aux sources.

IV 1 : ANALYSE DES DONNEES DU RUBRIQUE 1 : INFORMATION SOCIODÉMOGRAPHIQUES

Cette rubrique porte sur les informations des items qui permettent l'identification des scripteurs. Son but est de donner les informations nécessaires telles que le niveau d'étude des apprenants, leur genre et leur âge. Cette procédure permet de bien répartir ces informateurs.

Dans les tableaux ci-après, nous allons présenter la répartition des informateurs selon leur niveau d'étude, leur sexe et leur âge.

IV. 1.1 Assemblage des niveaux

Cette partie nous permet d'avoir des informations précises concernant les différents niveaux d'étude de ces étudiants.

Parmi la centaine d'étudiants présents en salle lors de notre expérimentation, 90 personnes nous ont remis le formulaire de la collecte de données. Ainsi, nous les subdiviserons afin d'obtenir le nombre d'étudiants par niveau pour mieux les sonder.

Tableau 7: Répartition des informateurs selon leurs niveaux d'étude.

Niveau	Nombre d'étudiants	Pourcentage des participants
Niveau II	30	42,85%
Niveau III	25	35,71%
Niveau IV	15	21,42%
Total	70	100%

Après cette répartition des niveaux, nous procéderons à la répartition des informateurs selon leur sexe.

IV. 1.2 : Sexe

Nous avons fait recours à cet item dans le but d'obtenir le genre de chaque niveau pour pouvoir fournir le pourcentage requis de ces derniers

Le tableau ci-dessous montre la répartition de sexe féminin/ masculin de chaque niveau respectif.

Tableau 8: Répartition des informateurs selon leur sexe.

Niveau	Féminin		Masculin	
	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage
Niveau II	21	70%	9	30%
Niveau III	18	72%	7	28%
Niveau IV	11	73%	4	26,66%
Total	50	71,42%	20	28,57%

Pour une lecture plus cohérente, nous ressortons du tableau statistique. Ainsi, nous avons enregistré au niveau II 30 étudiants au total donc 21 filles qui revient 70% ; et 9 garçons avec 30%. En ce qui concerne le niveau III, nous avons relevé 25 étudiants ; 18 filles qui revient à 72% ; et 7 garçons qu'on se retrouve avec 28%. Pour le niveau IV, nous avons un effectif de 33 donc, 11 filles avec 73% et 4 garçons qui renvoient à 26,66%.

Pour amplifier, nous pouvons dire que tous ces niveaux contiennent moins de sexe masculin que le sexe féminin, étant donné que tous les niveaux enregistrés encaissent autant de filles que de garçons. Après cet item, nous poursuivrons avec la répartition des informateurs selon leur âge.

IV.4.1.3 L'âge

Dans cette partie, nous avons les réponses concernant la tranche d'âge des informateurs. Il met en exergue l'ancienneté des étudiants. Leur âge varie de 18 à 28. Le tableau ci-après résume l'âge moyen des informateurs selon le sexe et leur niveau d'étude.

Tableau 9: Répartition des informateurs selon leur âge avec leur sexe respectif et niveau d'étude.

Niveau	Filles			Garçons		
	Âge	Nombre	pourcentage	Âge	Nombre	pourcentage
Niveau II	16-18	2	9,52%	16-18		
	18-20	7	33,33%	18-20	2	22,22%
	20-22	6	28,57%	20-22	4	44,44%
	22-24	4	19,04%	22-24	2	22,22%
	24-26	2	9,52%	24-26	1	11,11%
	26-28			26-28		
Niveau III	16-18			16-18		
	18-20	3	16,66%	18-20		
	20-22	7	38,88%	20-22	3	42,85%
	22-24	5	27,77%	22-24	2	28,57%
	24-26	3	16,66%	24-26	2	28,57%
	26-28			26-28		
Niveau IV	16-18			16-18		
	18-20			18-20		
	20-22	4	36,36%	20-22		
	22-24	3	27,27%	22-24	1	25%
	24-26	3	27,27%	24-26	2	50%
	26-28	1	9,09%	26-28	1	25%

D'après le tableau présenté, nous pouvons voir que les tranches d'âge varient selon le niveau d'étude. Au niveau II, la tranche d'âge varie de 18 à 26 âges chez les deux sexes. Quant au niveau III, elle varie de 20 à 26 chez les filles et de 22 à 26 chez les garçons. Concernant le niveau IV, la tranche va de 22 à 28 chez les filles et de 24 à 28 chez les garçons. Cette première rubrique est basée sur l'identité de ces étudiants. Autrement dit, elle nous informe sur leurs différents niveaux d'étude, leur sexe et leur âge. Nous poursuivrons avec la deuxième rubrique qui porte sur les connaissances grammaticales qui est le point central de notre recherche.

IV. 2 ANALYSE DES DONNÉES DU RUBRIQUE 2: CONNAISSANCE GRAMMATICALE

Cette rubrique évoque les informations centrales de notre recherche. Elle nous fournit les informations permettant de situer notre analyse. Cette partie porte sur les données concernant l'emploi de l'accord du participe passé que notre étude met en exergue.

Dans l'exploitation du corpus, nous commençons par l'identification des différentes erreurs liées à l'emploi de l'accord du participe passé qui se trouvent dans les copies de nos scripteurs.

Nous procédons ensuite à leur classement selon les différents cas. Puis, nous passons à leur analyse, qui se présente dans des tableaux, en donnant les statistiques de chaque niveau concerné.

Après avoir lu toutes les réponses données par les informateurs, nous avons relevé dans le corpus cinq (5) différents types d'accord du participe passé. Nous entamons avec la récapitulation de ces types. Nous effectuons cela en précisant l'appellation de chaque cas d'accord. Pour parvenir à cette analyse, nous passons par la description de chaque type d'accord qui s'évoque. Notre analyse se structure en trois groupes, étant donné que nous étudions chaque cas en donnant le pourcentage par niveau des informateurs.

La première erreur relevée est celle liée à l'accord du participe passé employé avec l'auxiliaire être.

IV.2.1. SCORE DE L'ACCORD DU PARTICIPE PASSÉ EMPLOYÉ AVEC L'AUXILIAIRE ÊTRE.

Cette liste englobe toutes les erreurs de l'emploi du participe passé avec l'auxiliaire être commises par les apprenants du français lors de la manipulation de la langue.

L'emploi de l'accord du participe passé avec l'auxiliaire être est le plus simple et le mieux maîtrisé dans la langue française. Cela n'empêche pas que les erreurs soient faites lors du maniement de la langue. Nous pouvons constater cela dans les écrits des informateurs. Ainsi, le corpus de ces apprenants nous permet de faire le dépouillement de nos données.

Les tableaux ci-joints nous donneront des exemples concrets concernant la problématique soulevée en établissant les statistiques des fautes commises par chaque niveau sur les différents cas des accords du participe passé français. Le tableau 1 présente la récapitulation de l'accord du participe passé employé avec l'auxiliaire être du niveau II. Sur un total de 30 informateurs, nous avons recensé 11 étudiants qui n'ont pas utilisé convenablement la règle grammaticale de l'accord du participe passé employé avec l'auxiliaire être. Les filles représentent 70% du niveau et enregistrent un taux d'accord erroné de 38,09%. Les garçons quant à eux représentent 30% et enregistrent 33,33%. Le taux total d'accord erroné enregistré est de 36,66%.

Pour le bon maniement de la règle de l'accord du participe passé avec l'auxiliaire être, nous avons enregistré 19 étudiants. Nous avons relevé 61,90% chez les filles et 66,66% chez les garçons. Le taux total d'accord correct enregistré est de 63,33%.

Tableau 10: Récapitulation de l'accord erroné et correct du participe passé avec l'auxiliaire être du niveau II.

Récapitulation de l'emploi erroné

Sexe	Nombre	Pourcentage
filles	8	38,09%
Garçons	3	33,33%
Total	11	36,66%

Récapitulation de l'emploi correct

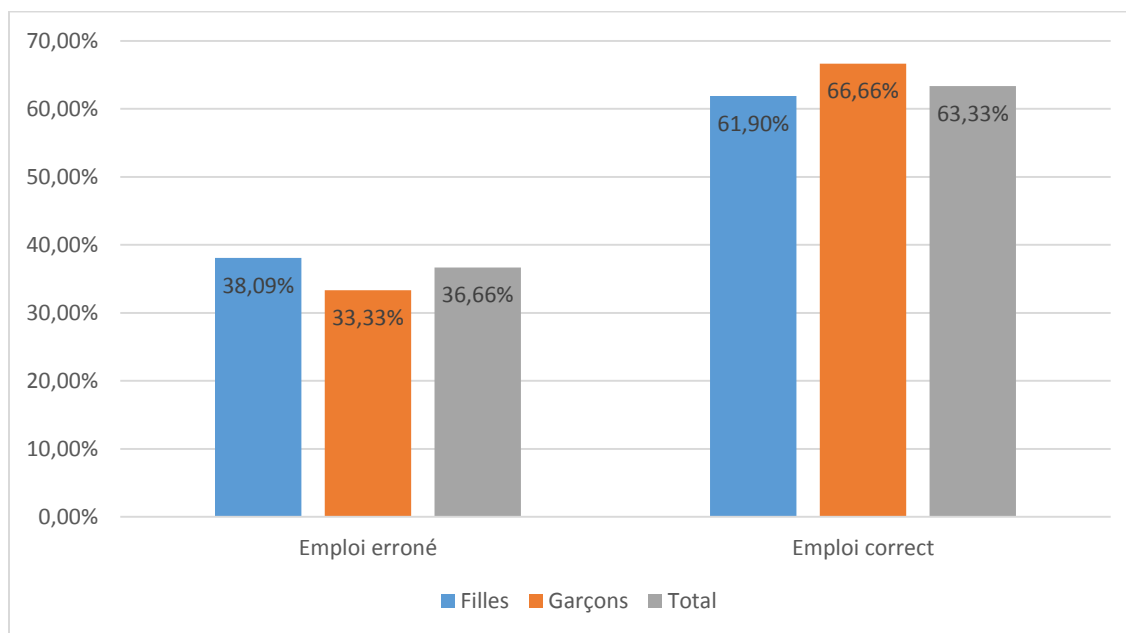
Sexe	Nombre	Pourcentage
Filles	13	61,90%
Garçons	6	66,66%
Total	19	63,33%

Récapitulation des totaux des emplois

Totaux des emplois	Nombre	Pourcentage
Total d'emploi erroné	11	36,66%
Total d'emploi correct	19	63,33%
Total des emplois	30	100%

À travers cette première statistique présentée, nous pouvons clairement voir circuler la pertinence de notre problématique qui se relie aux difficultés liées à l'accord du participe passé employé avec l'auxiliaire être que rencontrent les étudiants bilingues anglophones.

Graphisme 1: Total de l'emploi erroné et correct de l'accord du participe passé employé avec l'auxiliaire être du niveau II.



Vu le résultat statistique présenté, les étudiants du niveau II ont une maîtrise de la notion de l'accord du participe passé employé avec l'auxiliaire être, étant donné que le taux d'accord correct enregistré est plus élevé que celui de taux d'accord erroné. Aussi les garçons ont enregistré un taux d'accord correct plus grand que celui des filles malgré l'effectif qu'ils occupent.

Le tableau 2 quant à lui récapitule l'accord du participe passé employé avec l'auxiliaire être du niveau III.

Nous avons enregistré 25 étudiants donc, 8 de ces derniers ne maîtrisent pas la notion de l'accord du participe passé employé avec l'auxiliaire être. Parmi lesquels ; 33,33% chez les filles qui représentent 72% du niveau. Et 28,57% chez les garçons qui représentent 28%. Le taux total d'accord erroné relevé est 32%.

Concernant le bon usage de cet accord, nous avons relevé 17 étudiants. 66,66 enregistré chez les filles et 71,42% chez les garçons. Le taux total d'accord correct enregistré est de 68%.

Pour rendre la lecture compréhensive, nous allons dresser un tableau afin de faciliter la lecture aux lecteurs.

Tableau 11 : Récapitulation de l'emploi de l'accord erroné et correct du participe passé employé avec l'auxiliaire être du niveau III

Récapitulation de l'emploi erroné

Sexe	Nombre	Pourcentage
Filles	6	33,33%
Garçons	2	28,57%
Total	8	32%

Récapitulation de l'emploi correct

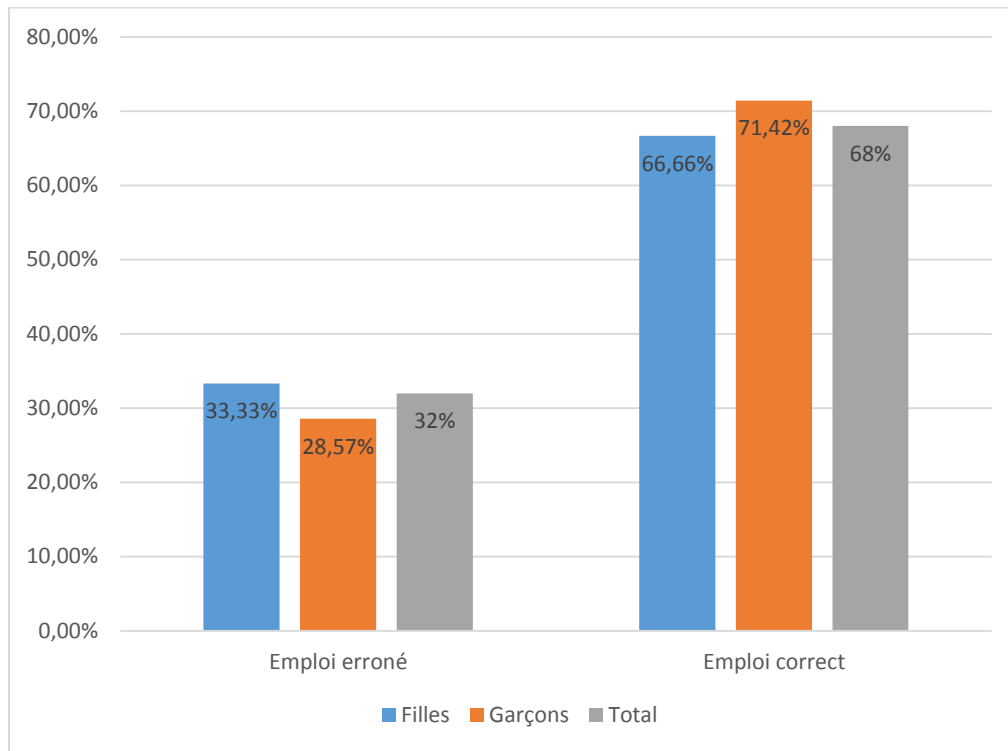
Sexe	Nombre	Pourcentage
Filles	12	66,66%
Garçons	5	71,42%
Total	17	68%

Récapitulation des totaux des emplois

Totaux des emplois	Nombre	Pourcentage
Total de l'emploi erroné	8	32%
Total de l'emploi correct	17	68%
Total des emplois	25	100%

Le contenu des statistiques du tableau montre que les étudiants n'éprouvent pas trop des difficultés à accorder convenablement l'accord du participe passé avec l'auxiliaire être, vu que le taux d'accord erroné encaissé est plus petit que celui de taux d'accord correct. Tout après un diagramme sera dressé ci-après.

Graphisme 2: Total de l'emploi erroné et correct de l'accord du participe passé employé avec l'auxiliaire être du niveau III.



Vu les données statistiques présentées, nous pouvons voir que le taux de l'accord correct est favorable par rapport à celui de taux de l'accord erroné. Cette remarque peut s'expliquer par le fait que les étudiants de ce niveau ne maîtrisent pas la règle grammaticale de l'accord du participe passé employé avec l'auxiliaire être.

Pour la suite, nous procédons au dépouillement de données des étudiants du niveau IV.

Tableau 3 présente l'accord du participe passé employé avec l'auxiliaire être du niveau IV. En parlant du niveau IV, nous avons relevé 15 étudiants lors de notre enquête. 4 de ces derniers n'ont pas employé la bonne règle grammaticale. Les filles représentent 73,33% de l'effectif total du niveau ont enregistré 27,27%. Les garçons représentent 26,26% encaisse 25%. Le taux total encaissé d'accord erroné est de 26,66%.

En revanche, nous avons enregistré 11 étudiants qui ont utilisé l'accord convenablement. Ainsi, nous avons enregistré 72,72% chez les filles et 75% chez les garçons. Nous nous retrouvons avec 73,33 % pour le taux total d'accord correct enregistré.

Tableau 12: Récapitulation de l'emploi de l'accord erroné et correct du participe passé employé avec l'auxiliaire être du niveau IV.

Récapitulation de l'emploi erroné

Sexe	Nombre	Pourcentage
Filles	3	27,27%
Garçons	1	25%
Total	4	26,66%

Récapitulation de l'emploi correct

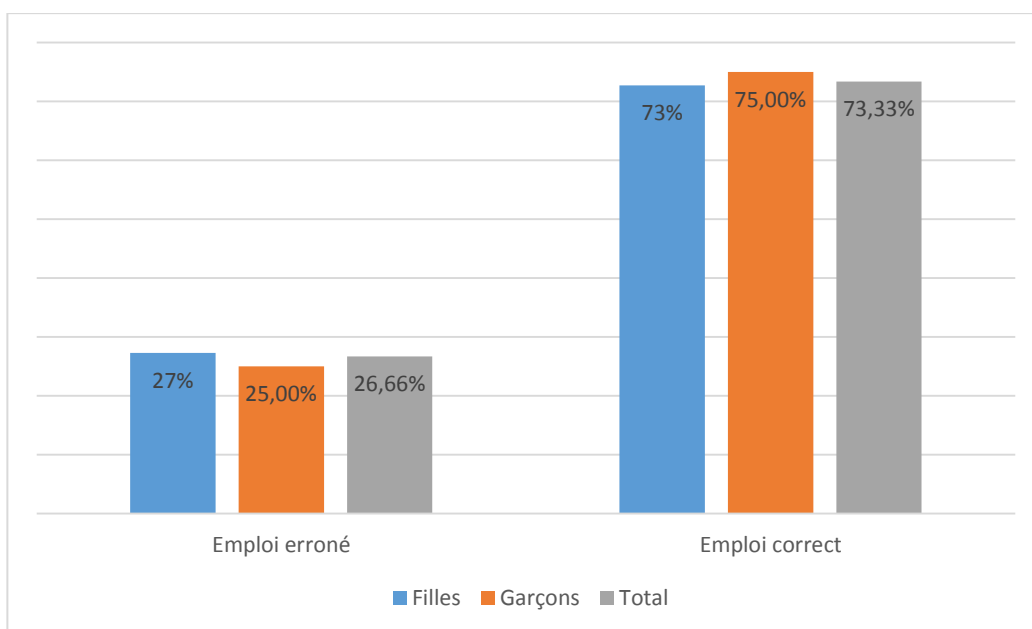
Sexe	Nombre	Pourcentage
Filles	8	72,72%
Garçons	3	75%
Total	11	73,33%

Récapitulation des totaux des emplois

Totaux des emplois	Nombre	Pourcentage
Total d'emploi erroné	4	26,66%
Total d'emploi correct	11	73,33%
Total des emplois	15	100%

À travers cette statistique, nous pouvons apercevoir la carence dans la maîtrise de la règle grammaticale de l'accord du participe passé employé avec l'auxiliaire.

Graphisme 3: Total de l'emploi erroné et correct de l'accord du participe passé employé avec l'auxiliaire être du niveau IV.

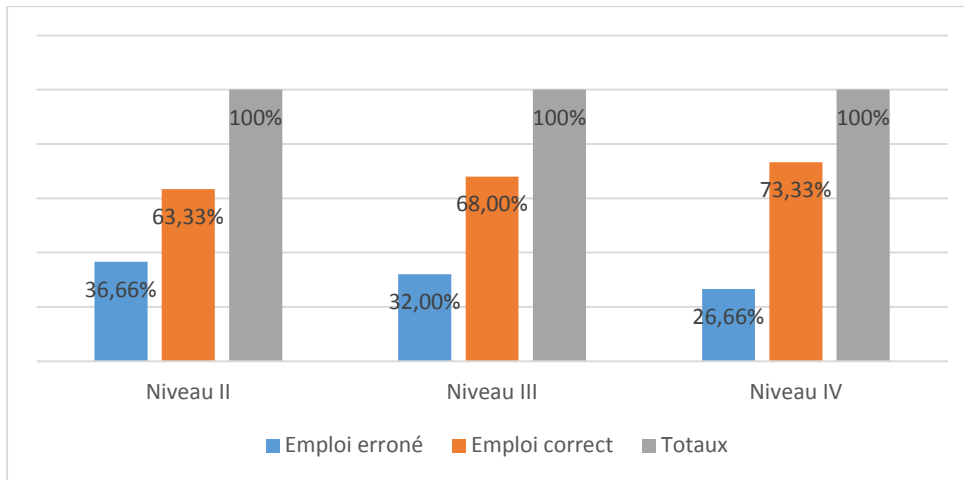


Pour que la statistique soit éclatée, nous allons dresser un diagramme regroupant tous ces niveaux en appuyant avec le pourcentage des totaux des emplois.

Tableau 13: Récapitulation de l'accord erroné et correct du participe passé des trois niveaux confondus de l'emploi erroné

Niveau	Emploi erroné	Emploi correct	Totaux des emplois
Niveau II	36,66%	63,33%	100%
Niveau III	32%	68%	100%
Niveau IV	26,66%	73,33%	100%

Graphisme 4: Total des taux des emplois de l'accord du participe passé employé avec l'auxiliaire être de tous les niveaux confondus.



Au vu de ce qui est dit plus haut, nous pouvons constater à quel point les étudiants ont des difficultés à utiliser correctement l'accord du participe passé employé avec l'auxiliaire être, malgré la simplicité de son usage. Le décryptage nous montre que l'accord du participe passé avec l'auxiliaire être n'est pas aussi simple que nous le pensions. Son emploi dépend du genre et du nombre du sujet. Cela signifie qu'il faut prendre en compte le sexe, le nombre, ce qui peut être complexe pour ces apprenants du français. Alors, la non familiarité avec cette règle rend son utilisation ambiguë.

Dubois et Al (2009) affirment dans leur ouvrage que : « Le participe passé employé avec l'auxiliaire être s'accorde en genre et en nombre avec le sujet auquel il se rapporte et suit les mêmes règles que l'adjectif qualificatif ». Lagane (2009) pense que la règle générale de ce type d'accord qu'avec le sujet, mais il existe des exceptions qui surgissent où l'accord se fait avec un autre élément de la phrase, le complément d'objet direct (COD) ou le complément d'objet indirect (COI). Ainsi, les exceptions que l'accord du participe passé dégage peuvent ajouter une couche de complexité supplémentaire à l'apprentissage de la règle ; Ce qui amène les apprenants à rencontrer des difficultés lors de l'usage. Du surcroît, les verbes pronominaux utilisent également l'auxiliaire être au passé composé. Ainsi, certains verbes intransitifs qui n'ont pas de complément d'objet direct, peuvent aussi l'utiliser au passé composé. Cette particularité rend l'accord du participe passé difficile car, les apprenants du français doivent distinguer les verbes transitifs des verbes intransitifs afin de déterminer si l'accord se fait avec le sujet ou non.

De plus, nous avons certains verbes qu'utilisent l'auxiliaire être pour former le passé composé tel que « venir » ; « aller » ou « partir ». Ces verbes ont des formes particulières au participe passé. Pour les apprenants, la manipulation de la règle grammaticale de ce type d'accord peut les conduire à une confusion. Nous pouvons le constater à travers le résultat statistique ci-dessus de ces apprenants de trois niveaux respectifs.

Pour conclure, les erreurs commises par les apprenant du français lorsqu'ils utilisent l'accord du participe passé employé avec l'auxiliaire être sont dues à la complexité, aux différentes exceptions et à des irrégularités que cet accord englobe. Nous avons vu comment certains de ces informateurs ont eu du mal à manier cet accord dans les phrases. Il est donc compréhensible que cela puisse être difficile pour un apprenant de français d'avoir une maîtrise parfaite de cet accord pour pouvoir bien la manipuler.

Nous pouvons souligner à travers ce résultat statistique que, le taux élevé d'accord erroné a été constaté chez les filles ont beaucoup plus le taux d'accord erroné que celui des garçons. Cette remarque peut s'expliquer par le fait que les filles ont peu de considération pour les études. Nous pouvons soutenir cela par les affirmations de certains auteurs.

Selon CHRISTINA HOFF Sommers, « les filles ont tendance à être plus consciencieuses et à travailler plus dur à l'école que les garçons, mais elles sont souvent moins confiantes dans leurs capacités. »

D'après Leonard Sax, psychologue et auteur américain : affirme que « les garçons sont souvent plus enclins à prendre des risques à l'école, tandis que les filles ont tendance à être plus conformistes et soucieuses de plaire aux enseignants.

IV.2.2. SCORE DE L'ACCORD DU PARTICIPE PASSÉ EMPLOYÉ AVEC L'AUXILIAIRE AVOIR.

La deuxième erreur relevée est celle de l'accord du participe passé employé avec l'auxiliaire avoir. L'emploi de l'accord du participe passé employé avec l'auxiliaire avoir a été bafoué par ces apprenants. Nous pouvons le constater dans les tableaux ci-dessous qui récapitulent tous les niveaux confondus

Le premier tableau présente le bilan des informateurs du niveau II, n'ayant pas assimilé la règle grammaticale, qui dégage de l'accord du participe passé employé avec l'auxiliaire avoir. De même que ceux qui ont la maîtrise de cet accord. Nous avons enregistré 30 étudiants lors des

enquêtes, 19 d'entre eux n'ont pas accordé correctement. Nous avons donc 61,90% chez les filles qui représentent 70% de l'effectif total du niveau et 66,66% chez les garçons qui représentent 30% du niveau. Le taux total d'accord erroné enregistré est de 63,33%

Pour la bonne maîtrise de cet accord, nous avons 11 étudiants de ce niveau qui ont su faire une bonne analyse. D'où nous avons 38,09% chez les filles et 33,33% chez les garçons ; 36,66% enregistré au taux total d'accord correct.

Pour faciliter la lecture aux auditeurs, des tableaux seront dressés ci-dessous.

Tableau 14: Récapitulation de l'accord du participe passé employé avec l'auxiliaire avoir du niveau II de l'emploi erroné et correct.

Récapitulation de l'emploi erroné

Sexe	Nombre	Pourcentage
Filles	13	61,90%
Garçons	6	66,66%
Total	19	63,33%

Récapitulation de l'emploi correct.

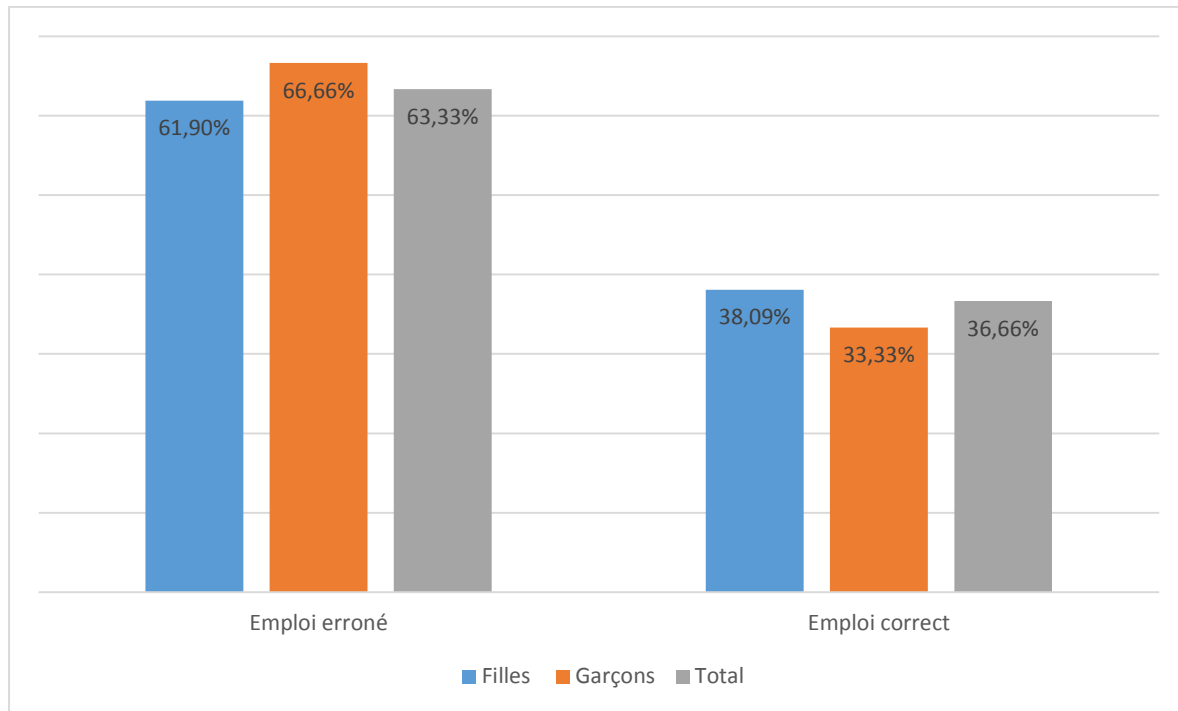
Sexe	Nombre	Pourcentage
Filles	8	38,09%
Garçons	3	33,33%
Total	11	36,66%

Récapitulation des totaux des emplois

Totaux des emplois	Nombre	Pourcentage
Total de l'emploi erroné	19	63,33%
Total de l'emploi correct	11	36,66%
Total des emplois	30	100%

Après cette statistique, nous remarquons que la tendance est défavorable aux emplois erronés par rapport à l'accord du participe passé avec l'auxiliaire être.

Graphisme 5: Total de l'emploi erroné et correct de l'accord du participe passé employé avec l'auxiliaire avoir du niveau II.



Au regard des statistiques mentionnées, nous avons observé un déséquilibre au niveau du taux des emplois. Le taux de l'emploi erroné est plus grand que le taux de l'emploi correct. Ceci est dû au fait que les étudiants ne se familiarisent pas avec la règle que dégage l'accord du participe passé employé avec l'auxiliaire avoir. Nous allons poursuivre avec le décryptage de données collectées auprès des étudiants du niveau III.

Le second tableau présente les statistiques de tous les étudiants interrogés du niveau III. Ceci étant, nous avons enregistré 25 ; 14 d'entre eux ont mal manié la règle de l'accord du participe passé employé avec l'auxiliaire avoir, donc 55,55% chez les filles qui représentent 72% du niveau et 57,14% chez les garçons qui représentent 28% de l'effectif du niveau. Le taux total de l'accord erroné est de 56%.

Pour Ceux qui ont usé du bon accord, nous avons relevé 18 étudiants, donc 44,44% chez les filles et 42,85% chez les garçons. Un taux total de l'accord correct est de 44%.

Des tableaux sont établis pour rendre la lecture plus compréhensive.

Tableau 15: Récapitulation de l'emploi erroné et correct de l'accord du participe passé avec auxiliaire avoir du niveau III.

Récapitulation de l'emploi erroné

Sexe	Nombre	Pourcentage
Filles	10	55,55%
Garçons	4	57,14%
Total	14	56%

Récapitulation de l'emploi correct

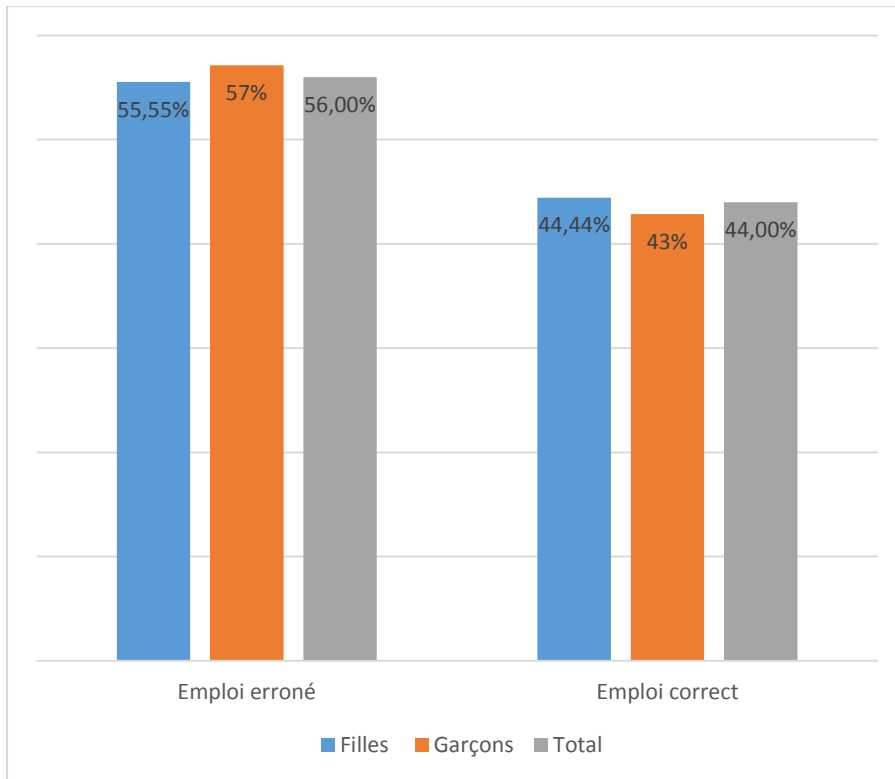
Sexe	Nombre	Pourcentage
Filles	8	44,44%
Garçons	3	42,85%
Total	11	44%

Récapitulation des totaux des emplois

Totaux des emplois	Nombre	Pourcentage
Total de l'emploi erroné	14	56%
Total de l'emploi correct	11	44%
Total des emplois	25	100%

D'après la statistique, le taux d'emploi erroné est plus élevé que celui de l'emploi correct. Ce qui démontre une carence dans la maîtrise de l'accord.

Graphisme 6: Total de l'emploi erroné et correct de l'accord du participe passé employé avec l'auxiliaire avoir du niveau III.



Au vu des statistiques présentées supra, les étudiants du niveau III rencontrent encore de légère difficulté dans le maniement de l'accord du participe passé employé avec l'auxiliaire avoir. Cette remarque s'explique par le fait que le taux d'accord erroné est plus encaissé que celui de taux de l'accord correct.

Le troisième tableau quant à lui renferme les statistiques montrant le mauvais et le bon emploi de l'accord du participe passé employé avec l'auxiliaire avoir du niveau IV. Nous avons 15 étudiants interrogés, 7 ont échoué le teste. Les filles représentent 73,33% du niveau et enregistrent 45,45%. Quant aux garçons, ils représentent 26,66% de l'effectif et encaissent 50%. Le taux total d'accord erroné relevé est de 46,66%.

Nous avons enregistré 8 participants, qui ont su gérer l'accord. Donc, 54,54% chez les filles et 50% chez les garçons. Le taux total encaissé était de 53,33%.

Les tableaux ci-dessous sont établis pour faciliter la lecture.

Tableau 16: Récapitulation de l'emploi erroné et correct de l'accord du participe passé employé avec l'auxiliaire avoir du niveau IV

Récapitulation de l'emploi erroné

Sexe	Nombre	Pourcentage
Filles	5	45,45%
Garçons	2	50%
Total	7	46,66%

Récapitulation de l'emploi correct.

Sexe	Nombre	Pourcentage
Filles	6	54,54%
Garçons	2	50%
Total	8	53,33%

Récapitulation des totaux des emplois

Totaux des emplois	Nombre	Pourcentage
Total de l'emploi erroné	7	46,66%
Total de l'emploi correct	8	53,33%
Total des emplois	15	100%

La statistique montre que les étudiants de ce niveau rencontrent toujours de difficulté lors de la manipulation de cet accord.

Graphisme 7: Total de l'emploi erroné et correct de l'accord du participe passé employé avec l'auxiliaire avoir du niveau IV.

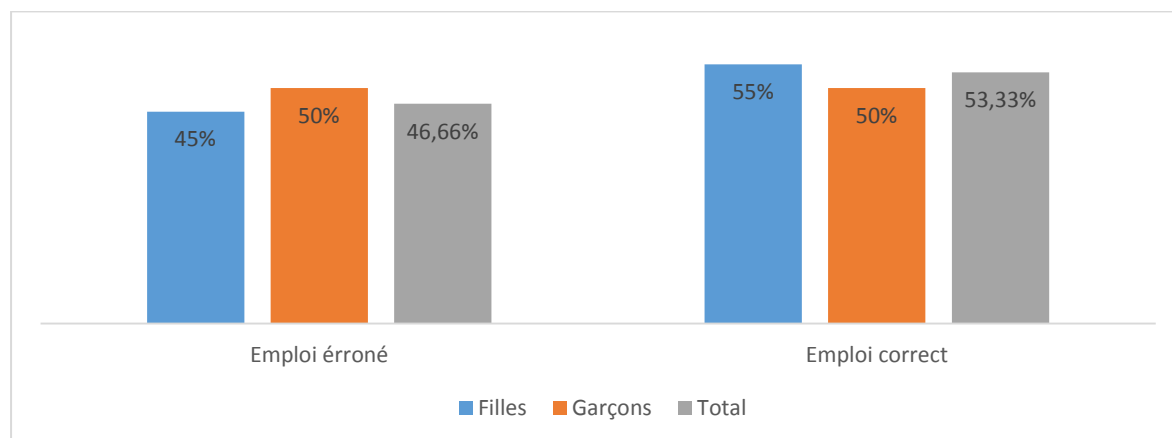
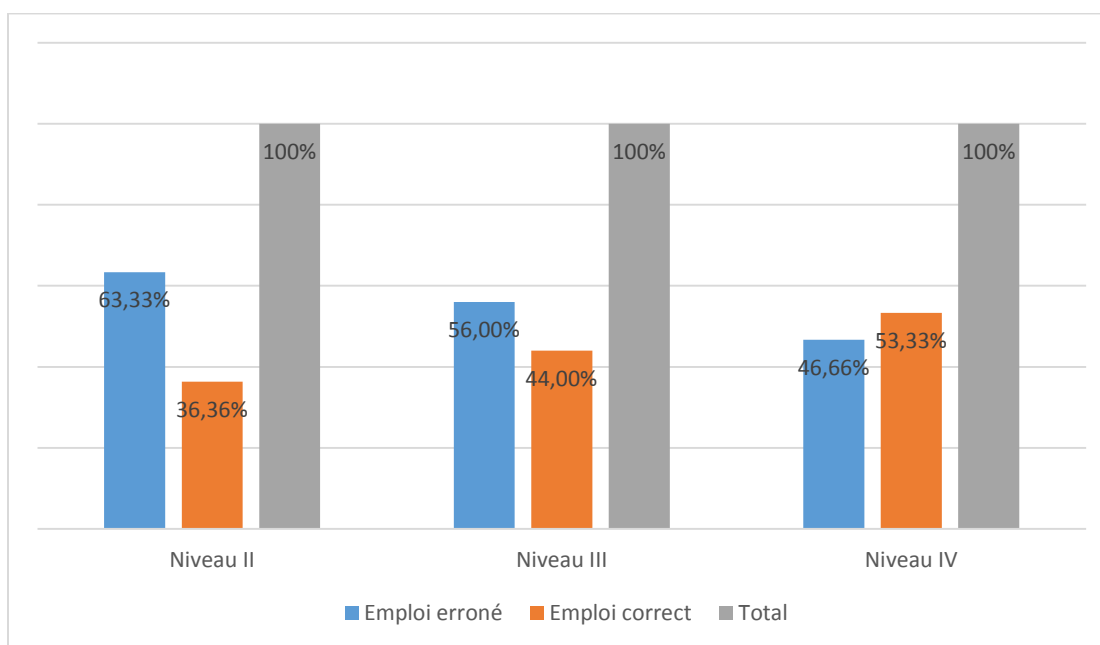


Tableau 17: Taux des emplois de l'accord du participe passé employé avec l'auxiliaire avoir des trois niveaux confondus.

Niveau	Emploi erroné	Emploi correct	Totaux des emplois
Niveau II	72,05%	27,94%	100%
Niveau III	63,26%	36,73%	100%
Niveau IV	63,63%	36,36%	100%

Graphisme 8: Total des emplois de l'accord du participe passé employé avec l'auxiliaire avoir de trois niveaux confondus.



D'après les analyses que nous venons d'effectuer, nous pouvons dire que ces apprenants n'ont pas une maîtrise parfaite de l'accord du participe passé employé avec l'auxiliaire avoir. Nous pouvons expliquer cela par la complexité de règle grammaticale que cet accord dégage. Raison pour laquelle **Dubois et Al (2009 : 99)** illustrent que : « Le participe passé conjugué avec avoir s'accorde avec le complément d'objet direct si celui-ci précède le participe, mais jamais avec le sujet ». Ils appuient en disant aussi que : « Le Participe passé conjugué avec avoir reste invariable si le COD suit le participe passé ou s'il n'y a pas de COD ». Pour **Lagane (2009 :105)**

dans son ouvrage affirme que : « si l’auxiliaire est « avoir » le participe passé est invariable sauf si le verbe a un complément d’objet placé avant ce participe passé sauf si le verbe à un complétant ce participe ; dans ce cas, il s’accorde avec ce complément d’objet ».

En français, lorsque nous sommes appelés à utiliser ce type d’accord, nous devons bien être outillés pour pouvoir manier correctement la règle qu’englobe cet accord. Par illustrations, nous avons la règle générale de l’accord qui stipule que, le participe passé employé l’auxiliaire avoir ne s’accorde pas en genre et en nombre avec le complément direct placé après le verbe. Cette règle sème le trouble chez certains apprenants car, ils ignorent que cette règle a des exceptions. L’exception de cette règle stipule que, nous pouvons avoir accord du participe passé en genre et en nombre avec le complément d’objet direct si celui est placé avant le verbe. Aussi, lorsque le complément d’objet est placé avant et est introduit par un pronom relatif, il y a accord. Cependant, l’ambiguïté de cette règle grammaticale rend difficile la compréhension surtout pour les apprenants de la langue française.

De plus, nous avons les verbes transitifs qu’utilisent l’accord du participe passé employé avec l’auxiliaire avoir. Ici, si le verbe a un complément d’objet qui le suit immédiatement, le participe passé ne s’accorde pas avec le COD. Les apprenants doivent être en mesure de repérer la position du COD ou COI pour pouvoir effectuer l’accord correctement. L’accord du participe passé avec ses verbes dépend de la position du COD ou du COI par rapport au verbe. Cette complexité peut entraîner des erreurs chez les apprenants. Nous avons aussi des cas particuliers comme les verbes impersonnels. Ils restent invariables face à ce type d’accord.

Au regard de ce qui est dit supra et concernant les phrases du corpus, nous pouvons voir à quel point l’accord du participe employé avec l’auxiliaire avoir est d’une grande complexité. Cette dernière rend la tâche difficile aux apprenants. Les difficultés que les apprenants rencontrent lorsqu’ils utilisent l’accord du participe passé avec l’auxiliaire avoir, sont dues à la complexité des règles grammaticales, de particularité et des exceptions que cet accord dégage.

IV.2.3. SCORE DE L’ACCORD DU PARTICIPE PASSÉ EMPLOYÉ AVEC LES VERBES PRONOMINAUX.

La troisième erreur relevée après l’enquête menée auprès des étudiants bilingues anglophones des trois niveaux est celle de l’accord du participe passé employé avec les verbes pronominaux. Les tableaux ci-dessous présentent les statistiques montrant la maîtrise et la non

maitrise de l'accord du participe passé employé avec les verbes pronominaux des trois niveaux confondus.

Nous avons retenu 30 étudiants au niveau II, donc 18 ont rencontré des difficultés lors de la manipulation de l'accord du participe passé avec les verbes pronominaux 57,14 chez les filles qui représentent 70% de l'effectif total du niveau. Les garçons représentent 30% du niveau encaissent 66,66%. Le taux total d'accord erroné obtenu est de 60%. Pour le bon emploi, nous avons enregistré 12 étudiants.24,85% chez les filles et 33,33% chez les garçons. Le taux total d'accord correct enregistré est de 40%. Les tableaux ci-dessous pour spécifient le résultat statistique obtenu.

Tableau 18: Récapitulation de l'emploi erroné et correct de l'accord du participe passé employé avec les verbes pronominaux du niveau II.

Récapitulation de l'emploi erroné

Sexe	Nombre	Pourcentage
Filles	12	57,15%
Garçons	6	66,66%
Total	18	60%

Récapitulation de l'emploi correct.

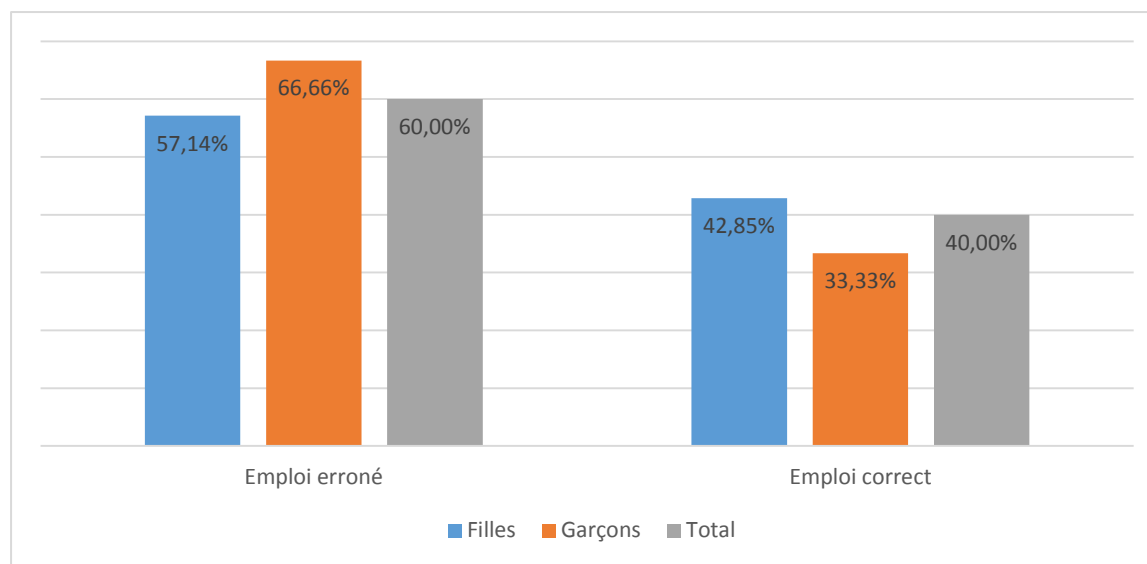
Sexe	Nombre	Pourcentage
Filles	9	42,85%
Garçons	3	33,33%
Total	12	40%

Récapitulation de Totaux des emplois

Taux des emplois	Nombre	Pourcentage
Total de l'emploi erroné	18	60%
Total de l'emploi correct	12	40%
Total des emplois	30	100%

Vu la statistique, nous pouvons voir la carence dans la maîtrise de la règle grammaticale de l'accord du participe passé employé avec les verbes pronominaux d'après la tendance faible que montre l'emploi correct.

Graphisme 9: Total des emplois erroné et correct de l'accord du participe passé employé avec les verbes pronominaux du niveau II



Au regard des résultats statistiques évoqués ci-dessus, les étudiants bilingues anglophones du niveau II ont plus encaissé le taux d'accord erroné que le taux d'accord correct. Nous remarquons que les garçons de ce niveau ont enregistré un taux plus grand que celui des filles ; un phénomène marquant, étant donné que les filles sont considérées comme celles qui donnent moins d'importance à l'école. Nous pouvons soutenir cela par les affirmations de certains auteurs.

Selon Christina HOFF SOMMERS, « Les filles ont tendance à être plus consciencieuses et à travers plus dur à l'école que les garçons, mais elles sont souvent moins confiantes dans leurs capacités. »

D'après Michael GURIAN, écrivain et chercheur américain, « Les filles sont généralement plus motivées par l'apprentissage social et la coopération, tandis que les garçons sont souvent davantage axés sur la compétition et la réussite individuelle. »

Le tableau 2 récapitule les statistiques des étudiants du niveau III sur l'accord du participe passé employé avec les verbes pronominaux. Durant les enquêtes, nous avons enregistré 49

étudiants ; 28 de ces derniers n'ont pas pu faire une bonne analyse avec ce type d'accord, donc 56,41% (22) chez les filles et 60%(6) chez les garçons d'où nous ressortons 57,14% au total. 43,58%(17) chez les filles et 40% (4) chez les garçons avec un total de 42,58%.

Tableau 19: Récapitulation des emplois erroné et correct de l'accord du participe passé employé avec les verbes pronominaux du niveau III.

Récapitulation de l'emploi erroné

Sexe	Nombre	Pourcentage
Filles	22	56,41%
Garçons	6	60%
Total	28	57,14%

Récapitulation de l'emploi correct.

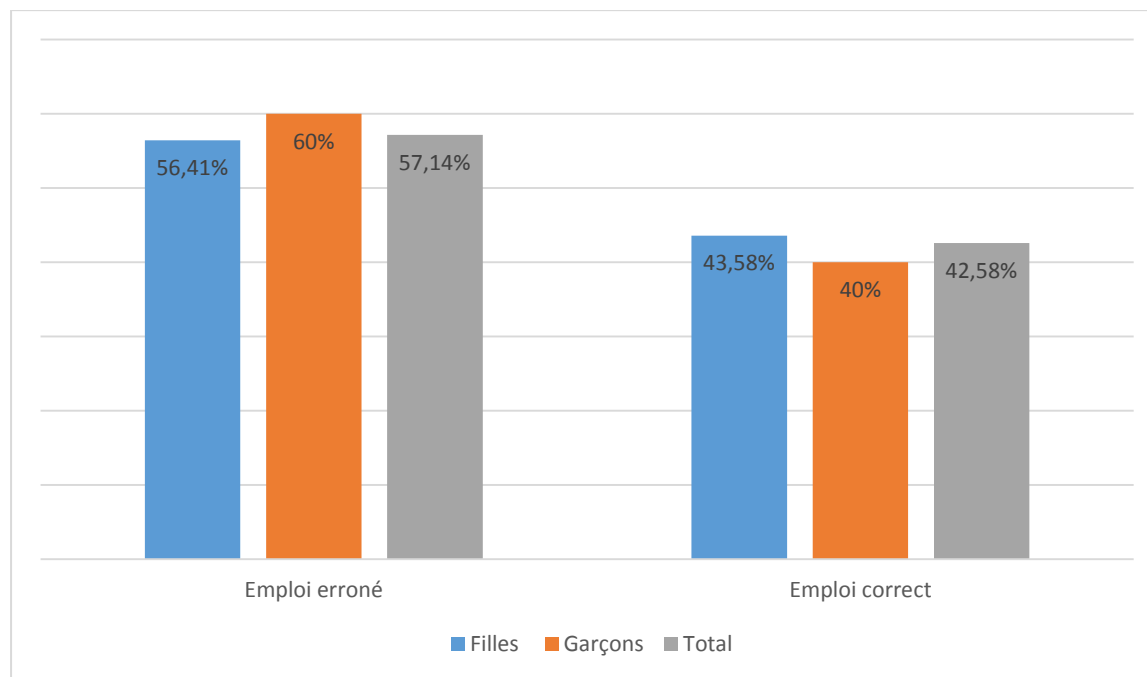
Sexe	Nombre	Pourcentage
Filles	17	43,58%
Garçons	4	40%
Total	21	42,58%

Récapitulation des totaux des emplois

Taux des emplois	Nombre	Pourcentage
Total de l'emploi erroné	28	56,41%
Total de l'emploi correct	21	42,58%
Total des emplois	49	100%

D'après la statistique, nous pouvons apercevoir clairement la tendance de l'emploi erroné plus élevé que celle de l'emploi correct.

Graphisme 10: Total des emplois de l'accord du participe passé employé avec les verbes pronominaux du niveau III



D'après les statistiques présentées, nous pouvons voir que les étudiants du niveau III ne maîtrisent pas assez la notion de l'accord du participe passé employé avec les verbes pronominaux, étant donné que le taux d'accord erroné enregistré est plus élevé que celui de taux de l'accord correct. Nous continuerons avec le dépouillement de données des étudiants du niveau IV.

Le tableau 3 quant à lui présente les statistiques des étudiants du niveau IV. Nous avons répertorié 33 informateurs ; 14 n'ont pas la maîtrise parfaite de ce type d'accord, donc 45%(9) chez les filles et 38,46% (5) chez les garçons avec un total de 42,42%. En ce qui concerne la maîtrise, nous avons recensé 19 apprenants ; 55%(11) chez les filles et 61,53%(8) chez les garçons, le total enregistré de 57,57%.

Tableau 20: Récapitulation des emplois erroné et correct de l'accord du participe passé employé avec les verbes pronominaux du niveau IV.

Récapitulation de l'emploi erroné

sexe	Nombre	Pourcentage
Filles	9	45%
Garçons	5	38,46
Total	14	42,42%

Récapitulation de l'emploi correct.

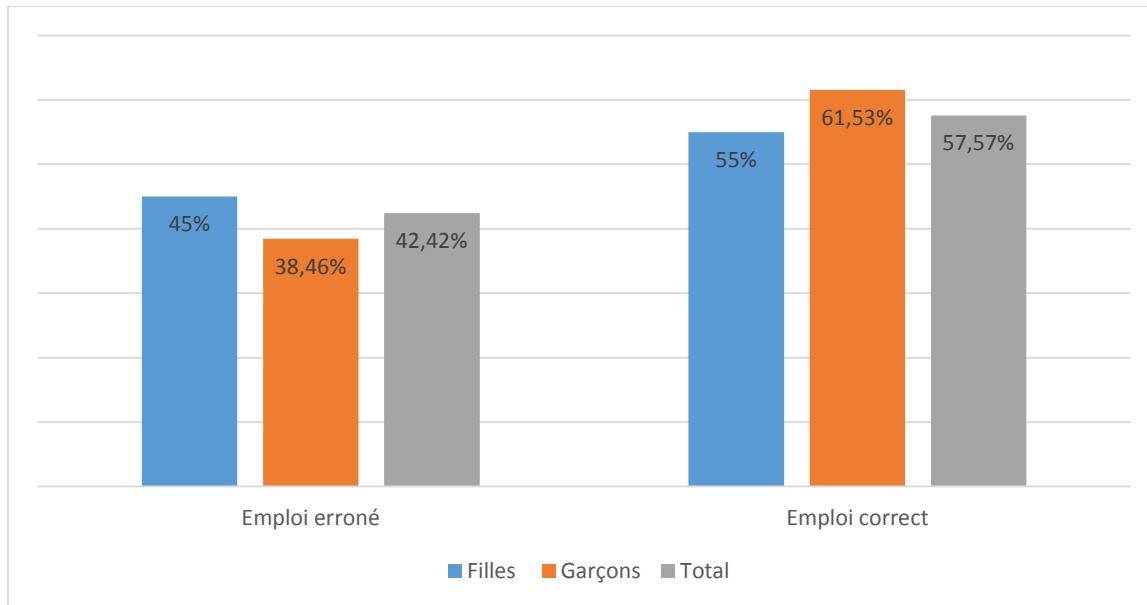
Sexe	Nombre	Pourcentage
Filles	11	55%
Garçons	8	61,53%
Total	19	57,57%

Récapitulation des totaux des emplois.

Taux des emplois	Nombre	Pourcentage
Total de l'emploi erroné	14	42,42%
Total de l'emploi correct	19	57,57
Total des emplois	33	100%

La statistique de ce niveau laisse voir une tendance de l'emploi correct plus élevé que celle de l'emploi erroné.

Graphisme 11 : Total des emplois erronés et corrects de l'accord du participe passé avec les verbes pronominaux du niveau IV.



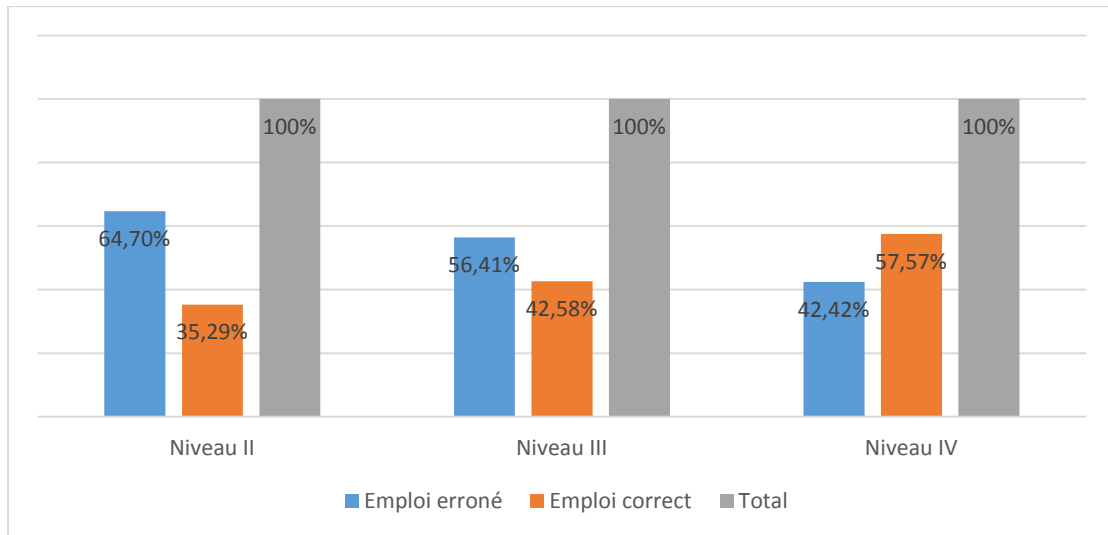
Vu le résultat statistique présenté, les étudiants du niveau IV maîtrisent peu la règle grammaticale qui gouverne l'accord du participe passé employé avec les verbes pronominaux, étant donné que le taux d'accord correct relevé est plus grand que celui de taux de l'accord erroné. À travers ce résultat, nous constatons que les garçons ont enregistrés de taux d'accord correct plus élevé que des filles. Pour faciliter la compréhension de la lecture des tableaux ci-dessus, un tableau regroupant tous les niveaux confondus est présent ci-dessous avec ses différentes statistiques concernées.

Tableau 21: Récapitulation des emplois erronés et corrects de l'accord du participe passé employé avec les verbes pronominaux des trois niveaux en question

Niveau	Emploi erroné	Emploi correct	Total
Niveau II	64,70%	35,29%	100%
Niveau III	56,41%	42,58%	100%
Niveau IV	42,42%	57,57%	100%

D'après ce résultat, les difficultés liées à l'emploi de l'accord du participe passé s'aperçoivent au regard du décryptage des données recueillies, car les taux d'accord erroné encaissés le prouvent. Cependant, un diagramme est établi afin de faciliter la compréhension.

Graphisme 11: Total des emplois de l'accord du participe passé employé avec les verbes pronominaux de trois niveaux confondus.



Vu de ce qui est présenté plus haut, nous avons observé sur les copies de ces informateurs des carences dans la manipulation de l'accord du participe passé dans leurs différentes phrases du corpus. Cela signifie que ces derniers ne maîtrisent bien la règle d'accord du participe passé avec les verbes pronominaux. L'accord du participe passé employé avec les verbes pronominaux est une tâche pénible pour les apprenants de français langue étrangère car, il existe une panoplie de règles avec des exceptions. Ces différentes marques rendent l'usage de cet accord bien lourd pour l'apprentissage.

En français, l'accord du participe passé avec les verbes pronominaux dépend du mode, du temps, du genre et du sujet. Aussi, nous assistons à la variation de fonction de l'emploi du verbe pronominal. Cette variabilité de fonction du sujet du verbe de pronom réfléchi, qui se présente tantôt comme un complément d'objet direct tantôt comme un complément d'objet indirect ou comme complément d'objet second. Cela peut rendre l'accord plus complexe pour les apprenants du français. Étant donné qu'il faut connaître exactement le type complément d'objet qu'il faut utiliser. Alors, cette tâche n'est pas si facile à appréhender par ces apprenants. Ce qui les pousse à commettre des erreurs et à avoir des difficultés dans l'utilisation de la règle.

De plus, nous avons également certains verbes pronominaux réciproques. Leur usage est différent des autres verbes pronominaux. Leur accord du participe passé se fait en fonction du

nombre du sujet. Cela peut être délicat pour un apprenant. Raison pour laquelle nous avons des taux de pourcentage élevé des trois niveaux confondus.

En somme, les difficultés pour maîtriser l'accord du participe passé avec les verbes pronominaux résident dans la complexité de règles grammaticales, des différents types de verbes et des exceptions qui existent. Alors, pour que les apprenants comprennent et maîtrisent l'utilisation de l'accord, ils doivent être capables de mémoriser ces règles et exceptions. Ce n'est pas du tout facile pour les apprenants, car cette panoplie de règle n'apparaît pas dans la règle grammaticale de leur langue première.

IV.2.4. SCORE DE L'ACCORD DU PARTICIPE PASSÉ SUIVI D'UN INFINITIF

La quatrième erreur repérée après le dépouillement de données est celle de l'accord du participe passé suivi d'un infinitif. Les tableaux ci-après montrent la non maîtrise et la maîtrise de cet accord des informateurs de trois niveaux impliqués. Le tableau 1 récapitule la statistique montrant la non maîtrise et la maîtrise de l'accord du participe passé suivi d'un infinitif du niveau II. Lors de notre enquête, nous avons enregistré 30 étudiants, mais 20 de ces derniers ont encore des difficultés à utiliser correctement ce type d'accord ; alors 66,66% chez les filles qui représentent 70% de l'effectif total des étudiants. Les garçons quant à eux représentent 30% et enregistrent 66,66%. Le taux total d'accord erroné obtenu est de 66,66%. Concernant les étudiants qui ont la maîtrise de cet accord, nous avons recensé 10 ; 33,33% chez les filles et 33,33% chez les garçons. Le taux total enregistré d'accord correct est de 33,33%. Les tableaux ci-dessous sont dressés pour mieux comprendre le résultat statistique.

Tableau 22: Récapitulation des emplois erronés et corrects de l'accord du participe passé suivi d'un infinitif des informateurs du niveau II.

Récapitulation de l'emploi erroné

sexe	Nombre	Pourcentage
Filles	14	66,66%
Garçons	6	66,66%
Total	20	66,66%

Récapitulation de l'emploi correct

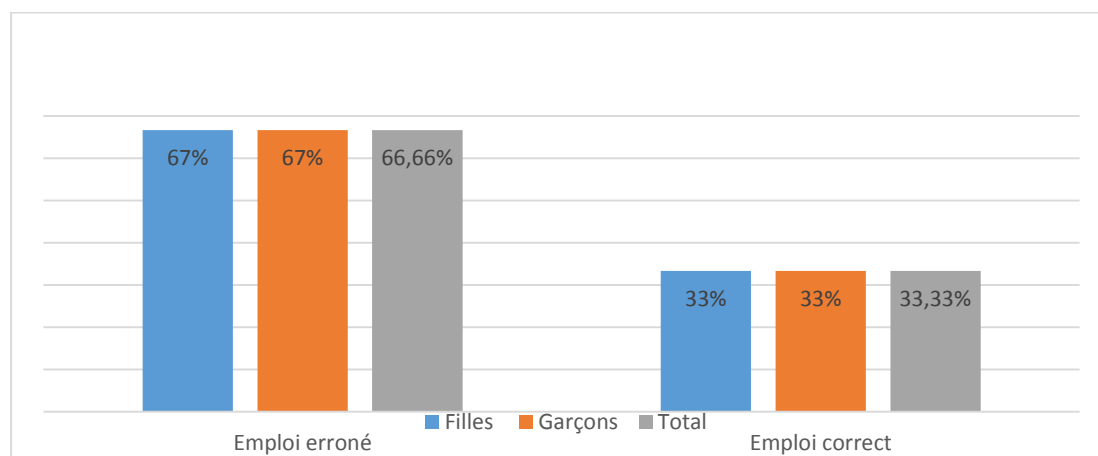
Sexe	Nombre	Pourcentage
Filles	7	33,33%
Garçons	3	33,33%
Total	10	33,33%

Récapitulation des Totaux des emplois

Taux des emplois	Nombre	Pourcentage
Total d'emploi erroné	20	66,66%
Total d'emploi correct	1	33,33%
Total des emplois	30	100%

D'après les statistiques présentées, nous pouvons apercevoir les carences dans la notion de l'accord du participe passé suivi de l'infinitif par ces étudiants bilingues de niveau II.

Graphisme 12: Total des emplois erronés et corrects de l'accord du participe passé suivi de l'infinitif des étudiants bilingues de l'université de niveau II.



Vu le résultat statistique mentionné, nous pouvons voir défiler la pertinence de notre problématique qui est liée aux difficultés que les apprenants du français rencontrent dans le maniement de l'accord du participe passé suivi d'un infinitif. Étant donné que le taux d'accord erroné enregistré est plus grand que celui de taux d'accord correct. Nous poursuivrons avec le décryptage de données cueillies auprès des étudiants du niveau III.

Au niveau III, nous avons enregistré 25 étudiants au total. 15 d'entre eux n'ont pas su utiliser correctement l'accord du participe passé suivi d'un infinitif. Ainsi, les filles représentent

72% de l'effectif total du niveau enregistrent 61,11%. Quant aux garçons, ils représentent 28% et encaissent 57,14%. Le taux total de l'accord erroné relevé est de 60%. Concernant le bon usage de ce type d'accord, nous avons enregistré 10 étudiants ; donc 38,88% chez les filles et 42,85% chez les garçons. Le taux total d'accord correct obtenu est de 40%. Pour la compréhension de la lecture, les tableaux seront dressés pour mieux spécifier le résultat.

Tableau 23: Récapitulation des emplois erronés et corrects de l'accord du participe passé suivi d'un infinitif des informateurs de niveau III

Récapitulation de l'emploi erroné

Sexe	Nombre	Pourcentage
Filles	11	61,11%
Garçons	4	57,14%
Total	15	60%

Récapitulation de l'emploi correct

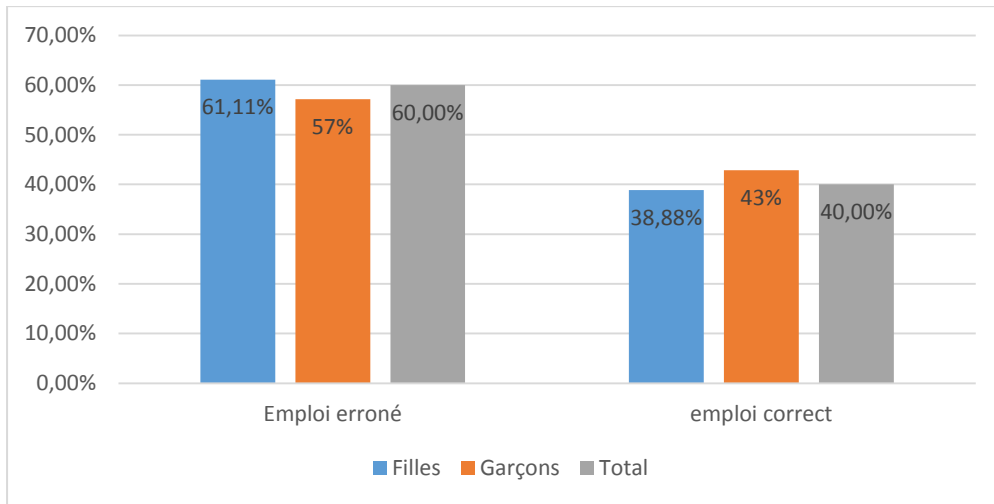
Sexe	Nombre	Pourcentage des participants
Filles	7	38,88%
Garçons	3	42,85%
Total	10	40%

Récapitulation des totaux des emplois

Taux des emplois	Nombre	Pourcentage des participants
Total de l'emploi erroné	15	60%
Total d l'emploi correct	10	40%
Total des emplois	25	100%

Vu les statistiques présentées, nous pouvons voir la carence dans l'assimilation de l'accord du participe passé suivi d'un infinitif de ces derniers. Étant donné qu'ils ont enregistré plus le taux d'accord erroné que celui d'accord correct. Un diagramme est dressé afin de rendre clair le résultat statistique.

Graphisme 13: Total des emplois erronés et corrects de l'accord du participe passé suivi d'un infinitif de niveau III.



Au regard des statistiques évoquées, nous pouvons apercevoir les difficultés que les apprenants rencontrent lors de la manipulation de l'accord du participe passé suivi d'un infinitif. Cette remarque s'aperçoit par le taux élevé d'accord erroné encaissé. Jetons un coup d'œil vers les étudiants du niveau IV.

Concernant le niveau IV, 15 étudiants ont été enregistrés, 7 de ces participants n'ont pas pu faire un bon accord. Les filles représentent 73,33% et encaissent 45,45%. Les garçons quant à eux représentent 26,66% et enregistré 50%. Le taux total d'accord erroné relevé est de 46,66%

Pour le bon fonctionnement de ce type d'accord, nous avons relevé 8 étudiants ; 54,54% chez les filles et 50% chez les garçons. Le taux total d'accord correct obtenu est de 53,33%. Pour la lisibilité de la lecture, des tableaux sont établis ci-après.

Tableau 24: Récapitulation des emplois erronés et corrects de l'accord du participe passé suivi d'un infinitif des informateurs du niveau IV.

Récapitulation de l'emploi erroné

Sexe	Nombre	Pourcentage des participants
Filles	5	45,45%
Garçons	2	50%
Total	7	46,66

Récapitulatif de l'emploi correct

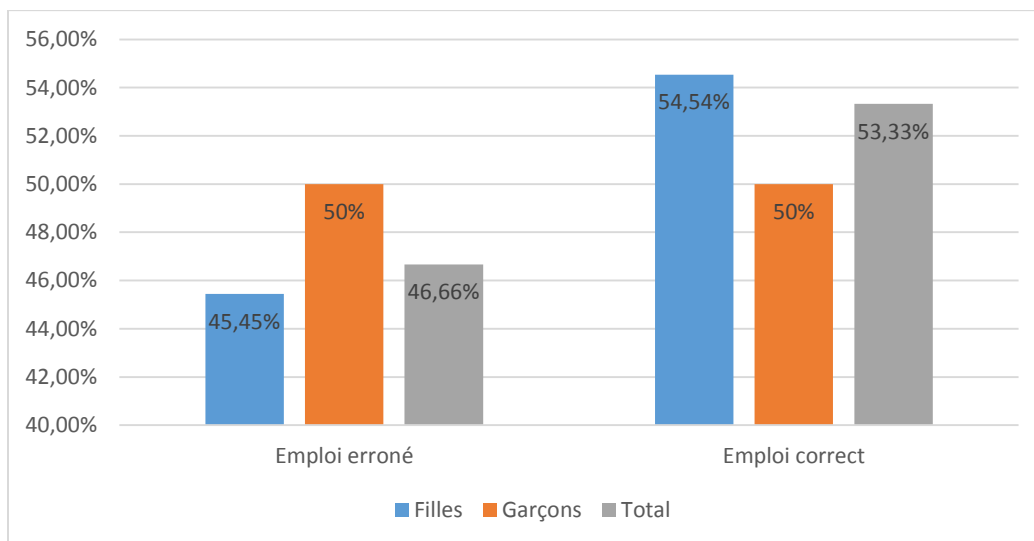
Sexe	Nombre	Pourcentage des participants
Filles	6	54,54%
Garçons	2	50%
Total	8	53,33%

Récapitulatif des totaux des emplois

Taux des emplois	Nombres	Pourcentage des participants
Total de l'emploi erroné	7	46,66%
Total de l'emploi correct	8	53,33%
Total des emplois	15	100%

À travers les statistiques évoquées, nous pouvons voir que les étudiants du niveau IV maîtrisent un peu la règle grammaticale que dégage l'accord du participe passé suivi d'un infinitif. Cela s'explique par le fait qu'ils ont enregistré un taux d'accord correct plus élevé que celui de taux d'accord erroné. Ce constat, nous guide vers la maîtrise de la règle de ce type d'accord. Un diagramme est dressé pour rendre la lecture plus lisible et cohérente.

Graphisme 14: Total des emplois erronés et corrects de l'accord du participe passé suivi d'un infinitif de niveau IV.

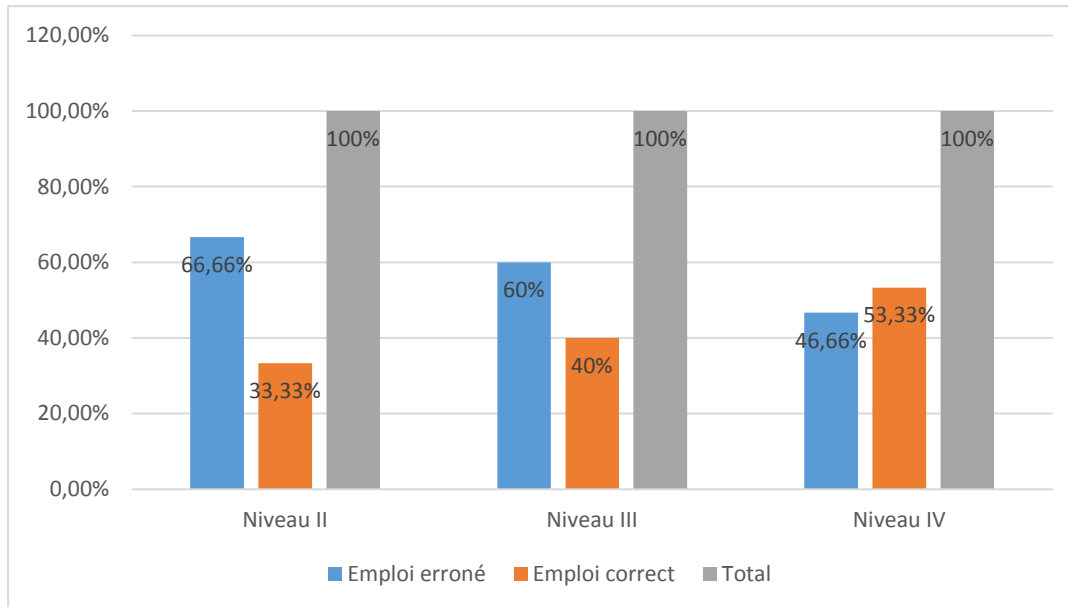


À travers le diagramme obtenu, les étudiants du niveau IV ont enregistré un taux d'accord correct plus élevé que celui d'accord erroné. Ce constat se démarque par les taux enregistrés. Un tableau récapitulatif de tous les niveaux impliqués est établi afin de faciliter la lecture de décryptage du résultat concerné.

Tableau 25: Récapitulation de l'accord du participe passé suivi d'un infinitif de tous les niveaux confondus.

Niveau	Emploi erroné	Emploi correct	Pourcentage des participants
Niveau II	66,66%	33,33%	100%
Niveau III	60%	40%	100%
Niveau IV	46,66%	53,33%	100%

Graphisme 15: Total des emplois erronés et corrects de l'accord du participe passé suivi de l'infinitif de tous les niveaux impliqués.



À travers ce que nous venons de représenter. Il est visible que les informateurs sont inaptes dans l'usage de ce type d'accord. Leurs résultats statistiques nous présentent le manquement de la maîtrise des règles que dégage l'accord du participe passé suivi d'un infinitif. Tout cela arrive, à cause de la multitude manière d'employer l'accord du participe passé suivi d'un infinitif. Raison pour laquelle ces apprenants commettent des erreurs lorsqu'ils utilisent l'accord du participe passé suivi d'un infinitif. Cette règle peut être complexe et difficile à appréhender par les apprenants non natifs. En français, l'accord du participe passé suivi d'un infinitif dépend du sujet du verbe de la principale. Autrement dit, si le sujet est différent du sujet du verbe à l'infinitif alors cela peut bouleverser les apprenants et la confusion s'installe. D'après les exemples du corpus, nous pouvons voir que cette tâche est trop lourde pour un apprenant non natif.

En outre, la complexité de la règle grammaticale de l'accord du participe passé suivi d'un infinitif pousse les apprenants à commettre des fautes lors de son utilisation.

IV.2.5. SCORE DE L'ACCORD DU PARTICIPE PASSÉ EMPLOYÉ AVEC LES DEUX AUXILIAIRES « ÊTRE ET AVOIR ».

Les différents tableaux ci-après montrent la non assimilation et l'assimilation de l'accord du participe passé employé avec les deux auxiliaires des scripteurs des trois niveaux impliqués. Nous avons reparti les tableaux en tenant compte des différents types d'emplois erronés et corrects.

Le tableau 1 représente les statistiques de la non assimilation et l'assimilation de l'accord du participe passé employé avec les deux auxiliaires « être et avoir » du niveau II. Lors de la cueillette de données, nous avons enregistré 30 étudiants ; 22 d'entre eux n'ont pu accorder correctement ce type d'accord. Les filles représentent 70% de l'effectif total du niveau et elles enregistrent un taux de l'accord erroné de 76,19%. Les garçons quant à eux représentent 30% des étudiants du niveau II et enregistrent un taux d'accord erroné de 66,66%. Le total d'accord erroné relevé est de 73,33%.

Concernant la bonne maîtrise de l'accord du participe passé avec les deux auxiliaires, nous avons relevé 8 étudiants. Les filles enregistrent un taux d'accord correct de 23,80% et les garçons 33,33%. Le total enregistré de l'accord correct est de 26,66%. Pour une lecture lisible et cohérente, nous allons dresser des tableaux statistiques montrant les emplois erronés et corrects de l'accord du participe passé employé avec les deux auxiliaires « être et avoir » du niveau II.

Tableau 26: Récapitulation des emplois erronés et corrects de l'accord du participe passé employé avec les deux auxiliaires du niveau II.

Récapitulation de l'emploi erroné

Sexe	Nombre	Pourcentage
Filles	16	76,19%
Garçons	6	66,66%%
Total	22	73,33%

Récapitulation de l'emploi correct

Sexe	Nombre	Pourcentage
Filles	5	23,80%
Garçons	3	33,33%
Total	8	26,66%

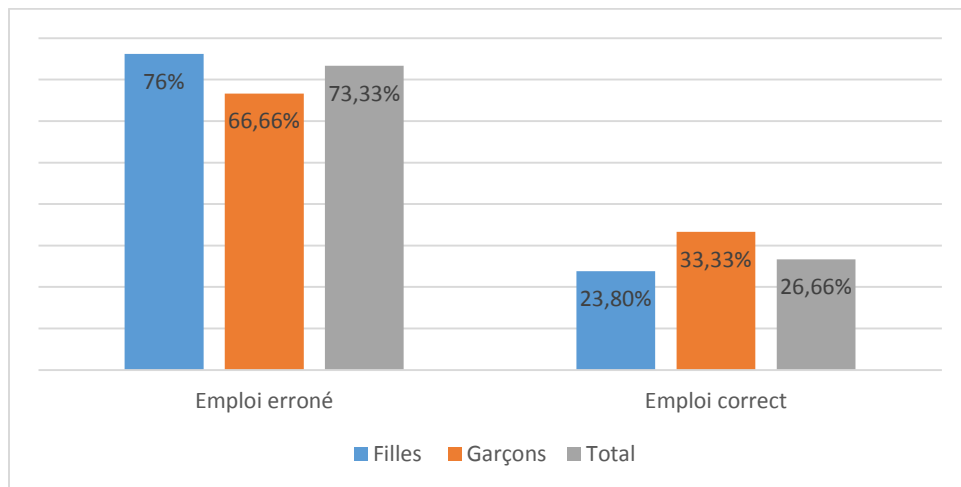
Récapitulatif des totaux des emplois.

Taux des emplois	Nombre	Pourcentage
Total de l'emploi erroné	22	73,33%
Total de l'emploi correct	8	26,66%
Total des emplois	30	100%

Au regard des statistiques présentées, nous pouvons voir que le taux de l'emploi erroné est plus élevé que le taux d'emploi correct. Cette remarque montre qu'il y a l'insuffisance au niveau de la maîtrise de la règle de l'accord du participe passé employé avec les deux auxiliaires ; raison pour laquelle moins d'étudiants ont su utiliser la bonne règle de cet accord.

Nous allons dresser un digramme clarifiant la balance entre l'emploi erroné et celui de l'emploi correct.

Graphisme 16: Total des emplois erronés et corrects de l'accord du participe passé employé avec les deux auxiliaires « être et avoir » du niveau II.



Vu le diagramme, les étudiants ont du mal à manipuler correctement l'accord du participe passé avec les deux auxiliaires. Ceci est visible car, le taux de l'emploi erroné est plus élevé que celui de taux de l'emploi correct. À travers ce graphique, nous pouvons voir que les filles ont encaissé un taux d'emploi erroné plus grand que celui des garçons. Les tableaux présentés sont

les résultats des statistiques enregistrées des étudiants du niveau II sur la notion de l'accord du participe passé employé avec les deux auxiliaires. D'ailleurs, nous avons constaté que le taux d'accord erroné est plus élevé, cela revient au fait que ces étudiants rencontrent des difficultés lors d'utilisation de cet accord.

Pour la suite de notre dépouillement de données, nous faisons le bilan des étudiants de niveau III.

Le tableau 2 représente les statistiques des étudiants du niveau III sur l'accord du participe passé avec les deux auxiliaires. Pendant la collecte de données, nous avons enregistré 25 étudiants, 15 de ces derniers n'ont pas accordé correctement. Les filles représentent 72% du niveau, ont enregistré un taux d'accord erroné de 61,11%. Les garçons quant à eux représentent 28% du niveau et enregistrent 57,14% de taux de l'accord erroné. Nous ressortons avec 60% de taux de l'accord erroné.

Pour ce qui de la bonne maîtrise de l'accord du participe passé employé avec les deux auxiliaires, nous avons enregistré 10 informateurs. Les filles montrent 38,88% et les garçons 42,85%. Le taux de l'accord correct est de 40%.

Tableau 27: Récapitulation des emplois erronés et corrects de l'accord du participe passé employé avec les deux auxiliaires de niveau III.

Récapitulation de l'emploi erroné

Sexe	Nombre	Pourcentage des participants
Filles	11	61,11%
Garçons	4	57,14%
Total	15	60%

Récapitulation de l'emploi correct

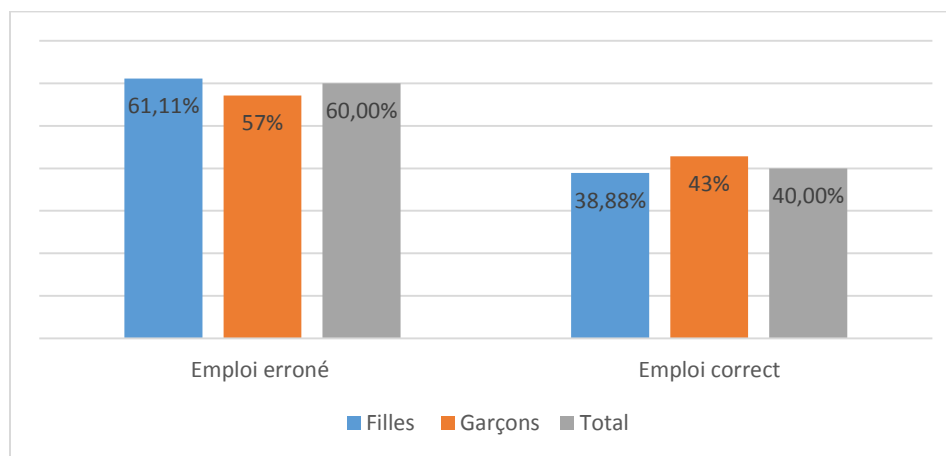
Sexe	Nombre	Pourcentage des participants
Filles	7	38,88%
Garçons	3	42,85%
Total	10	40%

Récapitulation des totaux des emplois

Taux des emplois	Nombre	Pourcentage des participants
Total de l'emploi erroné	15	60%
Total de l'emploi correct	10	40%
Total des emplois	25	100%

D'après les statistiques présentées, nous pouvons voir les difficultés que les apprenants du français langue seconde rencontrent lorsqu'ils utilisent l'accord du participe passé employé avec les deux auxiliaires. Cette remarque est plus visée sur l'emploi erroné, car, son taux est plus élevé que celui de l'emploi correct. Nous allons dresser un diagramme afin de ressortir l'éclat de ces statistiques énoncées.

Graphisme 17: Total des emplois erronés et corrects de l'accord du participe passé employé avec les deux auxiliaires du niveau III.



Au regard de données présentées ci-après, nous pouvons observer la non maîtrise de l'accord du participe passé avec les deux auxiliaires, étant donné que le taux d'accord erroné est médiocre. Cette remarque vient du fait que les filles du niveau ne maîtrisent pas totalement ce type d'accord ; raison pour laquelle nous avons encaissé chez les filles un taux d'accord erroné plus grand que celui de l'accord. En revanche, les garçons ont fait preuve d'égalité entre leur taux d'accords erronés et corrects. Cela n'affirme pas non plus que ces garçons ont une maîtrise totale, vu qu'ils ont aussi enregistré un taux d'accord erroné.

Dans la même lancée, nous allons dépouiller les données recueillies chez les étudiants du niveau IV. En fait, les tableaux suivants sont mis sur pieds pour le traitement des échantillons collectés lors l'enquête auprès de ces étudiants du niveau IV.

Le tableau 3 récapitule les statistiques des étudiants du niveau IV sur l'accord du participe passé employé avec les deux auxiliaires. Lors de la collecte de données, nous avons enregistré 15 étudiants au total, 5 d'entre eux n'ont pas réussi à accorder convenablement les phrases. Les filles représentent 73,33% du niveau et enregistrent un taux d'accord erroné de 36,36%. Quant aux garçons, ils représentent 26,66% du niveau et enregistrent un taux d'accord erroné de 25%. Le total relevé de taux d'accord erroné est de 33,33%.

Pour la bonne maîtrise de ce type accord, nous avons relevé 18 étudiants chez les filles 63,63% et 75% chez les garçons. Le taux total d'accord correct enregistré est de 66,66%.

Pour mieux éclairer notre statistique, des tableaux sont dressés ci-après.

Tableau 28: Récapitulation des emplois erronés et corrects de l'accord du participe passé employé avec les deux auxiliaires du niveau IV.

Récapitulation de l'emploi erroné

Sexe	Nombre	Pourcentage des participants
Filles	4	36,36%
Garçons	1	25%
Total	5	33,33%

Récapitulation de l'emploi correct

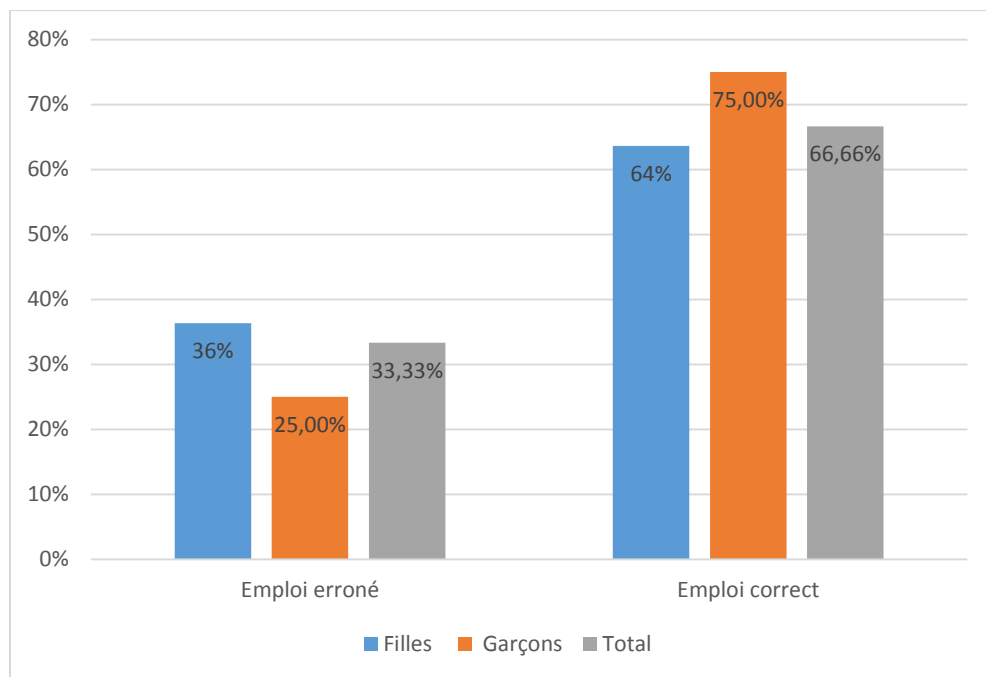
Sexe	Nombre	Pourcentage des participants
Filles	7	63,63%
Garçons	3	75%
Total	10	66,66%

Récapitulation des totaux des emplois

Totaux des emplois	Nombre	Pourcentage des participants
Total de l'emploi erroné	5	33,33%
Total de l'emploi correct	10	66,66%
Total des emplois	15	100%

À travers les statistiques mentionnées, nous pouvons voir que les étudiants du niveau IV ont quand-même une maîtrise de la règle de l'accord du participe passé employé avec les deux auxiliaires, étant donné que le taux de l'accord correct est bien favorable par rapport à au taux d'accord erroné. Un diagramme est établi afin de rendre plus éclatantes les statistiques.

Graphisme 18: Total des emplois erronés et corrects de l'accord du participe passé employé avec les deux auxiliaires du niveau IV



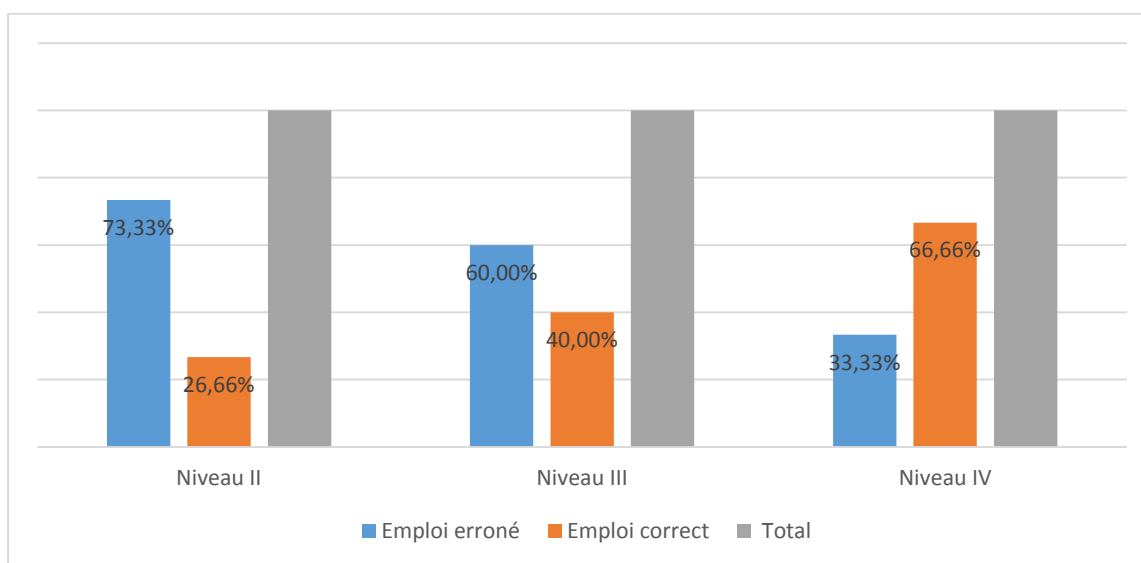
Les tableaux présentés renferment les différentes statistiques évoquées du niveau IV et de ses différents types d'emplois. Nous dressons un autre tableau qui renferme les types d'emplois des niveaux impliqués afin de ressortir un diagramme qui montre le niveau qui maîtrise mieux l'accord du participe passé employé avec les deux auxiliaires.

Tableau 29: Récapitulation de taux des emplois de l'accord du participe passé avec les deux auxiliaires de tous les niveaux confondus.

Niveau	Total de l'emploi erroné	Total de l'emploi correct	Pourcentage des participants
Niveau II	58,82%	41,17%	100%
Niveau III	51,02%	48,97%	100%
Niveau IV	45,45%	54,54%	100%

Pour faciliter la lecture aux lecteurs, un diagramme est dressé en vue d'égayer la compréhension.

Graphisme 19: Total des emplois erronés et corrects de l'accord du participe passé employé avec les deux auxiliaires de tous les niveaux confondus.



Vu le résultat du diagramme présenté, nous pouvons voir que la compréhension de l'accord du participe passé employé avec les deux auxiliaires s'accroît progressivement, étant donné le taux d'emploi correct progresse d'un niveau à un autre. Ce phénomène peut s'expliquer par le fait que les étudiants du niveau II n'ont pas la même compétence que ceux du niveau III ou IV. De même, les apprenants du niveau III n'ont pas la compétence que ceux du niveau IV, vu que leurs taux d'accords corrects sont différents.

À travers les résultats présentés, il ressort que les statistiques évoquées mettent en exergue tous les types d'accord du participe passé utilisés pour la réalisation de ce travail. Ainsi, lors de

dépouillement de données, nous avons constaté que les apprenants de tous les niveaux sondés ont commis plus de fautes au niveau de l'accord du participe passé employé avec « l'auxiliaire avoir », avec « les verbes pronominaux », suivi « d'un infinitif » et avec « les deux auxiliaires ». Puisque ces apprenants ressortent avec un taux d'accord erroné plus élevé que le taux d'accord correct de ces quatre variantes d'accord évoquées. Néanmoins, l'accord avec l'auxiliaire être les apparait compréhensible, vu que tous les niveaux ont enregistré de taux d'accord correct bien élevé mais la proportion est inéquitable entre les niveaux ; étant donné que les étudiants du niveau II n'ont pas la même compétence que ceux du niveau III et IV.

CONCLUSION GÉNÉRALE

Le présent travail porte sur l'accord du participe passé français chez les étudiants bilingues anglophones de l'Université de Yaoundé I. Dans cette étude, il s'agissait pour nous de déceler les difficultés auxquelles font face les étudiants bilingues anglophones dans l'apprentissage des règles de l'accord du participe passé.

Notre travail a posé le problème de la complexité des règles de l'accord du participe passé en français. Cette interrogation principale a soulevé d'autres interrogations qui ont permis de constituer notre problématique ainsi qui suit : Quelles sont les causes la non maîtrise des règles de l'accord du participe passé français ? Quels sont les différents cas d'accord du participe passé français sur lesquels les étudiants bilingues anglophones butent le plus ?

Suite à ces interrogations, nous avons essayé d'émettre des hypothèses pour mieux concevoir le fond du problème. Nous avons émis comme hypothèse générale la non maîtrise de l'accord du participe passé employé avec l'auxiliaire être, l'auxiliaire avoir, les verbes pronominaux, suivi d'un infinitif et les deux auxiliaires par les apprenants bilingues anglophones. Cette non maîtrise serait causée par le fait que l'anglais ne connaît pas l'existence des règles de l'accord du participe passé, qui est leur première langue. En d'autres termes la langue anglaise s'interfère sur l'apprentissage de la langue française. Ainsi, pour mieux comprendre le sens de notre hypothèse générale, nous avons énuméré des hypothèses secondaires suivantes :

H1- les apprenants bilingues anglophones trouvent les règles de grammaire française complexes et difficiles à mémoriser par rapport à celles de la langue anglaise.

H2 – Certaines étudiants bilingues anglophones pourraient avoir des difficultés à distinguer les exceptions et les cas particuliers liés à l'accord du participe passé en français.

Notre travail est subdivisé en deux parties ; la première partie concernait le cadre théorique et de la méthodologique de la recherche. Elle est constituée de deux chapitres. Le premier chapitre portait sur la revue de la littérature et le cadre théorique. Il était question pour nous de mettre en évidence la spécificité de notre sujet par rapport aux travaux antérieurs dans la revue de la littérature et le terme scientifique qui nous a permis de mieux exploiter notre réflexion. Le second chapitre quant à lui dégageait les généralités sur l'accord du participe passé en anglais et

en français. Nous avons exploité dans ce chapitre, tous les aspects permettant de traiter le concept de l'accord du participe passé.

La deuxième partie quant à elle portait sur la méthodologie et l'analyse des données. Cette partie se constituait également de deux chapitres. Le troisième chapitre concernait le plan méthodologique. Ce chapitre nous a permis de recueillir des données sur le terrain à l'aide d'un questionnaire. Ce questionnaire comptait deux rubriques ; la première évoquait les informations générales des étudiants et la deuxième rubrique portait sur la connaissance grammaticale. Après la collecte des données, nous sommes passés à l'analyse de ces données, qui constitue le chapitre quatre. Ce dernier chapitre a mis l'accent sur les résultats statistiques traitant les données recueillies lors de notre enquête.

À travers les données collectées, nous avons constaté que les apprenants bilingues anglophones de l'université de Yaoundé I en général et ceux de licence 2,3 et 4 en particulier font abondamment de fautes dans l'usage de certains emplois de l'accord du participe passé français. Il ressort de notre enquête que le taux d'utilisation de chaque type d'accord varie selon le type et le niveau d'étude. Ainsi, pour le taux de l'accord du participe passé avec l'auxiliaire être, nous avons répertorié 31,77% pour l'accord erroné et 68,22% pour la forme correcte. Nous avons enregistré pour l'accord du participe passé employé avec l'auxiliaire avoir un taux d'usage de forme erronée de 66,31%, et celui de forme correcte de 33,67%. Concernant l'accord du participe passé employé avec les verbes pronominaux, nous avons relevé 54, 51% de taux d'utilisation d'accord erroné contre 45,14% pour la forme correcte. Quant à l'accord du participe passé suivi d'un infinitif, 57,77% de taux d'accord erroné enregistré et de 42,22% pour la forme correcte. Pour ce qui est de l'accord avec les deux auxiliaires, 51,76% enregistré pour le compte de la forme erronée et 48,22% pour la forme correcte. Les cas les plus marquants et spécifiques sont identifiés au niveau de l'accord du participe passé employé avec l'auxiliaire avoir avec le CD placé avant, pour les verbes pronominaux, ces cas s'observent lorsqu'ils sont suivis d'un COD. Les causes et nature de cette carence sont généralement dues au niveau d'acquisition de chaque étudiant, car l'analyse générale a démontré qu'en fonction du niveau d'étude de l'apprenant, ses performances évoluent progressivement.

GLOSSAIRE

Accord

Émile Benveniste dans ouvrage *problèmes de linguistique générale*, aborde le concept d'accord en tant que phénomène grammatical où des éléments d'une phrase ou d'une construction linguistique sont en concordance les uns avec les autres, que ce soit en genre, en nombre ou en personne.

D'après le dictionnaire Larousse, un accord est une règle grammaticale qui oblige à faire correspondre le genre et le nombre des mots dans une phrase.

Participe passé

Le participe passé est une forme verbale qui indique généralement une action passée accomplie par le sujet ou subie par lui. L'accord du participe est une règle grammaticale qui oblige à accorder le participe passé avec le sujet qui le précède en genre et en nombre, dans certains cas.

Les étudiants anglophones

Les étudiants anglophones désignent les apprenants de langue française anglophones, c'est-à-dire ceux dont la langue maternelle est anglais et qui apprennent le français en tant que langue étrangère

Acquisition du langage

L'acquisition du langage est un processus d'apprentissage et de développement de compétences ou de capacités par un individu au fil du temps.

Selon Chomsky, l'acquisition est un processus biologiquement déterminé qui repose sur des structures mentales spécifiques.

D'après Jean Piaget, l'acquisition du langage est le résultat d'une construction active par l'enfant qui s'appuie sur ses expériences sensorimotrices et sociales.

Lev Vygotsky, quant à lui, définit l'acquisition du langage comme l'étroitement liée à l'apprentissage social et à la zone proximale de développement, c'est-à-dire la distance entre ce que l'enfant peut faire seul et ce qu'il peut faire avec l'aide d'un individu plus compétent.

B.F. Skinner souligne l'acquisition du langage à tour comme le résultat de l'exposition à des modèles linguistiques et de la récompense des productions linguistiques correctes.

Pour Steven Pinker, l'acquisition du langage est facilitée par des mécanismes cognitifs spécifiques, tels que la capacité à détecter la structure grammaticale des langues.

La théorie interlangue

Larry Selinker définit la théorie interlangue comme un système linguistique transitoire, élaboré par les apprenants lorsqu'ils tentent de produire une langue cible.

Selon Rod Ellis, la théorie interlangue est un système linguistique dynamique et évolutif qui émerge au cours du processus d'apprentissage d'une langue.

Pour Sandra McKay, la théorie interlangue est le reflet des interactions complexes entre la langue maternelle, la langue cible et les influences contextuelles sur l'apprentissage des langues.

La théorie de la grammaire générative

Noam Chomsky définit la théorie de la grammaire générative comme une approche qui vise à décrire les mécanismes mentaux sous-jacents à la production et à la compréhension du langage humain.

Pour Pinker, la grammaire générative offre un cadre théorique solide pour étudier la structure et le fonctionnement du langage, en mettant l'accent sur les aspects cognitifs et biologiques de l'acquisition et de l'utilisation du langage.

Selon Ray Jackendoff, la grammaire générative permet d'explorer les fondements cognitifs du langage et de comprendre comment les structures linguistiques reflètent les structures mentales universelles

BIBLIOGRAPHIE

1. OUVRAGES

Beschrelle (2012), *La Grammaire pour tous*, 1^{ère} édition, Hatier.

Besse, H. et Porquier, R. (1984), *Grammaire et Didactique des langues*, Paris, Hatier-Crédit, collection LAL.

Biloua E., (2003), *La Langue française au Cameroun, Analyse Linguistique et Didactique*, Bern, Peter Lang.

Brissaud C. (1999), *La Réalisation de l'accord du participe passé employé avec avoir. De l'influence de quelques variables linguistiques et sociales*, Paris, Plon.

Brissaud C., & Cogis D., (2008), *L'Accord du participe passé : Reconsidération d'un problème ancien à la lumière des données récentes sur l'acquisition*, Actes du Congrès Mondial de Linguistique Française (LMLF en ligne)

Brown Douglas H. (2000), *Principle of language learning and teaching*, fourth edition, Prentice Hall, Longman.

Burzio L., (1981), *Intransitive verbs and Italian Auxiliaries*, Massachusetts Institute of Technology Boston.

Defays J-M., (2003), *La Langue française étrangère et seconde, Enseignement et Apprentissage*. Sprimont, Pierre Mardaga Editeur.

Frei, H. (1929), *La Grammaire des fautes*, Bellegarde, Société anonyme des arts graphiques, PUR.

Gervais, P. (1995), *Qu'avez-vous fait de votre participe passé ?* Lausanne, Centre vaudois de recherches pédagogiques.

Goosse A., et Grevisse M., (2011), *Le Bon usage*. (15. Ed.), Bruxelles, Edition de Boeck.

Grevisse, Maurice / Goosse, André. (1986), *Le Bon usage*, Paris, Duculot.

Grevisse M., (2009). *Le Petit Grevisse : grammaire française*. (32^e édition). Bruxelles : de Boeck-Duculot.

Gruaz C., (2012), *Études pour une rationalisation de l'orthographe française, l'accord du participe passé* (fasc.4), Limoges, Lambert-Lucas.

Guillaume G., (1986), *Principes de linguistique théorique*, Paris,

Le Goffic Pierre, Gr (1975), *Grammaire de la phrase française*, Paris, Edition Hachette supérieur.

Grevisse M., et Goosse A., (2007), *Le Bon usage : Grammaire Française* (14^eed) ; Bruxelles : De Boeck Duculot.

Riegel M., Pellat J-C., & Rioul R., (2016), *Grammaire méthodique du français* (4^e édition). Paris : PUF.

Roy G-R., & Désilets M., (2005), *Grammaire pour comprendre la phrase et les accords* (2^e éd). Sherbrooke. QC: Les didacticiels GRH.

Rozakis L E, (2003), "The Complete Idiot's Guide to grammar and style second edition". Alpha.

Tagliante C., (2001), *La Classe de langue*, Coll. Techniques de Classe, Paris : CLE International.

Van Patten Bill et Benati A., (2015), *Key terms in second language acquisition*, Bloomsbury publishing Plc, Created from senecac on 2021- 11-02.

2. ARTICLES ET REVUES

Adouani A., (1994), « La Notion de défektivité en grammaire » n°61 ,3-7.

Abdülhamid Abdulaah F., (2014), « Les Difficultés d'apprentissage du français langue étrangère par des apprenants d'origine saoudienne ». J. King Saud uni, vol 26, Lang & Trans. (Special Issue). 53-60, Riyadh.

Achille FOSSI et Aubin DJOMEGNI K., (2022), « Analyse de l'accord du participe passé en français écrit par des étudiant(e)s anglophones du programme bilingue » L'Université de Yaoundé I vol 24 ; 19-23

Béguelin, M.J. (2002), « Faut-il simplifier les règles d'accord du participe passé ? » *TRANAL*, 37, P.163-179.

Blanche Benveniste C., (2006), « L'Accord des participes passés en français parlé contemporain », Guillot, Celine, Heiden, Serge et Prévost, Sophie (éd). À la quête du sens : études littéraires, historiques et linguistiques en hommage à Christiane Marcello-Nizia. ESN éditions, lyon.33-55.

Branca-Rosoff S., (2007), « Les Accords du participe passé en français : note pour une recherche », dans Abecassis, Michaël, Ayosso, Laure & Vialleton, Elodie (éds). Le français parlé au XXI siècle. Normes et variations dans les discours en interaction. L'Harmattan, Paris.61-74.

Brown B., (1988), "Problems with past participle Agreement in French and Italian dialects". In D. Birdsong & J.P Montreuil (Eds), *Advance in Romance Linguistics*. (28,437). Dordrecht- Holland / Providence USA : Foris Publications.

Chartrand S-G., (2012), « Les Manipulations syntaxiques : de précieux outils pour comprendre le fonctionnement de la langue et corriger un texte ». Montréal : CCDMD.

Cogis D., Brissaud C., Fisher C., & Nadeau M., (2016), « L'Enseignement de l'orthographe grammaticale » dans S-G. Chartrand (éd.), *mieux enseigner la grammaire. Pistes didactiques et activités pour la classe* (pp.132-145). Montréal : ERPI.

Corday N., (2010), « L'Orthographe du participe passé : Les entretiens méta graphiques pour évaluer et comprendre les difficultés des élèves en classe de seconde », *France Synergies*, 6,77-84.

Corday N., (2003), « Régularités mises en œuvre dans la gestion de la finale des participes passés par les élèves de lycée ». *Les dossiers des sciences de l'éducation*, 9,99-107.

Desmet P., (2002), « Le Rôle de la grammaire dans l'enseignement / apprentissage du français langue étrangère. In tableaux vivants: Opstellen over taal –en –orderwijs, aangeboden aan Mark Debrock. Universitaire Pers Leuven.

Dubois M., Kamber, A. & Skupien Dekens, C., (2014), “A Quantitative and qualitative analysis of french L2 students’ spelling problems: the case of adjective agreement” dans H. Tyne, V. André, C. Benzitoun, A. Boulton & Y. Greub (éds.), French through corpora: Ecological and data -driven perspectives in French language studies, Newcastle, Cambridge scholars, P. 312-334.

Fayol M., & Pacton, S., (2006), « L’Accord du participe passé : entre compétition de procédures et récupération en mémoire. », Langue française 151 :3-59-73.

Fisher C., (2004), « La Place des représentations des apprenants en didactique de la grammaire » dans C. Vargas (éd.) : Langue et étude de la langue, approches linguistiques et didactiques (pp. 383-393). Marseille : presses universitaires de Provence

Forakis K., (2013), « ‘Il Nous avait assuré que tout serait prêt pour cette date’ ou l’accord du participe passé à l’épreuve des ‘règles’ (L1 /L2) », dans Marsac, Fabrice & Jean-Christophe Pellat (éd.) Le participe passé entre accords et désaccords. Presses universitaires de Strasbourg. 215-228 ?

Fougerousse M-C., (1999), « Analyse des représentations de grammaire dans l’enseignement et apprentissage du Français Langue Étrangère », Ministère de l’éducation National. Yaoundé 24-28 novembre, Paris 3.

Guyon O., (2003), « Évolution des procédures d’accord nominal et verbal en français : perspective psycholinguistique », Les dossiers des sciences de l’éducation ; 9, pp.55-66.

Katayoon K., (2016), « Difficultés des apprenants iraniens du FLE dans la gestion des finales verbales en /E/ », Université de la Sorbonne Nouvelle –Paris 3

Largy P., & Dédéyan A., (2002), « Automatisation en détection d’erreurs d’accord sujet-verbe : Etude chez l’enfant et adulte », L’Année Psychologique, 102, 201-234.

Largy P., (2001), « La Révision des accords nominal et verbal chez l’enfant ». L’Année psychologique, 101, 221-245.

Le Bellec C., (2009), « L'Accord du participe passé dans les langues romanes » : entre et syntaxe. *Revue romane*, 44(1), P.

Lefebvre C., (1986), « L'Accord du participe passé en français : accord=cas ». *Revue québécoise pragmatique de linguistique*.

Lefebvre. C et C. Dubuisson. (1977), « Les Règles d'accord dans la théorie transformationnelle : l'accord en Quechua. », *Recherches Linguistiques à Montréal*, vol.9, 41-90.

Leroy J., & Leroy H., (1995), « La Fréquence d'emploi des règles d'accord du participe passé », *Enjeux*, 34, P. 81-89

Matthey M., (2013), « L'Accord du participe passé en français langue première ou seconde : Quelques données de terrain », dans S. Baddeley, F. Jecic & C. Martinez (éds.), *L'orthographe en quatre temps. 20^e anniversaire des Rectifications orthographiques de 1990 : Enseignement, recherche et réforme, quelles convergences ?* Paris, Champion, 105-118.

Maud Dubois Alain K., et Carine Skupien D., (2013), « Être et avoir été : l'accord du participe passé par des apprenants de FLE »

Namukwaya K.H., (2014), « Analyse des erreurs en production écrite des étudiants universitaires du français au niveau intermédiaire à l'université de Makerere ». *Synergies Afrique des Grands Lacs*, vol 3, 209-223.

Petit-Jean L., (1991), « Un vieux casse-tête l'accord du participe passé », IN : *Mots*, n°28, orthographe et société.

Pinsonneault R., & Daviau, M-J. (soumis) (2011), « L'Importance des relations syntaxiques dans les phénomènes d'accord ». Marsac, Fabrice & Jan-Christophe Pellat (éd.) *Le participe passé entre accords et désaccords*. Presses universitaires de Strasbourg. 163-179.

Pollock J.Y., (1983), « Accord, Chaînes impersonnelles et variables », *Linguistical investigations*, vol.7, 131-181.

Roberge Yves, « Présentation formelle de la phrase », (french. Chass. Utorento fre 378) une brève introduction à l'analyse syntaxique en grammaire générative.

Rousseau M., Herlin, R., & Houdart O., (2016) : « Retour sur l'accord du participe ». Voix plurielles, 10(1), 71-80.

Sanca N., (2014), "Idiosyncrasy in native language acquisition". International Journal of language Academy, 2(4),554-563.

Thomas, A. (2013), « Grandeur et décadence de l'accord du participe passé ». Voix plurielles, vol 10, 71-80.

3. MÉMOIRES ET THÈSES

Abdülhamid Abdulaah F., (2014), « Les Difficultés d'apprentissage du français langue étrangère par des apprenants d'origine saoudienne ».

Angoujard A., (1996), « Maitrise des formes verbales : problèmes d'apprentissage, stratégies d'enseignement du CEI au CM2 ». Repères, 14,183-200.

Arslan N., et Bastürk M., (2021), « Analyse des erreurs issues de la conjugaison des verbes chez les apprenants en classe préparatoire de français ».

Audibert- Gibier M., (1992), « Étude de l'accord du participe passée sur des corpus de français parlé ». Langage et société 61 :1.7-30.

Bakari S., (2013), « L'Enseignement et apprentissage du genre et son impact sur l'accord en français chez les apprenants du sous-système Anglophone ». Mémoire DIPES II, inédit.

Boisvert M., (2018), « Représentations grammaticales sur les verbes construit par des élèves issus de milieux socio-économiquement défavorisés en transition primaire-secondaire ». Mémoire présenté à l'université du Québec à Trois-Rivières.

Daviau M-J., (2013), « Le Participe passé employé avec l'auxiliaire avoir et précédé du pronom CD EN : Accord ou Non-Accord ? »

Esoko Etoundi E., (2005), « L'Accord de l'article chez les élèves Anglophones. Le cas de la form I des lycées bilingues d'Application et d'Etoug-ebé de Yaoundé », Mémoire de DIPES II.

Forakis K., (2013), « 'Il Nous avait assuré que tout serait prêt pour cette date' ou l'accord du participe passé à l'épreuve des 'règles' (L1 /L2) ». Marsac, Fabrice & Jean-Christophe Pellat (éd.) Le participe passé entre accords et désaccords. Presses universitaires de Strasbourg. 215-228 ?

Fossi A., (2020), « Marqueurs de compétence (socio)linguistique chez les Gauvin I. (2011) : Interactions didactiques en classe de français : enseignement / apprentissage de l'accord du verbe en première secondaire ». (Thèse de doctorat). Université de Montréal, QC.

Kayne, R.S. (1984), « L'Accord du participe passé en français et en italien », Université de Paris VIII, Paris.

Mäkinen L-M., (2019), « La Maitrise de l'accord du participe passé : étude contrastive entre francophones et apprenants de FLE finnophones ».

Nomo N-M., (2016), « La Problématique de l'accord du participe passé employé avec l'auxiliaire ans l'exercice de traduction dans le sous-système anglophone : cas de la classe de form IV des lycées bilingues de Yaoundé et du lycée bilingue ».

Arslan N., et Bastürk M., (2021), « Analyse des erreurs issues de la conjugaison des verbes chez les apprenants en classe préparatoire de français ».

Mbarga N., (2013), « La Problématique de trois mots variables : Le nom, le verbe et l'adjectif qualificatif dans l'Intra phrastique, l'Inter phrastique et le Transphrastique, mémoire DIPES II, Inédit.

Nitcheu, M., (1997), « Enseignement du français en classes anglophones, le cas des élèves de la form V du lycée bilingue de Buea », Mémoire DIPES II, Inédit.

Nkwakan. (2000), « Les Difficultés d'Acquisition et d'Usage de l'Article français par les élèves Anglophones : L'exemple de la classe de form III au lycée bilingue d'application », Mémoire DIPES II, ENS Yaoundé, Inédit.

Ntoubas E., (1995), « La Pratique du Genre en français par les élèves Anglophones de form V », Mémoire DIPES II, Inédit.

Sanda A-D., (2011), « Étude contrastive des temps du passé en français et leurs réalisations en anglais, en roumain et en norvégien : une approche comparative et contrastive ».

Tabellout N., (2010), « Difficultés dans l'utilisation du participe passé à travers une analyse d'erreurs à l'écrit : cas d'élèves de 3^e A.S ».

Violi. (N). (2006), « Enquête sur les accords du participe passé auprès d'un public de collégiens suisses ».

Wilmet M., (1999), « Le Participe passé autrement : protocole d'accord », exercices et corrigés. De Boeck supérieur.

Zebiri A., (2010), « Difficultés de l'accord des verbes à l'écrit étude morphosyntaxique (cas des élèves de la 1^{ere} année Secondaire / Lettre) lycée de Ksar-EI-Abtal.Sétif ».

ANNEXES

ÉCHANTILLON DU CORPUS DE LA RECHERCHE

Cette section montre l'esquisse qui nous a permis de recueillir les informations nécessaires pour l'accomplissement de notre analyse.

II.2.1: Information générale

Quel est votre sexe masculin féminin

Quel âge avez-vous

- 16-18 ans
- 18-20 ans
- 20-22 ans
- 22-24 ans
- 24-26 ans
- 26-28 ans
- 28-30 ans

En quel niveau êtes-vous ?

- L1
- L2
- L3
- M1
- M2

II.2.2. Connaissance grammaticale.

Complétez les phrases ci-après avec la forme du participe passé qui convient.

(complete the sentences below with the correct form of the past participle).

- ❖ Les étudiants auraient (réussir)....., s'ils avaient bien (étudier)leurs leçons.
The students would have (succeed)..... if they had (study)..... their lessons well.
- ❖ Comment trouvez-vous les chaussures qu'elle s'est (acheter)..... le mois dernier ?
How do you find the shoes she (buy)..... last month?
- ❖ Les fleurs que ma cousine a (faire cueillir)à ma tante étaient splendides.
The flowers my cousin (pick)..... for aunt were splendid.
- ❖ Nous avons laissé les plantes (pousser).....librement dans la cours de l'école.
We left the plants (grow)..... freely in the schoolyard.
- ❖ Paul et Yannick étaient (rester).....au campus après les cours pour aller visiter le musée.
Paul and Yannick were (stay)..... at the campus after school to visit the museum.
- ❖ Aujourd'hui, vous êtes (rentrer).....en moto de l'église.
Today, you (return)..... from the church by motorcycle.
- ❖ Le professeur a (faire lire)le roman passionnant à son heure supplémentaire.
The teacher had his extra hour (read)..... the exciting novel.
- ❖ Les choristes que nous avons (entendre chanter)étaient bien doués.
The choristers we had (hear sing) Were quite talented.
- ❖ Quels livres et œuvres avez-vous (utiliser).....en licence 1.
Which books and novels did you (use)..... In level 1.
- ❖ Nous nous sommes (réveiller).....tard avant-hier.
We (wake up) Late the day before yesterday.
- ❖ Les devoirs qui ont été (censer).....être faits avant-hier étaient très difficiles.

- The homework that was (do)..... The day before yesterday was very difficult.
- ❖ L'athlète que tu as vu (courir)..... est mon voisin.
The athlete you saw (run)..... is my neighbor.
 - ❖ La pomme que Jean a (manger)..... appartenait à ma sœur.
The apple John has (eat)..... belonged to my sister.
 - ❖ Paul a réussi à se calmer après s'être (détendre).....avec une séance photographique.
Paul managed to calm down after (relax)..... with a photo shoot.
 - ❖ Ces hommes ont été (arrêter)..... par la police à la frontière.
These men were (arrest)..... by the police at the border.
 - ❖ Les filles et les garçons qui ont été (autoriser).....à entrer en salle hier étaient des étudiants du niveau II.
The boys and girls who were (allowed).....to enter the hall yesterday were level 2 students.
 - ❖ Les louages que j'ai (entendre).....à la radio étaient très intéressantes.
The praise that i (hear)..... on the radio was very interesting.
 - ❖ Anita s'est (absenter).....le jour des fiançailles de sa grande sœur.
Anita was (absent)..... On the day of her older sister's engagement.
 - ❖ Elles se sont réjouies de leur performance après s'être (investir).....dans leur prestation.
They were delighted with their performance after having (invest)..... in it.
 - ❖ Les joueurs se sont (quereller).....pendant la cérémonie d'ouverture de la CAN.
The players (quarrel)..... during the CAN opening ceremony.
 - ❖ Cette fille, nous l'avons (amener).....au dispensaire la semaine dernière.
This girl, we have (bring)..... her to the dispensary last week.
 - ❖ Les femmes que j'ai entendues (parler).....au marché étaient des commerçantes.
The women I heard (speak)..... at the market were shopkeepers.
 - ❖ Ces images du défilé seront (diffuser).....dans trois jours.
These images of the parade will be (broadcast)..... in three days.

- ❖ Elle est (entrer).....dans la salle de bain.
She (enter).....the bathroom.
- ❖ Hier, John s'est (laver).....avant son frère aîné.
Yesterday, John (wash).... before his older brother.

TABLE DES MATIÈRES

DÉDICACE	i
REMERCIEMENTS	ii
RESUMÉ	iii
ABSTRACT	iv
SOMMAIRE	v
LISTE DES TABLEAUX	vi
LISTE DES GRAPHISMES	viii
LES ABRÉVIATIONS UTILISÉES	x
INTRODUCTION GÉNÉRALE	1
PREMIÈRE PARTIE : LE CADRE THÉORIQUE ET MÉTHODOLOGIQUE DE L'ÉTUDE	5
CHAPITRE 1 : LA REVUE DE LA LITTÉRATURE ET LE CADRE THÉORIQUE	6
I.1 LA REVUE DE LITTÉRATURE	6
I.2. CADRE THÉORIQUE DE LA RECHERCHE	15
I .2.2. La théorie générativisme ou grammaire générative	17
I.2.2.1. Les principes de la théorie générativisme	18
I.2.2.2. Les limites de cette théorie	18
I.2.2.3. La notion de dichotomie compétence et performance	19
CHAPITRE II : LA MÉTHODOLOGIE ET LE CORPUS DE LA RECHERCHE	20
II. 1 LA MÉTHODOLOGIE DE LA RECHERCHE	20
II. 1.1 Le public visé	20
II.1.2 Les outils de la collecte de données	23
II. 1.2.1 Information générale (Données sociodémographiques)	24
II. 1.2.2 Les connaissances générales	24
DEUXIÈME PARTIE : GÉNÉRALITÉS ET ANALYSE DES DONNÉES	28
CHAPITRE III : LES GÉNÉRALITÉS SUR L'ACCORD DU PARTICIPE PASSÉ EN ANGLAIS ET EN FRANÇAIS	29
III.1 LES GÉNÉRALITÉS SUR L'ACCORD DU PARTICIPE PASSÉ EN ANGLAIS	29
III.1.1. Le passé composé / present perfect	29
III.1.2. Le plus-que-parfait / past perfect	30
III.1.3. Le futur antérieur / future perfect	31
III.1.4- Le conditionnel passé / past conditional	33

III.1.5- La formation des verbes à la voix passive	34
III.1.6. L'utilisation de verbe en tant qu'un adjectif.....	43
III.2 : LES GÉNÉRALITÉS SUR L'ACCORD DU PARTICIPE PASSÉ EN FRANÇAIS.....	46
III.2.1: Mode d'emploi du participe passé	49
III.2.2.1 Complexité de l'accord du participe passé	49
III.2.2.1.1 L'accord du participe passé avec l'auxiliaire avoir	50
III.2.2.1.1.1 Règle principale	50
III.2.2.1.1.2 L'accord du participe passé avec l'auxiliaire avoir dans sa variabilité	51
III.2.2.2 Accord du participe passé avec l'auxiliaire être	52
III.2.2.3 L'accord du participe passé avec les verbes pronominaux	54
III. 2.2.3.1 L'accord du participe passé avec les verbes essentiellement pronominaux	54
III.2.2.3.2. Les verbes occasionnellement pronominaux	55
a. Les verbes pronominaux réfléchis	55
b. Le verbe pronominal réciproque	55
c. Les verbes pronominaux au sens passif.....	55
d. Les verbes pronominaux de sens successif	55
III.2.2.4 L'accord du participe passé suivis d'un infinitif.....	56
III.2.2.5. L'accord du participe passé avec les adjectifs épithètes et attributs.....	56
III.2.2.5.1 Le participe passé en fonction d'épithète.	56
III.2.2.5.1.1 Adjectif épithète employé seul	57
a) Les adjectifs de couleur.....	57
b) Les adjectifs de couleurs composés	57
III.2.2.5.1.2 Place de deux ou plusieurs adjectifs épithètes.....	57
III.2.2.5.2 Le participe passé en fonction d'accord attribut	58
III.3 : LES SIMILITUDES ET DIVERGENCES ENTRE L'ACCORD DU PARTICIPE PASSÉ EN ANGLAIS ET L'ACCORD DU PARTCIPE PASSÉ EN FRANÇAIS.	60
III.3.1 Les similitudes entre l'accord du participe passé en anglais et l'accord du participe passé en français.	60
III.3.2 Les divergences entre l'accord du participe passé en anglais et l'accord du participe passé en français.	61
CHAPITRE IV : LE TRAITEMENT DES DONNÉES	63
IV 1 : ANALYSE DES DONNEES DU RUBRIQUE 1 : INFORMATION SOCIODÉMOGRAPHIQUES.....	64
IV. 1.1 Assemblage des niveaux	64

IV. 1.2 : Sexe	64
IV.4.1.3 L'âge.....	65
IV. 2 ANALYSE DES DONNÉES DU RUBRIQUE 2 : CONNAISSANCE GRAMMATICALE	66
IV.2.1. SCORE DE L'ACCORD DU PARTICIPE PASSÉ EMPLOYÉ AVEC L'AUXILIAIRE ÊTRE.....	67
IV.2.2. SCORE DE L'ACCORD DU PARTICIPE PASSÉ EMPLOYÉ AVEC L'AUXILIAIRE AVOIR.....	75
IV.2.3. SCORE DE L'ACCORD DU PARTICIPE PASSÉ EMPLOYÉ AVEC LES VERBES PRONOMINAUX.....	82
IV.2.4. SCORE DE L'ACCORD DU PARTICIPE PASSÉ SUIVI D'UN INFINITIF	90
IV.2.5. SCORE DE L'ACCORD DU PARTICIPE PASSÉ EMPLOYÉ AVEC LES DEUX AUXILIAIRES « ÊTRE ET AVOIR ».....	97
CONCLUSION GÉNÉRALE	105
GLOSSAIRE.....	107
BIBLIOGRAPHIE.....	109
ANNEXES.....	117
ÉCHANTILLON DU CORPUS DE LA RECHERCHE	117
II.2.1: Information générale	117
II.2.2. Connaissance grammaticale.....	118
TABLE DES MATIÈRES	121